



Universitatea
Ștefan cel Mare
Suceava

Facultatea de Litere și Științe ale Comunicării

**CENTRUL DE ÎNVĂȚĂMÂNT LA DISTANȚĂ ȘI FORMARE
CONTINUĂ**

**Specializarea : Limba și literatura română - Limba și literatura
franceză**

Anul I, sem. 2

**LIMBA FRANCEZĂ CONTEMPORANĂ
GRUPUL NOMINAL**

**LANGUE FRANÇAISE CONTEMPORAINE
LE GROUPE NOMINAL**

Prof. univ. dr. VASILE DOSPINESCU
--

Conf. univ. dr. SIMONA-AIDA MANOLACHE

INTRODUCERE

Cursul de *Limba Franceză Contemporană - Grupul Nominal* se adresează **studenților din anul I ai Facultății de Litere** (având *Limba și Literatura Franceză* ca specializare A sau B).

Obiectivul general al cursului este dobândirea unui suport teoretic de către studenții cu un nivel mediu de cunoaștere a limbii franceze, formarea și consolidarea cunoștințelor de gramatică a limbii franceze contemporane care să le permită :

- înțelegerea și folosirea corectă a mecanismului de generare a grupului nominal;
- îmbogățirea și perfecționarea competenței lingvistice în construirea grupului nominal lărgit prin cunoașterea detaliată a regulilor combinatorii ale diferiților substituenți ai grupului nominal.

Morfologia Grupului Nominal în limba franceză este prezentată în acest curs din perspectivă structurală. Primul capitol al cursului amintește principalele trăsături ale lingvisticii structurale și termenii metalingvistici cu care aceasta operează. Substantivul, ca centru al grupului nominal, este descris în cel de-al doilea capitol al cursului: se pune accentul pe variațiile formale în funcție de gen și număr. Cuvintele care însoțesc substantivul și formează împreună cu acesta grupul nominal (articolele, determinanții posesivi, demonstrativi, determinanții nehotărâți) sunt analizate în cel de-al treilea capitol. Cursul continuă cu un capitol consacrat adjectivului calificativ: genul, numărul, gradele de comparație și de intensitate, acordul și locul adjectivului calificativ sunt principalele aspecte avute în vedere. În ultima parte a cursului sunt enumerate și prezentate pronumele din limba franceză.

Fiecare **parte teoretică** a cursului este completată de **exerciții**: autorii cursului nu oferă cheia acestor exerciții deoarece ele pot fi ușor rezolvate, după lectura fiecărui capitol, cu ajutorul unui dicționar bun (*Petit Robert* sau *Larousse*).

Evaluarea acestei discipline se face în două etape: o probă scrisă (de două ore) și o probă orală. Pentru ca exigențele profesorilor și modalitățile de evaluare a studenților să fie clare, se oferă un model de test-grilă pentru proba scrisă și un model de soluționare a acestui test (se indică punctajul pentru fiecare punct al testului rezolvat corect). În ceea ce privește proba orală, subiectele pentru aceasta sunt alcătuite dintr-un subiect teoretic (de obicei un subcapitol al cursului) și un subiect practic (un exercițiu extras din partea de aplicații a cursului).

SOMMAIRE

INTRODUCERE.....	2
SOMMAIRE.....	3
I. LA GRAMMAIRE MODERNE. LES GRANDES LEÇONS DE LA LINGUISTIQUE	
I.1. LA LANGUE.....	5
I.2. NIVEAUX DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE	7
Conclusions.....	8
Exercices.....	9
II. LE NOM	
II.1. LE NOM : MOT PRINCIPAL DU DISCOURS.....	10
II.2. CLASSES DE NOMS	11
II.3. LE GENRE	12
II.3.1. LES MARQUES DU GENRE DANS LE NOM ET L'ADJECTIF QUALIFICATIF	13
II.3.1.1. NATURE DES MARQUES DANS LE CODE ORAL	14
II.3.1.2. NATURE DES MARQUES DANS LE CODE ÉCRIT	16
II.3.2. LE GENRE DANS LES NOMS PROPRES	17
II.3.3. LE GENRE DANS LES NOMS COMPOSÉS	18
II.3.4. LE GENRE DANS LES NOMS ÉTRANGERS	18
II.4. LE NOMBRE	18
II.4.1. LES MARQUES DU PLURIEL DANS LES SUBSTANTIFS ET DANS LES ADJECTIFS	19
II.4.2. LA MARQUE DU PLURIEL DANS LES NOMS PROPRES	21
II.4.3. LE PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS	21
II.4.4. LE PLURIEL DES EMPRUNTS	22
Conclusions.....	22
Exercices.....	22
III. LES SATELLITES DU NOM	
III.1. LES DÉTERMINANTS.....	28
III.2. CLASSES DE DÉTERMINANTS	
III.3. LES DÉTERMINANTS ESSENTIELLEMENT ACTUALISATEURS.....	29
III.3.1. L'ARTICLE DÉFINI.....	30
III.3.2. LE DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF	31
III.3.3. LE DÉTERMINANT POSSESSIF	32
III.3.4. LE DÉTERMINANT INTERRO-EXCLAMATIF	34
III.3.5. L'ARTICLE INDÉFINI	35
III.3.6. L'ARTICLE PARTITIF.....	36
III.3.7. L'INDÉFINI NÉGATIF: <i>AUCUN, AUCUNE</i>	38
III.3.8. L'INDÉFINI <i>CHAQUE</i>	39
III.3.9. L'INDÉFINI <i>QUELQUE</i>	39
III.3.10. L'INDÉFINI <i>N'IMPORTE QUEL</i>	39
III.3.11. LES INDÉFINIS <i>CERTAINS, PLUSIEURS/DES</i>	39
III.4. DÉTERMINANTS	40
ACCIDENTELLEMENT ACTUALISATEURS	40
III.4.1. L'INDÉFINI DE LA TOTALITÉ: <i>TOUT</i>	40
III.4.2. <i>QUELQUES</i>	41
III.4.3. <i>DIFFÉRENTS</i> ET <i>DIVERS</i>	41
III.4.4. LES NUMÉRAUX CARDINAUX	41
III.5. DÉTERMINANTS NON-ACTUALISATEURS.....	42
III.5.1. LES INDÉFINIS <i>AUTRE(S)</i> ET <i>MÊME(S)</i>	42

III.5.2. <i>CERTAIN, CERTAINE</i>	43
III.5.3. <i>TEL</i> (ET VAR.).....	43
III.6. L'ABSENCE DE DÉTERMINANT OU LE DEGRÉ ZÉRO DE LA DÉTERMINATION.....	44
III.7. RÉPÉTITION ET NON-RÉPÉTITION	46
DES DÉTERMINANTS	46
Conclusions.....	46
Exercices.....	46
IV. LA CARACTÉRISATION	56
IV.1. LA CARACTÉRISATION	56
IV.2. L'ADJECTIF QUALIFICATIF, LE MOT CARACTÉRISANT PAR EXCELLENCE	57
IV.2.1. SOUS-CLASSES D'ADJECTIFS : RADICAUX (ADJECTIFS QUALIFICATIFS) ET DÉRIVÉS (ADJECTIFS DE RELATION).....	58
IV.3. LE DEGRÉ, UNE CATÉGORIE DE LA CARACTÉRISATION.....	60
IV.3.1. LES DEGRÉS DE COMPARAISON	60
IV.3.2. LES DEGRÉS D'INTENSITÉ	62
IV.4. L'ACCORD EN GENRE ET EN NOMBRE	64
IV.5. LA PLACE DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE	65
Conclusions.....	66
Exercices	68
V. PRONOMS OU SUBSTITUTS	73
V.1. PRONOMS OU SUBSTITUTS.....	73
V.2. LES PRONOMS PERSONNELS	81
V.3. LE PRONOM <i>ON</i>	82
V.4. LES PRONOMS RÉFLÉCHIS.....	83
V.5. LES PRONOMS <i>EN</i> ET <i>Y</i>	84
V.6. LES PRONOMS POSSESSIFS	84
V.7. LES PRONOMS DEMONSTRATIFS	86
V.8. LE SYSTÈME DES SUBSTITUTS INTERRO-RELATIFS LES PRONOMS RELATIFS.....	94
V.8.1. LES PRONOMS INTERROGATIFS	94
V.8.2. LES PRONOMS RELATIFS	
V.9. LES PRONOMS INDÉFINIS	96
V.9.1. PRONOMS NÉGATIFS OU DE LA QUANTITÉ NULLE: <i>AUCUN/E, NUL/LE, PAS UN/E, PERSONNE, RIEN</i>	97
V.9.2. PRONOMS EXPRIMANT L'UNITÉ : <i>UN (L'UN)/ UNE (L'UNE), QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE</i>	97
V.9.3. PRONOMS DE LA PLURALITÉ : <i>CERTAINS, QUELQUES-UNS, PLUSIEURS, LA PLUPART</i>	98
V.9.4. PRONOMS DE LA TOTALITÉ: <i>TOUT</i> ET <i>CHACUN</i>	98
V.9.5. PRONOM DE L'IDENTITÉ: <i>LE MÊME/LA MÊME/LES MÊMES</i>	99
V.9.6. PRONOM DE L'ALTÉRITÉ: <i>AUTRE (AUTRES)/AUTRUI</i>	99
V.9.7. <i>L'UN, L'AUTRE ; LES UNS, LES AUTRES (OU D'AUTRES)</i>	99
V.9.8. <i>TEL, UN TEL</i>	99
Conclusions.....	98
Exercices.....	98
EVALUATION.....	105
BIBLIOGRAPHIE.....	107

I. LA GRAMMAIRE MODERNE

LES GRANDES LEÇONS DE LA LINGUISTIQUE

Langue / Parole Structure Syntagme / Paradigme Synchronie / Diachronie

On peut appeler grammaire moderne toute grammaire qui a su tirer profit des principes, des méthodes d'analyse, des grands postulats de la linguistique saussurienne et postsaussurienne. La révolution grammaticale s'est produite quand les leçons du linguiste genevois Ferdinand de Saussure introduisaient, au début de notre siècle, les mots clefs de la linguistique. Des notions telles «structure de la langue», «système de la langue», «signe linguistique», etc., des dichotomies telles «langue et parole», «axe syntagmatique et axe paradigmatique», «linguistique diachronique et linguistique synchronique», etc., rigoureusement définies et érigées en principes d'analyse et de méthode, allaient marquer à jamais le développement ultérieur de la grammaire. Toutes les grammaires, qu'il s'agisse du structuralisme européen, de la grammaire fonctionnelle, de la grammaire générative-transformationnelle, toutes ont puisé dans les grandes leçons données par Saussure.

I.1. LA LANGUE

Langue : Qu'est-ce donc que la langue ? F. de Saussure affirme que **la langue** est à la fois un produit social et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de la faculté du langage chez les individus. Elle se caractérise par son indépendance par rapport à ceux qui la parlent. Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier. Tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène: c'est **un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique**. Dans la conception de Saussure, la langue, distincte de la parole, se constitue en objet d'étude particulier.

Structure : La langue est **une structure**. Tel est le maître mot de la linguistique structurale qui, depuis Saussure, s'est appliquée à atteindre, à travers la multitude des faits de discours, l'organisation interne de la langue, son ordre, son système, sa structure qui n'est rien d'autre qu'une entité abstraite et virtuelle mais organisée.

Toute la pensée linguistique de notre siècle s'est donné pour tâche de découvrir les rapports, les relations systématiques définissant les signes linguistiques qui ne peuvent pas exister ou être étudiés isolément, mais à l'intérieur d'un même système.

Langue, parole, discours : L'une des dichotomies les plus riches de conséquences (cf. *compétence /performance* chez Chomski 1969) est celle qui oppose les deux plans: celui de **la langue** et celui de **la parole**. La langue, vue dans son indépendance, n'est qu'un modèle abstrait qu'aucun locuteur ne possède tout à fait, la parole, elle, n'étant que la réalisation individuelle et personnelle, dans une situation de communication donnée, à multiples variables socio-psycho-cognitives, des virtualités, des possibilités d'expression offertes par ce modèle abstrait qu'est la langue, commun à tous les locuteurs d'une même collectivité linguistique. Par **discours** on comprend l'usage de la

langue. Le discours est « *formé par l'ensemble des réalisations orales ou écrites telles qu'on peut les lire et les entendre (par exemple, sur une bande magnétique) à l'intérieur d'une communauté utilisant le même code* » (E. Genouvrier ; J. Peytard, 1972).

Langue parlée, langue écrite : Nous avons là une autre dichotomie que la linguistique a érigée en principe méthodologique. Toute langue, quelle qu'elle soit, a d'abord été parlée. Le parler précède l'écrit; par conséquent, l'analyse linguistique ne doit pas prendre comme point de départ la langue écrite afin de décrire la langue parlée, comme si la première n'était qu'une transcription, qu'une représentation par un autre moyen de la deuxième. Il faut comprendre qu'il s'agit là de deux codes différents quant aux moyens, aux conditions de la communication linguistique ainsi qu'aux rapports entre les protagonistes de l'acte de communication. Le code parlé opère avec des sons, ou phonèmes, le code écrit est une transcription du premier au moyen des lettres ou graphèmes. On se rendra facilement compte de l'importance de cette dichotomie pour une langue comme le français où le nombre de divergences entre l'oral et l'écrit est tel qu'on a souvent l'impression de se trouver devant deux langues différentes.

Synchronie , diachronie : Toute langue peut être étudiée pour ce qu'elle est à un moment donnée et en un lieu précis, c'est-à-dire sur l'axe des simultanités dans le temps ou **l'axe synchronique**, ou en faisant des coupes dans le temps pour en suivre l'évolution historique, en d'autres mots sur l'axe des successivités ou **l'axe diachronique**. La distinction entre la linguistique synchronique et la linguistique diachronique a permis à la grammaire de se libérer de mainte erreur ou confusion (concernant par exemple des faits de syntaxe révolus, telle la place avant le verbe principal du pronom objet d'un infinitif: «Vous l'osâtes bannir» (Racine); «On *nous* veut attraper» (La Fontaine) qui, s'ils ne sont pas dissociés et opposés suivant les deux axes de la diachronie ou de la synchronie, risquent de passer dans la compétence linguistique des élèves; de là, cette impression que donnent certains locuteurs de parler comme Racine ou Molière ou «comme un livre»).

Syntagmatique, paradigmaticque : Les différentes unités de la langue entretiennent deux types de relations qu'on a représentés sous la forme de deux axes: l'axe des successivités, des accrochages syntaxiques, appelé aussi **l'axe syntagmatique** et l'axe des associations, des relations entre des unités pouvant se substituer les unes aux autres en un même point de l'axe syntagmatique : c'est **l'axe paradigmaticque**. Le premier type de relations se manifeste dans ce qu'on appelle **la chaîne parlée** (ligne fictive sur laquelle s'accrochent, suivant un certain ordre, les signes linguistiques), le deuxième est à l'état latent dans la conscience ou l'inconscient linguistique de chaque locuteur, c'est la mémoire du locuteur. Parler, c'est à la fois choisir et combiner des unités. « *Parler implique la sélection de certaines unités linguistiques et leur combinaison en unités linguistiques d'un plus haut degré de complexité. Cela apparaît tout de suite au niveau lexical: le locuteur choisit les mots et les combine en phrases conformément au système syntaxique de la langue qu'il utilise; (...) On peut donc dire que la concurrence d'entités simultanées et la concaténation d'entités successives sont les deux modes selon lesquels nous, sujets parlants, combinons les constituants linguistiques* » (R. Jakobson, 1974).

La linguistique pourra ainsi, à partir d'une multitude de faits de discours (le corpus), donner une description paradigmaticque, c'est-à-dire établir de façon systématique tous les paradigmes (toute classe de mots susceptibles de se substituer les uns aux autres dans le même point de la chaîne parlée) et une description syntagmatique de toutes les règles qui régissent la combinaison des mots pour former des syntagmes (toute combinaison d'au moins deux unités formant une unité de rang supérieur) et de ces derniers pour former des phrases.

Prenons, au hasard dans le dictionnaire, afin de mieux faire ressortir l'importance particulière de la distinction dichotomique syntagmatique/ paradigmatic, les mots suivants: *trouver*, *chien*, *garçon*. Ces mots évoquent des concepts (êtres + procès) et arrivent à peine à transmettre un rudiment de pensée, un simulacre de message. Si on leur fait suivre un autre ordre, par exemple: (1) *garçon trouver chien* ou (2) *chien trouver garçon*, le message dans les deux suites de mots, bien qu'approximatif, devient plus clair: c'est parce que l'ordre en (1) comme en (2) "mime", copie un certain ordre caractéristique du français. Prenons maintenant la phrase (3) *Le garçon trouve le chien* et la phrase (4) *Le garçon trouvera le chien* dont on voit tout de suite en quoi le message est plus précis, plus élaboré. Nous y distinguons deux sortes de signes: des signes à sens plein, comme *garçon*, *trouve* et *chien* et d'autres au sens restreint, difficile à saisir, tels *le* (le garçon), *-e* (trouve), *-era* (trouvera) et dont le rôle est de préciser le message en y introduisant les notions de nombre (*le/les* garçon/-s), de temps (*trouv-e/-era*), etc. En faisant toutes les substitutions possibles dans tous les points de la chaîne parlée, on établit la série des signes à sens plein, appelés **lexèmes** et qui appartiennent à des classes illimitées (dont le nombre d'unités est très grand) et ouvertes (susceptibles d'être enrichies de nouvelles créations) et la liste des signes au sens restreint se constituant en paradigmes limités et clos. Ces derniers, outils grammaticaux, unités de relation, etc., sont appelés **morphèmes**. Tout message français suppose la combinaison sur la chaîne parlée (axe syntagmatique) de deux sortes d'unités: les signes à sens plein, ou lexèmes, et les signes non-autonomes, au sens restreint, ou morphèmes.

Le sens de tout message implique la concurrence de trois plans distincts:

- le *plan de l'expression ou du signifiant*, forme sonore ou graphique: [le garsō]
- le *plan du contenu* (ou du signifié, concept, notion évoquée par la forme sonore ou graphique): *garçon*: /enfant mâle/;
- le *plan de la fonction*: dans la phrase (3), par exemple, *le* est placé avant l'unité *garçon* qu'il détermine et dont il précise le nombre, etc.; *garçon* occupe une certaine place qui correspond à la fonction "sujet", se combine avec un certain type d'unité, dite "verbe", *trouve*, laquelle exige à être déterminée par la suite *le chien* qui occupe la position appelée "objet", etc. Tout signe linguistique, comme total résultant de l'association d'un signifiant et d'un signifié, doit être défini tant du point de vue de la fonction, de la place qu'il occupe dans la chaîne parlée par rapport aux autres signes qui le précèdent ou qui le suivent, ce qui revient, en termes de grammaire distributionnelle, à en établir la distribution, que du point de vue des oppositions dans lesquelles il entre avec tous les autres signes qui peuvent figurer à l'intérieur du même cadre fonctionnel, dans un certain point de la chaîne parlée. Cela revient à établir les différentes classes distributionnelles, les différents paradigmes ou classes de mots; ainsi le segment *le* se définit autant par sa position et sa fonction par rapport au nom *garçon* que par opposition aux segments *ce*, *mon* etc., qui pourraient y figurer et avec lesquels il forme la classe grammaticale des déterminants du nom.

I.2. NIVEAUX DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE

Voyons maintenant quels sont les différents niveaux de l'analyse linguistique quand on se place sur le plan de la première articulation. En partant de l'unité fondamentale de la communication linguistique, **la phrase**, on arrive, par des segmentations successives, à isoler les **syntagmes**, unités constituantes de la phrase et les **segments** (appelés aussi, suivant les différentes écoles, morphe, morphème, monème, unités constituantes des syntagmes). Nous empruntons à J. Dubois les principaux éléments de définition.

La phrase, macrosegment ou grand signe, est une unité de rang supérieur, issue de la juxtaposition de plusieurs syntagmes de catégories différentes, selon les combinaisons

possibles que peuvent offrir les procédures de la langue et les règles de transformation. Elle se caractérise par sa forte cohésion qui est assurée autant par des facteurs internes (les différentes marques du genre et du nombre, les accords, etc.) que par des facteurs prosodiques (intonation, mélodie): la phrase se reconnaît à son isolement par deux pauses.

La phrase minimale est formée de la juxtaposition de deux syntagmes de nature différente: un **syntagme (ou groupe) nominal** et un **syntagme (ou groupe) verbal**. La nature des syntagmes est définie par la classe à laquelle appartiennent les segments qui les composent, et la classe de ces segments est elle-même définie par la nature de leurs marques et leur système de distribution. Un syntagme nominal ou verbal peut à lui seul former une phrase (*Attention ! Parle!*).

Le syntagme est formé de la juxtaposition de segments (lexème + morphème), unités qui lui sont immédiatement inférieures; il se définit par rapport à la phrase comme un élément constitué; un segment peut former à lui seul un syntagme (ainsi les pronoms personnels, indéfinis, etc.); les syntagmes nominaux et verbaux sont les constituants immédiats de la phrase.

Le segment est l'unité la plus petite de première articulation dont la segmentation en éléments plus petits nous fait faire un saut qualitatif et passer dans la deuxième articulation dont les unités constitutives, non-significatives, sont les **phonèmes**, et dont l'étude relève de la phonologie. Par rapport aux segments, le **mot** apparaît comme une unité supérieure et autonome pouvant à lui seul constituer une phrase; la segmentation du mot aboutit à isoler des segments qui ne sont plus autonomes (**préfixes, suffixes, désinences**).

Pour revenir au syntagme, nous aimerions préciser que celui-ci peut comprendre plusieurs autres syntagmes; on dit alors que le syntagme a une expansion plus ou moins grande. Ainsi, la phrase: *J'aime la voiture de course de mon ami de Paris*, est formée d'un syntagme nominal, réalisé d'un seul segment, le nom personnel, *je* et d'un syntagme verbal, *aime la voiture de course de mon ami de Paris*; ce dernier est formé de plusieurs syntagmes: *la voiture de course* + *la voiture de course de mon ami* $\Rightarrow$ *la voiture de course de mon ami*; *la voiture de course de mon ami* + *mon ami de Paris* $\Rightarrow$ *la voiture de course de mon ami de Paris*. Comme on voit, le dernier syntagme est le résultat d'une combinaison complexe de syntagmes, d'expansions successives du nom centre, *voiture*, rendues possibles grâce aux règles récursives de la grammaire.

CONCLUSIONS

- **La langue** se définit comme un code, c'est-à-dire comme la mise en correspondance d'images auditives et de concepts. **La langue** est l'utilisation de ce code par les sujets parlants.
- **La langue** est un phénomène social tandis que la parole est un acte individuel.
- **La phrase minimale** est formée de la juxtaposition de deux syntagmes de nature différente : un **syntagme nominal** et un **syntagme verbal**.
- **Le syntagme** est l'association de deux ou plusieurs unités successives dans la chaîne parlée. **Le paradigme** est l'ensemble des termes qui peuvent figurer au même point de la chaîne parlée. L'axe syntagmatique est donc l'axe des combinaisons, alors que l'axe paradigmatisque est l'axe des substitutions.
- **Les études synchroniques** décrivent les faits linguistiques considérés comme formant un système à un moment bien déterminé de l'évolution de la langue, tandis que **les études diachroniques** analysent l'évolution des faits linguistiques dans le temps.

EXERCICES

E.I.1. *Expliquez la dichotomie langue/parole dans la linguistique saussurienne (Voir Ferdinand de Saussure - Cours de linguistique générale).*

E.I.2. *Précisez quels sont les syntagmes nominaux et les syntagmes verbaux dans le texte suivant :*

"Le spectacle était commencé . Nous suivions l'ouvreuse en trébuchant, je me sentais clandestin ; au-dessus de nos têtes, un faisceau de lumière blanche traversait la salle, on y voyait danser des poussières, des fumées ; un piano hennissait, des poires violettes luisaient au mur, j'étais pris à la gorge par l'odeur vernie d'un désinfectant." (J. P. Sartre, *Les mots*)

II. LE NOM

Noms communs/Noms propres
Noms concrets/Noms abstraits
Noms comptables/Noms non-comptables
Genre masculin/genre féminin
Nombre singulier/Nombre pluriel
Marques du genre et du nombre dans le code écrit
Marques du genre et du nombre dans le code oral

II.1. LE NOM : MOT PRINCIPAL DU DISCOURS

Le nom est, avec le verbe, un mot principal du discours. Il est constituant de base du groupe nominal comme le verbe l'est du groupe verbal; la combinaison de ces deux groupes *constitue* une unité syntaxique de rang supérieur, appelée *phrase* ou *grand signe*. Le nom, pour entrer dans le discours, doit nécessairement être actualisé, c'est-à-dire accompagné d'un déterminant: article, possessif, démonstratif, indéfini, numéral (*le chien, mon chat, ce livre, chaque homme, deux idées*). Le nom centre du groupe nominal, peut être modifié aussi par un qualifiant (adjectif qualificatif) ou par un autre nom juxtaposé ou précédé d'une préposition: *un scandale monstre, des façons peuple, une chanson d'écolier, un élève intelligent, ce grand écrivain, une belle histoire d'amour*. Le nom centre du dernier groupe est à la fois modifié par un qualifiant et par un nom précédé d'une préposition. Enfin le nom a la latitude d'être modifié par toute une proposition: *le petit homme que vous voyez, ce nouveau roman dont tu me parles, la jolie petite maison où il entrait*). Ce sont là les principaux contextes dans lesquels le nom peut apparaître, c'est là qu'il faut le chercher pour l'identifier.

Il n'est pas du tout aisé de donner une **définition du nom** (ou substantif) sans avoir recours à plusieurs critères. Aussi faut-il se situer, dans cette tentative, par rapport à plusieurs points de vue:

- **sémantiquement**, le nom «désigne une substance (être, objet ou idée abstraite) munie de qualités constantes: homme, ciel, raison» (*GLFC*, p. 162). A cela on peut ajouter que le nom est le seul mot de la langue dont le signifié ($\approx$ sens) peut varier en nombre, tandis que dans d'autres mots — adjectifs ou verbes — seul le signifiant (= forme graphique/sonore) est variable: dans *les bons élèves lisent beaucoup*, la même qualité, unique, constante, le même procès sont rapportés à plusieurs individus (*élèves*); cependant tous les signifiants ont pris la marque du pluriel: *les, -s, -s, -ent*;
- **morphologiquement**, le nom est un mot variable qui appartient à une classe ouverte dont on ne peut pas prétendre pouvoir dénombrer toutes les unités; la classe du nom est susceptible d'enrichissement, en même temps, toutes les unités de cette classe sont de la troisième personne verbale. Enfin, dans l'expression des fonctions syntaxiques qui correspondent aux cas obliques (génitif, datif, accusatif), le nom français se fait précéder par des particules qui s'y agglutinent (*les yeux du garçon, les yeux des élèves, je parle au garçon, aux élèves*, etc.). Ainsi le nom français se voit-il toujours modifier à l'initiale et non à la finale comme c'est le cas pour d'autres langues (cf. le roumain);
- **syntagmatiquement**, le nom peut être distribué en tout point de la chaîne parlée; l'éventail des fonctions syntaxiques du nom est le plus large. Il peut être sujet, objet,

attribut, circonstant sur le plan de la phrase et complément déterminatif, apposition, épithète à l'intérieur du groupe nominal:

*Le **garagiste** a vite fait de réparer mon auto.* (sujet)

*Paul a offert un joli livre d'images **à son fils**.* (objet indirect)

*Mon père est **cinéaste**.* (attribut)

*Notre vieux professeur se promène **chaque jour dans les rues de la ville**.*
(circonstant de temps, circonstant de lieu)

*Le voleur a été piqué **par les policiers**.* (complément d'agent)

*L'attitude **de cet étudiant** a provoqué un scandale **monstre**.* (complément déterminatif, épithète)

*Jean-Pierre, **jeune peintre parisien**, a remporté le premier prix.* (apposition)

II.2. CLASSES DE NOMS

Les grammaires du français moderne donnent très souvent des classements du nom qui diffèrent suivant les critères que leurs auteurs ont le plus à coeur. Nous ne retiendrons que ceux des classements qui explicitent le fonctionnement morpho-syntaxique du nom à partir des contraintes sémantiques ou syntaxiques que celui-ci peut subir de par son appartenance à telle ou telle classe.

Noms communs/ noms propres : «*Le nom commun possède la propriété d'englober toute une famille d'êtres (lire: personnes, animaux, choses) semblables; ex.: **Le cheval**. Il ne se singularise que par adjonction d'autres espèces: **le cheval de mon oncle***» (G.Galichet, *G.S.F.M.*, p.33). Les noms communs s'appliquent donc à tous les êtres ou à tous les objets d'une même espèce; *chaise* désigne un objet qui appartient à la classe des objets répondant tous à la même définition, celle de /chaise/.

Le nom propre singularise dans l'absolu tout en identifiant l'être ou l'objet auquel on l'applique. Ce sont des prénoms (*Henri, Solange*), des noms de famille (*Dubois, Leblanc*), des noms géographiques (*Paris, la France, le Rhône, les Vosges, la Manche, les Antilles*). Parmi les noms propres, il faut distinguer:

- ceux qui ne sont pas actualisés par un déterminant; ce sont des prénoms, des noms de famille ou de ville (*Jacques, Mercier, Paris*);
- ceux qui normalement se font précéder par l'article; ce sont les noms de pays, de cours d'eau, de montagnes, d'îles: *le Danemark, le Rhône, les Alpes, les Antilles*.

Sur le plan graphique, les noms propres se distinguent par la majuscule initiale.

Il n'y a pas de barrière infranchissable entre noms propres et noms communs: d'anciens noms communs sont devenus noms propres (*Chevalier, Lemarchand, La Roche*); inversement, et plus souvent encore, des noms propres deviennent communs (*ampère, béchamel, macadam, poubelle, gibus, massicot, silhouette, camembert, brie, cachemire, mousseline, champagne, Renault, Peugeot, etc.*); enfin, par personnification, le nom commun tend à se singulariser : « *La **Faveur** est la grande **Divinité** des Français* » (Montesquieu).

Noms concrets / noms abstraits : La distinction des noms en concrets et abstraits correspond à une différence de fonctionnement grammatical et à une différence de sens.

Au point de vue du sens, les noms concrets désignent des êtres et des objets qui appartiennent au monde de la réalité, perceptibles par les sens (*le garçon, le loup, le fauteuil, l'astre*) ou que l'on considère comme appartenant à ce monde (*le fantôme, l'ange, l'ogre*). Les noms abstraits désignent des actions, des qualités et des propriétés que notre esprit a séparées des êtres et des objets auxquels elles appartiennent (*la nage, la course, la souffrance, le courage, le poids*).

Du point de vue de leur fonctionnement grammatical, on peut remarquer des affinités de sens et/ou de structure entre les noms abstraits et le verbe ou l'adjectif

(course-courir, mort-mourir, idée-penser, intelligence-intelligent, sobriété-sobre, tiédeur-tiède); de même, les noms concrets servent de base dans la dérivation de verbes et d'adjectifs (livre-livresque, liquide-liquider). Enfin le nom abstrait rend possible la transformation d'une proposition en un groupe nominal (*nominalisation*) sans variation du sens:

Le train part → le départ du train.

Les oiseaux volent → le vol des oiseaux.

Noms comptables / noms non-comptables : Les noms comptables désignent des êtres et des objets qu'on peut regarder comme des unités distinctes, qu'on peut compter; ainsi peut-on dire *la/les maison/s, une maison, deux maisons, des maisons*.

Les noms non-comptables désignent des êtres et des choses qu'on se représente comme une masse indistincte ou comme une matière indivisible. Ce sont pour la plupart des noms abstraits dénommant des états et des qualités (*beauté, courage, raffinement*), mais aussi des noms concrets désignant des matières (*acier, beurre, oxygène*). Ces noms ne se font précéder normalement que par les articles *le/la* et *du/de la/de l'* (*le/du beurre, la/de la bière, l'/de l'acier*). A l'opposition sémantique *continu/discontinu* correspond donc une différenciation syntaxique qui s'illustre dans le jeu des articles devant chacune de ces deux classes de noms. Cette opposition est riche de conséquences sur le plan du lexique: en passant d'une classe à l'autre, les noms changent de sens. Ainsi des noms comptables peuvent, avec un sens différent, s'employer comme noms non-comptables: *le(les)/un(des) boeuf(s) → du boeuf*: /viande de boeuf/:

Les Français mangent du boeuf, du porc, du veau et du mouton.

Inversement, il arrive que des noms non-comptables deviennent des noms comptables tout en prenant une valeur et un sens différents. Des abstraits non-comptables tels que *l'attention, la bonté, la gentillesse, la curiosité* désignent au pluriel, en tant que noms comptables, /des actes de bonté/, /des actions gentilles/, /des objets curieux/; *l'ivoire, le marbre, le vin*, noms concrets non-comptables passent à la classe des noms comptables pour désigner des objets en ivoire ou en marbre ou encore des qualités diverses de ces mêmes substances: *un joli ivoire, une collection d'ivoires, des billes d'ivoires, des ivoires de bonne qualité*, etc. On remarquera l'importance du jeu des articles devant le nom ainsi que du changement de nombre dans l'extension du sens: *le vin → du vin → un vin → des vins*.

II.3. LE GENRE

Si, dans la classe des noms animés (humains/animaux), le genre adopté résulte d'un choix entre le masculin et le féminin, tous deux possibles (*homme/femme; pharmacien/pharmacienne; chat/chatte*) et qu'il recouvre la distinction sémantique des sexes, on ne peut pas en dire autant des noms de la classe des inanimés dont le genre, masculin ou féminin, imposé par la langue, sans possibilité de choix n'est qu'une convention qui permet tout au plus de classer les unités lexicales (*un vaisseau/une vaisselle*); on parlera, dans le premier cas, de **genre naturel** puisqu'il y a concordance entre genre et sexe et de **genre grammatical** (fixe ou arbitraire) pour les noms inanimés, ou encore selon l'expression de Damourette et Pichon, d'un «sexe fictif». On notera toutefois que, même dans les noms animés (humains + animaux), le genre n'est pas toujours motivé: beaucoup de noms de personnes désignant des professions exercées habituellement par les hommes ne marquent pas l'opposition de genre: *auteur, architecte, écrivain, juge, médecin, professeur*, etc.

Pour préciser le sexe, la langue recourt alors à la préfixation au moyen d'un générique: *Une femme professeur*, ou encore à la pronominalisation: *J'ai rencontré votre médecin. Elle m'a dit qu'elle passerait vous voir*.

Et puis, n'entend-on pas, en bon français familier, dire: «*la prof*», «*la chef*» ou «*la chefesse*», les deux derniers empreints d'une légère teinte d'ironie populaire. Sauf ces féminins plus ou moins familiers ou populaires, le français a amorcé une tendance qui encourage la création de nouvelles formes de féminin, ce qui n'est que le reflet, dans la langue, du phénomène social de l'émancipation de la femme: *avocate, artisane, attachée, aviatrice, candidate, championne*, etc. Tous les noms d'animaux non plus ne marquent pas les deux sexes par une opposition formelle. Si dans le champ sémantique des animaux domestiques il y a deux formes distinctes pour marquer les deux sexes: *coq/poule; bouc/chèvre, cheval/jument*, etc., on ne peut pas en dire autant de tous les noms d'animaux dont un grand nombre désigne l'espèce par un même nom, soit du masculin, soit du féminin: *un aigle, une baleine, un brochet, une carpe, un corbeau, une girafe, un requin, une souris*, etc. On se sert alors, pour en préciser le sexe, de la suffixation à l'aide des termes génériques «mâle»/«femelle»: *une souris mâle/une souris femelle*.

Le caractère immotivé du genre dans la classe des animés personnes est encore illustré par d'autres bizarreries de la répartition de certains noms entre les genres: *estafette, ordonnance, recrue, sentinelle*, etc., sont du féminin bien que désignant des militaires; les féminins *canaille, crapule, fripouille, gouape*, etc., s'appliquent encore à des hommes, et, inversement, les masculins *laideron, louchon, souillon, bas-bleu*, etc., s'emploient pour des femmes. Cette non-concordance entre genre grammatical et sexe est source de valeurs affectives (péjoration, ironie, mépris, etc.).

Dans la classe des noms inanimés, le genre est placé sous le signe de l'**arbitraire**. On ne saurait expliquer logiquement pourquoi des noms tels *râteau, couteau*, etc., sont masculins tandis que d'autres comme *bêche, cuiller*, etc. sont féminins. Dans la plupart de ces noms le genre est le résultat d'une évolution historique qui a «brouillé les fondements psychologiques de cette catégorie». C'est l'initiale vocalique qui explique de nos jours des féminins populaires tels que: *arrosoir, éclair, incendie, ouvrage*, etc., ainsi que des finales telles *-ée, -ose, -ule*, qu'on tend à percevoir comme féminines, et qui font de *apogée, hyménée, glucose, fructose, granule, tentacule*, etc. des noms féminins. Ce sont toutes ces tendances conjuguées qui expliquent le flottement du genre en français de nos jours.

Si l'opposition masculin/féminin n'est pas signifiante sur le plan logique de la distinction des sexes, elle joue cependant un rôle, une fonction distinctive importante sur les plans sémantique et lexical: c'est le genre qui distingue l'**agent** de l'**action** (*un aide/une aide*), l'**agent** de l'**objet** (*le critique/la critique, un enseigne/une enseigne*), etc., ou encore les homonymes homographes (*le mode/la mode*) ou homophones (*le maire/la mère*) etc. Mais le rôle du genre ne s'arrête pas là: au point de vue fonctionnel, c'est lui qui cimente le groupe nominal à travers le phénomène de l'accord qui peut atteindre même le groupe verbal (participes-adjectifs); c'est aussi ce qui permet au genre de fonctionner comme facteur de désambiguïsation, à rendement supérieur surtout dans le code écrit: «*les muscles de ses mains continuellement exercées*» (Balzac, in *G.L.F.C.*).

II.3.1. LES MARQUES DU GENRE DANS LE NOM ET L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Dans la plupart des cas, la forme du nom ne permet pas d'identifier le genre: si *fable* et *table* sont féminins, *câble* et *sable* sont masculins; *comté* est masculin alors que *vicomté* est féminin. La plupart des noms n'ayant pas de marque interne pour indiquer le genre, celui-ci est marqué par d'autres classes de mots tels les actualisateurs et les adjectifs-participes: les marques de genre (et de nombre) se distribuent sur des segments différents de la phrase, ce qui revient à dire que le genre est une structure syntagmatique

aussi, en ce sens que là où les formes font défaut, c'est le contexte, la construction, l'environnement qui entrent en jeu. Il arrive que toutes les marques soient neutralisées dans les deux codes à la fois:

Ces locataires sont désagréables.

Dans les noms suffixés, le suffixe devient un moyen quasi sûr d'identification du genre: *-age, -ail, -ard, -as, -eau, etc.*, fournissent des noms masculins (*arrachage, portail, chauffard, platras, rideau, etc.*), *-ade, -ance, -ée, -elle, -esse, etc.* donnent des dérivés féminins (*glissade, tendance, couvée, chandelle, richesse, etc.*).

La catégorie grammaticale du genre, par excellence nominale, s'étend à l'**adjectif qualificatif**. C'est le phénomène de l'accord qui assure la cohésion des diverses parties de l'énoncé. Les marques du genre forment souvent le liant des syntagmes. Comme dans le nom, la répartition des adjectifs entre les deux genres n'est pas un système cohérent. Il y a des cases qui restent vides. La plupart des adjectifs connaissent l'opposition masculin /féminin (*bon/bonne; heureux/heureuse*); il y en a cependant qui présentent une forme unique dans les deux codes, tels les adjectifs terminés en *-e* muet (*agréable, propre, etc.*) et ceux comme: *angora, chic, marron, mastoc, rococo, rosat, snob, etc.*; d'autres du même type tendent toutefois à varier tels: *bougon/bougonne, châtain/châtaine, grognon/grognonne, kaki/ kakie, etc.* Des adjectifs tels *bleu, poli, vrai, etc.*, ainsi que les participes-adjectifs terminés par une voyelle prononcée (*passé, vu, etc.*) ont un féminin dans la seule langue écrite (*une pensée vraie; la nuit passée; l'actrice que j'ai vue*). Enfin, certains adjectifs ont spécialisé leur sens au point qu'ils n'ont qu'un des deux genres et ne s'emploient plus qu'avec certains substantifs:

Toujours masculins: (*nez*) *aquilin*; (*pied*) *bot*; (*bateau*) *langoustier*; (*vent*) *coulis*.

Toujours féminins: (*bouche*) *bée*; (*porte*) *cochère*; (*ignorance*) *crasse*; *dive* (*bouteille*).

Longtemps les grammaires ont masqué par leurs analyses des marques du genre la réalité complexe du mécanisme de la formation du féminin en donnant une description des deux codes. La fameuse règle du **e muet** reste valable pour le seul code écrit où elle attire bon nombre de changements graphiques (changements de graphèmes consonantiques, redoublement, etc.). Cette règle n'a aucune incidence sur le code parlé: le plus souvent, la marque du féminin y est une consonne. Une des meilleures descriptions des marques du genre dans les deux codes de la langue a été donnée par J. Dubois à qui nous empruntons les principaux éléments d'analyse.

II.3.1.1. NATURE DES MARQUES DANS LE CODE ORAL

Les principaux aspects de la formation du féminin sont la variation consonantique et la variation vocalique.

1. Variation zéro/consonne. Cette variation concerne un grand nombre de noms et d'adjectifs-participes et elle se réalise en plusieurs types:

Type zéro/[z]: époux/épouse [epu]/[epuz]
marquis/marquise [marki]/[markiz]
gris/grise [gri]/[griz]

Type zéro/[s]: doux/douce [du]/[dus]
faux/fausse [fo]/[fos]
épais/épaisse [epɛ]/[epɛs]

Type zéro/[t]: candidat/candidate [kādida]/[kādīdat]
dévot/dévote [devo]/[devot]
favori/favorite [favori]/[favorit]

Type zéro/[ç]:	blanc/blanche	[blɑ̃]/[blɑ̃]
	frais/fraîche	[frɛ]/[frɛ]
Type zéro/[d]:	grand/grande	[grɑ̃]/[grɑ̃]
	criard/criarde	[crijar]/[crijar]
Type zéro/[g]:	long/longue	[lɔ̃]/[lɔ̃g]
Type zéro/[v]:	loup/louve	[lu]/[luv]

2. *Variation consonantique et variation de timbre.*

Cette variation est représentée par le type zéro/[r] qui s'accompagne d'une variation du timbre de [e] qui passe à [ɛ]; ce type de variation concerne un grand nombre de mots:

dernier/dernière	[dɛrnje]/[dɛrnjɛr]
fermier/fermière	[fɛrmje]/[fɛrmjɛr]

3. *Variation voyelle nasale/voyelle orale+consonne nasale.* On y distingue les types suivants:

Type [ã]/[an]:	paysan/paysanne	[peizã]/[peizan]
	partisan/partisane	[partizã]/[partizan]
Type [ô]/[on]:	bon/bonne	[bô]/[bon]
	baron/baronne	[barô]/[baron]
Type [ê]/[ɛn]:	certain/certaine	[sɛrtê]/[sɛrtɛn]
Type [ê]/[in]:	cousin/cousine	[kuzê]/[kuzin]
Type [ê]/[i...]:	malin/maligne	[malê]/[malin]
	bénin/bénigne	[benê]/[benin]

4. *Variation consonantique*

Type [r]/[ʒ], avec changement de timbre : [œ] passe à [ø]:	
	vendeur/vendeuse [vãdœr]/[vãdøz]
	menteur/menteuse [mãtœr]/[mãtøz]

Type [f]/[v] ou [k]/[ʃ]:	sec/sèche [sɛk]/[sɛ]
	veuf/veuve [vœf]/[vœv]

Il y a aussi le mot isolé:

fil/fille [fis]/[fij].

5. *Variation vocalique + variation zéro/consonne.* La variation vocalique: [o]/[ɛ], [u]/[ø], est suivie de l'addition d'une consonne au féminin, [l] en particulier:

Type [o]/[ɛl] :	beau/belle	[bo]/[bɛl]
	nouveau/nouvelle	[nuvo]/[nuvɛl]

Type [u]/[o]: mou/molle [mu]/[mol]
 fou/folle [fu]/[fol]

Types divers: lévrier/levrette [levrije]/[lɛvrɛt]
 vieux/vieille [vjø]/[vjɛj]

6. Variation zéro/[eS], avec ou sans variation vocalique de la base.

Sans variation vocalique: drôle/drôlesse [drol]/[drolɛS]
 nègre/négresse [nɛgr]/[nɛgrɛS]
 traître/traîtresse [trɛtr]/[trɛtrɛS]

Avec variation vocalique: docteur/doctoresse [doktœr]/[doktorɛS]
 La variation est plus complète dans: dieu/déesse [djø]/[dɛɛS].

7. Variation [tœr]/[tris]

acteur/actrice [aktœr]/[aktris]
 évocateur/évatrice [evokatœr]/[evokatris]

8. Variation x/zéro

Cette variation est caractérisée par la disparition d'une syllabe au féminin (formation régressive):

mulet/mule [mylɛ]/[myl]
 canard/cane [kanar]/[kan]

9. Opposition entre deux segments

Noms de parenté:

mari/femme	oncle/tante	père/mère
frère/soeur	neveu/nièce	parrain/marraine
gendre/bru	homme/femme	
mâle/femelle	garçon/fille	

Animaux de la ferme:

coq/poule taureau/vache cheval/jument bélier/brebis, etc.

II.3.1.2. NATURE DES MARQUES DANS LE CODE ÉCRIT

La marque du code écrit est représentée par le «e muet» qu'il est plus conforme à la réalité du code d'appeler *morphème graphique*. Il faut préciser que l'adjonction du graphème -e ne se répercute pas toujours sur le plan oral, ce qui fait conclure à la non-concordance des marques dans les deux codes envisagés: c'est surtout le cas des noms et des participes-adjectifs qui se terminent par une voyelle prononcée ou par une consonne finale prononcée: *ami/amie, vrai/vraie, meilleur/meilleure, direct/directe*, etc.

1. La marque principale du code graphique, le morphème -e peut s'ajouter à une suite de graphèmes quelconque:

<i>ami-e</i>	<i>élu-e</i>	<i>craint-e</i>
<i>grand-e</i>	<i>hardi-e</i>	<i>suprenant-e</i>
<i>écrit-e</i>	<i>fort-e</i>	<i>surpris-e</i>
<i>partisan-e</i>	<i>idiot-e</i>	<i>lauréat-e</i> , etc.

Les mots qui se terminent au masculin par le graphème *e* ne portent pas la marque du féminin (forme syncrétique ou indifférente): *propre, artiste, locataire, élève, jaune, fumiste, catastrophique*, etc.

2. L'adjonction du graphème *-e* entraîne un certain nombre de mutations graphiques dont voici les principales:

- a) Mutation de l'avant-dernier graphème (*e* → *è*):
fermier/fermière
inquiet/inquiète
léger/légère
- b) Mutation graphique du dernier graphème (*x* → *s*, *f* → *v*, *r* → *s*, etc.):
heureux/heureuse *danseur/danseuse*
époux/épouse *loup/louve*
veuf/veuve *bref/brève*
 (double mutation: *f/v*, *e/è*)
- c) Gémination du graphème final dans les mots en *-el*, *-il*, *-ul*, *-on*, *-ien*, *-s*, ainsi que *paysan, Jean, chat*:
cruel-le *pharmacien-ne* *baron-ne*
pareil-le *ancien-ne* *bon-ne*
nul-le *bas-se* *épais-se*
expres-se *chat-te* *paysan-ne*, etc.
- d) Addition d'un graphème ou d'une suite de graphèmes:
-esse: prince/princesse
-igne: malin/maligne
-ngue: long/longue
-rque: turc/turque
- e) Addition de graphème avec modification des graphèmes de la dernière syllabe :
-eresse: vengeur/vengeresse
-trice: acteur/actrice
-elle: nouveau/nouvelle
-olle: mou/molle

II.3.2. LE GENRE DANS LES NOMS PROPRES

Le genre *y* est envisagé dans deux sous-classes: la sous-classe des inanimés comprenant les noms propres géographiques employés avec ou sans article et la sous-classe des animés dans laquelle on fait entrer les noms propres de personnes employés sans article.

Noms propres géographiques:

a) accompagnés de l'article: les noms qui commutent avec les termes *région, pays, province* et qui se terminent par le graphème *-e* sont généralement au genre féminin: *La Provence, la France, la Norvège*, etc. Mais: *Le Mexique*.

Les noms masculins sont:

- les noms terminés par un *a*: *le Canada, le Venezuela, le Nevada*, etc. :
 - les noms terminés par [s], [k], [m], [l]: *le Laos, le Maroc, le Surinam, le Népal*, mais : *la Belgique*;
 - les noms terminés par [i], écrit *-i* ou *-is*: *le Chili, le Mississippi*, etc. Mais: *la Géorgie, la Californie*, etc.;
 - les noms terminés par [ɛ]: *l'Uruguay, le Paraguay*.
- b) non accompagnés de l'article: ce sont des noms de ville pour la plupart masculins: *Paris, Londres, Budapest*, etc. Mais: *Vienne, Rome*, etc. (noms terminés par le graphème *-e*).

Quelques noms de ville marquent leur genre par l'article: *Le Mans, La Rochelle, le Havre, le Caire*, etc.

Les noms masculins peuvent prendre stylistiquement le féminin:

*Paris est **belle** au printemps.*

Noms propres de personnes (sans article)

Ces noms présentent des systèmes de marques identiques à celles de la classe des noms animés (personnes, animaux) communs:

- variation zéro/consonne: *François/Françoise*
- variation voyelle nasale/voyelle orale + consonne nasale: *Jean/Jeanne, Julien/Julienne*
- adjonction d'un suffixe diminutif: *Henri/Henriette*
- variation d'un segment préfixé devant les noms de famille: *Monsieur Dupont/Madame Dupont.*

II.3.3. LE GENRE DANS LES NOMS COMPOSÉS

Le genre est généralement dicté par la nature des constituants du nom composé: ils prennent ordinairement le genre du nom déterminé: *un bateau-mouche, un bas-bleu, une basse-cour, une chauve-souris*, etc. On dit, cependant, pour des raisons sémantiques: *un rouge-gorge, un rouge-queue*, etc.

Les noms formés sur les types structuraux suivants sont généralement masculins:

- **Verbe + Nom**: *un porte-plume, un abat-jour, un perce-oreille*, etc. Dans les noms de personnes, c'est le sexe qui indique le genre: *le/la garde-barrière*;
- **Verbe + Verbe**: *le savoir-vivre, le laissez-passer, un oui-dire*, etc. ;
- **Préposition (adverbe) + Substantif**:
a) dans les animés, le genre varie suivant le sexe: *un/une sans-cœur, un/une hors-la-loi*;
b) dans les inanimés, c'est généralement le masculin qui l'emporte: *un en-tête, un sous-main*, etc. Le féminin peut cependant apparaître si la préposition prend la valeur d'un adverbe: *une avant-scène, une avant-cour*, etc.

On rencontre toutefois plus d'une exception.

Les expressions comme les propositions substantivées prennent naturellement le genre masculin: *un tête-à-tête, un va-et-vient, un on-dit, un qu'en-dira-t-on*, etc. Dans les animés, le genre est variable: *un/une rien du tout, un/une vaurien/ne*, etc.

II.3.4. LE GENRE DANS LES NOMS ÉTRANGERS

Les noms empruntés à une langue étrangère prennent le genre masculin: *week-end, camping, caravaning, best-seller*, etc., à moins qu'une analogie formelle ou une raison sémantique quelconque ne leur fassent prendre le genre féminin: *choucroute*, de l'allemand *sauerkraut*, est féminin sous l'influence de *croûte*, *redingote* et *jeep* sont dits au féminin parce que le locuteur leur fait correspondre les mots français *veste* et *voiture*, etc.

II.4. LE NOMBRE

La catégorie du nombre est une catégorie spécifiquement nominale. Au point de vue du sens, seul le nom varie en nombre. Si le signifié et le signifiant (ce dernier surtout en langue écrite) du substantif sont modifiés par le nombre, les autres classes de mots — adjectifs, verbes — ne sont modifiés que sur le plan du signifiant: c'est le phénomène de l'accord. Comme le genre, le nombre est une structure syntagmatique aussi, les marques du nombre étant réparties en différents points de la chaîne parlée ou écrite pour assurer la cohésion du discours.

La catégorie du nombre se présente en français sous la forme d'une opposition binaire singulier/pluriel. Au point de vue de la forme, cette opposition n'est marquée dans la plupart des substantifs et des adjectifs que dans la seule langue écrite par le graphème *-s*, ce qui a fait conclure à l'absence d'une véritable opposition morphologique. La plupart des noms français n'ont plus de forme du pluriel. L'idée du pluriel est dans les mots qui accompagnent nécessairement le nom: articles, déterminants, adjectifs, etc.

Tous les noms ne se trouvent pas dans la même situation vis-à-vis du nombre. Il y en a qui ne s'emploient qu'à l'un des deux nombres:

- noms qui ne s'emploient ordinairement qu'au singulier ("singularia tantum"): noms de sciences (*la physique, la géographie, la linguistique*, etc.); noms de matières (*le fer, le beurre, l'or, l'eau*, etc.); noms abstraits (*la bonté, la charité, l'orgueil*, etc.); noms des points cardinaux (*le sud, l'est*, etc.); noms des sens (*la vue, l'ouïe*, etc.). On peut imposer le pluriel à certains de ces noms qui changent de sens tout en passant d'une classe sémantique à une autre:

Noms abstraits

la bonté → *une bonté*

l'antiquité → *une antiquité*

Noms non-comptables

du beurre → *un beurre*

du marbre → *un marbre*

Noms inanimés

l'intelligence → *une intelligence*

Noms concrets

→ *des bontés*

→ *des antiquités*

Noms comptables

→ *des beurres*

→ *des marbres*

Noms animés

→ *les intelligences*

D'autres noms s'emploient au singulier comme au pluriel avec toutefois des sens différents. Tels sont:

le ciseau (de menuisier)/*les ciseaux* (de couturière)

l'échec (insuccès)/*les échecs* (jeu)

la lunette (instrument d'astronomie)/*les lunettes* (bésicles).

Dans la plupart de ces noms, il y a lieu de considérer les pluriels comme appartenant à la classe des noms à nombre fixe (*des ciseaux* : /un seul instrument à deux lames tranchantes ou plusieurs instruments/); les singuliers appartiennent alors à la classe des noms à nombre variable (*un ciseau/des ciseaux de menuisier*). Tout cela souligne la fonction distinctive du nombre sur le plan lexico-sémantique.

Enfin, un certain nombre de noms s'emploient par tradition historique toujours au pluriel. C'est le cas des pluriels permanents où le pluriel est dans le signe et non dans le sens:

- les noms de diverses cérémonies: *les accordailles, les épousailles, les fiançailles*.

- deux substantifs désignant des lieux peu éloignés: *les alentours, les environs*.

Parmi les substantifs "pluralia tantum", il y en a qui, du point de vue du sens, désignent le plus souvent des ensembles d'objets ou de notions: *les archives, les décombres* (ruines, gravats), *les entrailles, les frusques* (mauvais habits), *les hardes* (vêtements pauvres et usagés), *les immondices* (déchets, résidus, ordures), *les mœurs*, etc.

II.4.1. LES MARQUES DU PLURIEL DANS LES SUBSTANTIFS ET DANS LES ADJECTIFS

a) Nature des marques dans la langue parlée

La variation formelle du pluriel concerne un nombre de noms relativement très restreint. L'opposition *singulier/pluriel* est marquée, comme pour le genre, par la

variation vocalique et l'opposition consonne/zéro. Les quatre sous-classes qu'on y distingue sont des séries fermées:

1. Variation [al]/[o]: Type *cheval/chevaux* [ʃcval]/[ʃcvo]

Cette sous-classe compte à peine une trentaine de mots: *bocal, amiral, général, caporal, local, signal, arsenal, journal, animal, ordinal, etc.* Cette sous-classe est en voie de se dégrader à cause, d'une part, de la tendance, dans la langue populaire et dans celle des enfants, à éliminer la marque du pluriel comme superfétatoire et, d'autre part, de l'existence d'une série ouverte au pluriel en [al]: *bal, carnaval, cérémonial, festival, récital, régal, etc.*

Il en est de même pour les adjectifs qualificatifs. A côté de la série au pluriel en [o], il y a les adjectifs invariables au pluriel: *banal, bancal, fatal, final, glacial, natal, naval, tonal*. Entre les deux, il y a la liste des pluriels hésitants.

2. Variation [aj]/[o]: type: *travail/travaux* [travaj]/[travo]

Les dix substantifs de cette sous-classe: *aspirail, bail, corail, émail, fermail, soupirail, travail, vantail, ventail, vitrail* n'ont pas tous le même fréquence; seul *travail/travaux* maintient ce micro-système grâce à sa haute fréquence. D'autres noms comme *travail, émail*, ont un pluriel en [aj], donc invariable, qui s'est lexicalisé (*emails* = vernis/*émaux* = ouvrages émaillés; *travails* = dispositifs servant à immobiliser les grands animaux (chevaux) pour pratiquer sur eux certaines opérations). Le micro-système est encore concurrencé par les noms en [aj] au pluriel invariable en langue parlée: *chandail, attirail, détail, portail, éventail, rail, etc.*

Variation consonne/zéro accompagnée d'une variation vocalique:

Type: *bœuf/bœufs* [bœf]/[bø].

Les autres termes de cette série sont: *œuf, os, ciel, aïeul*. *Ciel* et *aïeul* ont aussi un pluriel invariable en langue parlée, spécialisé sémantiquement (*ciels* d'un tableau, *ciels de lit* (= daïs), *ciels de carrière*, etc.; *aïeuls* (= grands-parents).

4. Un seul mot comportant une alternance vocalique contrastive avec un changement de place de la consonne: *un œil/des yeux* [œj]/[jø]. La forme non marquée *œils* se conserve dans les composés: *œils-de-bœuf, œils-de-chat, etc.*

Ces variations formelles atteignent, on le voit bien, un nombre infiniment petit de noms (une cinquantaine!); la plupart des noms qui se comptent par dizaines de milliers ne comportent pas de marques internes du pluriel. Ceci revient à dire que l'information "pluriel" est transférée sur d'autres classes de mots distribués sur l'axe syntagmatique: **déterminants actualisateurs** (articles, adjectifs possessifs, démonstratifs, etc.), **adjectifs qualificatifs**, **substituts** (personnels, démonstratifs, possessifs, etc.), **verbes**. Les marques du nombre dans toutes ces classes de mots se constituent en systèmes de suppléance. A ceux-ci, on peut encore ajouter le son [z] qui devient une marque morphologique du pluriel comme dans: *Leurs-z-enfants courent dans le jardin* où toute autre marque fait défaut en langue parlée.

b) Nature des marques dans la langue écrite

C'est le graphème **-s** qui comporte trois variantes: **-s, -x, Ø**.

1. **Ø** caractérise tous les noms terminés par **-s, -x, -z** au singulier. C'est le cas bien connu des substantifs invariables au pluriel: *un/des avis, une/des voix, un/des nez, etc.*

2. le graphème **-x** marque le pluriel des substantifs ou des adjectifs en **-au, -eau, -eu**: *fabliaux, tableaux, nouveaux, cheveux, feux, etc.* Il y a toutefois un sous-ensemble de noms en **-au** et en **-eu** dont la marque est **-s**; ce sont pour la plupart des substantifs récents: *landaus, lieux* (/poisson/), *pneus, bleus*. Inversement, sept noms en **-ou** prennent le graphème **-x**: *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou*.

3. le graphème **-s** s'ajoute à tous les autres substantifs ou adjectifs.

Les marques **-s** et **-x** s'étendent aux déterminants et aux substituts: *les, ces, mes, eux, ceux, ils, lesquels, certains, d'autres*, etc.

Au système des marques en **-s** qui caractérisent le syntagme nominal (déterminants + substantifs + adjectifs) et en assurent la cohésion répond, en distribution syntagmatique complémentaire, le système des marques en **-(e)nt** qui intéressent les verbes: *il joue/ils jouent*.

II.4.2. LA MARQUE DU PLURIEL DANS LES NOMS PROPRES

Les noms propres de personnes déterminés par eux-mêmes n'ont pas de marque interne en langue parlée. L'information de "pluriel" y est assurée par l'introduction de l'article: *Durand/un Durand/les Durand(s)*.

a) Dans la langue écrite, les noms propres marquent le pluriel au moyen du graphème **-s** dans les cas suivants:

- quand ils désignent des familles illustres, généralement royales ou princières: *Les Bourbons, les Guises*, etc.
- quand ils désignent une espèce à laquelle sert de type l'individu nommé: *Combien de **Mozarts** naissent chaque jour en des îles sauvages!* (J. Rostand, in *G.L.F.C.*, p. 175)
- quand ils désignent des oeuvres d'art représentant l'individu nommé: *des Apollons, des Cupidons, des Madones*, etc.

b) Le graphème **-s** disparaît, seul l'article marque le pluriel:

- quand les noms propres désignent des familles peu illustres ou d'origine obscure: *les Thibault* (R. Martin du Gard), *les Tonsard* (Balzac), etc. ;
- quand les noms propres désignent des individus portant le même nom: *les* (frères) *Goncourt*;
- quand ils désignent de façon emphatique un seul individu: le génie *des Colbert*, *des Sully* (Balzac) ;
- enfin, quand ils désignent des ouvrages ou des œuvres d'art par le nom de leur auteur:

*Ils se risquaient à acheter **des Matisse*** (Mauriac).

*Cinq ou six **Proust**, trois **Balzac** sont très demandés* (Colette).

Quant aux noms propres géographiques, ils sont soit singuliers, soit pluriels: *Paris, le Havre, les Baux, les Pyrénées*.

II.4.3. LE PLURIEL DES NOMS COMPOSÉS

On distingue les deux cas suivants :

a) les éléments constitutifs sont **soudés** : le pluriel suit les règles de formation des noms simples: *des gendarmes, des passeports*, etc. On enregistre quelques exceptions: *des bonshommes, des gentilshommes*, où le *s* intérieur se prononce [z], et les composés *Messieurs, Mesdames, Mesdemoiselles*;

b) les éléments constitutifs sont **séparés**: la marque du pluriel est commandée par le type structural du composé (nature des éléments constitutifs, variables ou invariables) et par le sens des composés:

1. *Nom + Nom; Adjectif + Nom; Adjectif + Adjectif*: les deux éléments prennent la marque du pluriel: *un coffre-fort/des coffres-forts, une basse-cour/des bas- ses-cours, un sourd-muet/des sourds-muets*.

2. *Nom + Nom*: les deux mots prennent la marque du pluriel s'ils sont apposés: *un bateau-mouche/des bateaux-mouches*; seul le premier nom est variable quand le second en est le complément: *un chef-d'œuvre/des chefs-d'œuvre, un timbre-poste/des timbres-poste*.

3. *Verbe + Nom*: suivant le sens, seul le nom peut varier: *un abat-jour/des abat-jour, un tire-bouchon/des tire-bouchons*. On écrira toujours au singulier comme au pluriel: *un/des porte-avions, un/des casse-noisettes*.
4. *Adverbe (ou préposition) + Nom*: seul le nom marque le pluriel: *des avant-postes, des haut-parleurs*; mais *des après-midi*.
5. *Verbe + Verbe ou toute une proposition*: il n'y a pas de marque de pluriel: *des laissez-passer, des va-et-vient, des meurt-de-faim*, etc.

II.4.4. LE PLURIEL DES EMPRUNTS

Les mots latins ou empruntés à une langue vivante, d'usage rare ou récents, conservent leur pluriel d'origine: *un carbonaro /des carbonari, un clubman/des clubmen, un lied/des lieder, un maximum/des maxima, un sanatorium/des sanatoria, un soprano /des soprani*, etc. La tendance est, en français contemporain, à l'intégration dans le système morphologique de la langue: *des lieds, des sanatoriums, des sopranos, des maximums*.

La résistance à l'intégration est plus grande dans le cas des termes anglais comportant la marque *-man* (sg.)/*-men* (pl.): *gentleman/gentlemen, rugbyman/rugbymen, barman/barmen*.

Quelques noms enfin restent invariables: *des amen, des intérim, des véto*, etc. On aura remarqué que dans tous les cas la variation en nombre n'a aucune incidence sur le plan de la langue parlée.

CONCLUSIONS

Au terme de cette analyse des deux catégories du **genre** et du **nombre** dans les noms et les adjectifs, quelques remarques s'imposent:

- Le rendement fonctionnel des marques internes est très faible (voire nul dans le cas du pluriel: cinquante substantifs à peine, très peu d'adjectifs comportent des marques internes); l'information de genre et de nombre est sauvée par les marques externes; elle est transférée sur d'autres segments de la chaîne parlée ou écrite: actualisateurs, adjectifs, substituts, verbes. Le genre et le nombre nous apparaissent, à travers le phénomène de l'accord, comme une structure syntagmatique.

- La répartition des marques en différents points de la chaîne parlée ou écrite est un facteur de cohésion morpho-syntaxique entre les différents constituants de l'énoncé. Les marques forment le liant morphologique ou la joncture des syntagmes; c'est cette fonction qui se dissimule sous le nom d'accord.

- Les marques ne sont pas de même nature dans les deux codes et elles ne se superposent pas. La dissymétrie joue toujours au profit du code écrit; si **m** est le nombre de marques du code écrit et **n** celui du code oral, on a: $m \geq n$.

EXERCICES

E.II.1. Analysez les noms des textes suivants du point de vue de leur espèce (commun/propre ; abstrait/concret ; collectif/individuel ; simple/composé) :

“Madeleine Albright, la représentante américaine à l'ONU, est une femme énergique et lucide. Elle a dit la vérité en s'exclamant : « Soyons honnêtes, la résolution 824 est un palliatif ». Le palliatif, pourtant, a donné quelques résultats. La création de zones de sécurité dans les poches musulmanes de l'Est de la Bosnie fut suivie d'un cessez-le-feu, négocié par l'infatigable général Morillo. Et les combats s'étaient arrêtés dans cette région en début de semaine, malgré une nouvelle flambée de violence entre Musulmans et Croates dans le secteur de Mostar.” (E)

E.II.2. Précisez le sens et l'origine des noms soulignés :

Elégance nonchalante : Pour Marc Lavoine, veste en laine et cachemire, à patchwork de petits carreaux et de prince-de-galles.

Les quatre catherinettes de la maison repartiront chacune avec un chapeau de velours et satin, rehaussé de tulle vert et or.

Voilà une jolie silhouette, avec un grand panama et de brillants escarpins en ottoman crème.

E.II.3. Relevez dans les phrases suivantes les mots ou groupes de mots qui, précédés de l'article, prennent une valeur de nom :

- a) "Louis le suit des yeux, qui gravit lentement la pente du Foraz et le rouge vif de sa cabine tranche sur le vert de la montagne en été." (PM)
- b) "Ceci, dit-il d'une voix éclatante en montrant la Peau de chagrin, est le pouvoir et le vouloir réunis." (B1)
- c) "Tant pis pour moi! Affrontons le ridicule!" (HB)
- d) "Quelle horreur! Vous n'auriez nul chagrin de tuer vos amis pour un si..." (B1)
- e) "Allez, Marcel! reprit-elle en employant le vous, pour bien marquer qu'elle était dans l'exercice de ses plus sublimes fonctions." (HB)
- f) "Cependant, une fois la prière du soir expédiée, l'insouciance naturelle des enfants reprit le dessus, notre père se dérida [...]." (HB)

E.II.4. Formez le féminin des noms suivants ; précisez les marques du genre dans le code écrit et dans le code oral :

acteur, baron, berger, bourgeois, cadet, candidat, chameau, chat, chien, courtisan, cousin, dévot, dieu, duc, écolier, épicier, époux, favori, fermier, fou, Français, gardien, héros, idiot, instituteur, Juif, jumeau, lapin, lion, loup, marchand, marquis, menteur, nègre, paysan, pharmacien, prince, roi, roux, sot, verrat, veuf, voisin.

E.II.5. Complétez les points par l'article convenable :

Mon grand-père a toujours aimé les animaux. Dans sa cour il y avait bouc et chèvre, vache et taureau, bélier et ... brebis. bouc s'appelait M. Dupont et brebis ne s'entendait pas du tout avec lui. vache avait un drôle de nom : Eléphantine. Les volailles partageaient à l'amiable la basse-cour, et parce que mon grand-père n'avait pas eu le temps d'écrire leurs noms sur le registre d'état civil, on les appelait tout simplement : Un, Deux, etc. C'est-à-dire que coq s'appelait Un, jars Trois, oie Quatre, cane Cinq, canard Six, dindon Sept et dinde Huit. Mon cher grand-père n'avait pas oublié les bêtes sauvages : il avait apprivoisé même cerf, biche, singe et hase. On aurait cru que c'était l'Arche de Noé ou le zoo.

E.II.6. Composez de brèves phrases avec les noms suivants précédés de l'article en considérant qu'ils se rapportent à l'activité d'une femme :

amateur, architecte, artiste, athlète, camarade, chauffeur, chef, collègue, diplomate, disciple, élève, fournisseur, gosse, graveur, guide, interprète, journaliste, juge, maire, ministre, modèle, orateur, peintre, professeur, propriétaire, témoin, touriste, vainqueur.

E.II.7. Quel rôle joue l'opposition de genre dans les couples de noms suivants :

balle/ballon ; bassin/bassine ; carafe/carafon ;
grain/graine ; moissonneur/moissonneuse ;
poire/poirier ; pomme/pommier ; savon/savonnette.

E.II.8. *Accordez convenablement les mots soulignés avec les noms qu'ils déterminent :*

a) Un artiste ne peut attendre aucun aide de ses pairs. – Ce garçon est un aide précieux pour son père, qui ne pourrait pas se débrouiller sans lui. – Le poste du village est tombé sous le feu de bois. – Toutes ces fleurs, dans de grand vases, répandent un parfum qui grise. – Les mannequins de Giorgio Armani présenteront au mois de juillet, à Paris, le mode éclatant de l'automne 1995. – Si l'on veut des étudiants bien préparés, on doit changer entièrement le mode d'enseignement. – Il n'a rien écrit, le page est blanc. – Les pages du prince étaient beau et rusé.

b) Le capitaine n'est pas ce qu'on appelle un foudre de guerre. – Ce foudre effrayant a fait sortir les gens de leurs maisons. – Tu n'es vraiment pas poli, tu bâilles comme un carpe dès le début du cours. – Longtemps couché sur le poignet, il a maintenant mal au carpe droit. Le geste est un ensemble de poèmes épiques du moyen âge, relatant les exploits d'un même héros. – Ses gestes trop lent trahissaient la peur. – La fille trouvait les petit faunes intéressant. – Le faune tropical fait l'intérêt de nos biologistes pendant cette expédition au Brésil. – Sur le cartouche gris on a écrit un autre nom, mais je sais que le tableau s'appelle "Musique". – Ces cartouches de gauloises que tu as acheté sont trop cher.

E.II.9. *Employez successivement les noms suivants au masculin et au féminin : mettez-les dans des phrases de façon à en faire ressortir le sens ; éventuellement, caractérisez chaque nom par un adjectif-épithète.*

aigle, crêpe, garde, laque, moule, mousse, œuvre, paillasse, physique, platine, pourpre, radio, somme, vapeur.

E.II.10. *Accordez convenablement les mots soulignés avec les noms qu'ils déterminent, puis faites des phrases avec chacun d'eux :*

<u>un</u> affiche <u>original</u>	<u>un</u> arôme <u>exquis</u>
<u>un</u> art <u>décoratif</u>	<u>un</u> attaque <u>surprenant</u>
<u>un</u> balançoire <u>élégant</u>	<u>un</u> bonbon <u>fourré</u>
<u>un</u> briquet <u>cher</u>	<u>un</u> café <u>sucré</u>
<u>un</u> casque <u>anglais</u>	<u>un</u> champagne <u>sec</u>
<u>un</u> chiffre <u>important</u>	<u>un</u> bon <u>chocolat</u>
<u>un</u> compote <u>délicieux</u>	<u>un</u> crime <u>affreux</u>
<u>ce</u> danse <u>espagnol</u>	<u>le</u> diplôme <u>royal</u>
<u>un</u> drogue <u>dangereux</u>	<u>un</u> épithète <u>inédit</u>
<u>un</u> huile <u>médicamenteux</u>	<u>un</u> interview <u>intéressant</u>
<u>un</u> légume <u>frais</u>	<u>ce</u> liqueur <u>savoureux</u>
<u>un</u> purée <u>onctueux</u>	<u>un</u> orchestre <u>merveilleux</u>
<u>un</u> petit <u>ride</u>	<u>un</u> sauce <u>suculent</u>
<u>un</u> tribu <u>urbain</u>	<u>un</u> valse <u>viennois</u> .

E.II.11. *Faites correctement l'accord des mots soulignés :*

a) Je me rappelle très bien que j'ai mis mon beau agenda noir sur la table, mais je ne le retrouve pas. – Tu trouves que l'absinthe est trop parfumé, mais tu le bois sans eau. – Les murs étaient faits de petit alvéoles doré. – Son anneau enfermait un beau améthyste de Hongrie, qu'elle avait reçu de sa tante. – L'ambre gris fourni par le cachalot est utilisé en parfumerie. – Ce joli apostrophe que tu as mis après le dernier mot n'est pas du tout nécessaire. – Le délicieux arôme de café attirait beaucoup de passants dans le boutique turc. – Pour son anniversaire, ma grand-mère a reçu un petit

balançoire anglais qu'elle a installé dans le balcon. – Une grande exposition d'art irlandais eut lieu à St.-Gall. – Ton nouveau auto est vraiment beau. Où l'as-tu acheté ? – Je crois que l'axe n'est pas droit, tu dois le vérifier encore une fois. – L'attaque furieux du lion l'a surpris sans aucune arme.

b) L'absinthe que vous nous avez offert est vraiment délicieux. – Ce agenda est trop cher, on ne peut pas le prendre. – Sa peau exhalait un arôme enivrant de fruits tropicaux. Ses beau dents blanc lui ont apporté une fortune : il a fait de la publicité pour Colgate. – Il n'y a pas d'art plus raffiné que l'art japonais. – Mes collègues n'aiment pas le chanson français, ils le trouvent léger, superficiel. Vous avez tracé les grand axes de la réforme, mais ce n'est pas suffisant. – Les ballerines de l'opéra anglais ont présenté un danse ancien qui a étonné les invités de l'ambassadeur. – J'aime les bonbons fourré au chocolat, mais je préfère celui à la menthe. – Le compote de ta tante est sauvoureux, passe-moi encore une tasse.

E.II.12. Complétez les points par à, au, aux, ou en :

Ils fouillent ... Normandie : sans succès. ...Portugal : sans succès. ... Gadoufaoua ... Niger : toujours rien dans le tamis. Mais ... Saint-Nicolas-du-Port, près de Nancy, puis ... Maroc, ils trouvent de superbes filons. Denise Sigogneau-Russell et son mari Donald Russell sont chercheurs au Muséum. Les gisements du crétacé, ... Mongolie, sont pour eux une aubaine inespérée. /.../ (G)

E.II.13. Accordez correctement les mots soulignés :

<u>un</u> cerf-volant <u>merveilleux</u>	<u>un</u> chef-d'œuvre mal <u>connu</u>
<u>un</u> compte-gouttes <u>ingénieux</u>	<u>un</u> contre-attaque <u>aérien</u>
<u>un</u> coupe-papier <u>luxueux</u>	<u>un</u> cure-dent <u>bleu</u>
<u>un</u> faire-part <u>déconcertant</u>	<u>un</u> garde-robe <u>somptueux</u>
<u>un</u> perce-neige <u>blanc</u>	<u>un</u> perce-papier <u>lourd</u>
<u>un</u> pèse-bébé <u>élégant</u>	<u>un</u> pomme de terre <u>gâté</u>
<u>un</u> portefeuille <u>plein</u>	<u>un</u> réveille-matin <u>parfait</u>
<u>un</u> timbre-poste <u>cher</u>	<u>un</u> wagon-citerne <u>géant</u>

E.II.14. Donnez le pluriel des noms suivants. Précisez les marques du nombre dans le code oral et dans le code écrit pour chacun de ces noms :

bocal	bœuf	capital	cardinal	carnaval
cérémonial	chacal	chandail	choral	corail
corps	détail	drapeau	émail	femme
fonds	genou	hibou	hôpital	journal
landau	madrigal	œuf	pneu	pou
rail	rival	temps	trou	voix

E.II.15. Mettez les syntagmes suivants au pluriel :

un tel avis	un panneau électoral
ce petit bleu	un péché capital
ce chant pastoral	un peuple oriental
un chapeau phénoménal	le plat provençal
un clou géant	un poids énorme
le joli clown	le même puits

E.II.16. Mettez les noms soulignés au pluriel et faites tous les changements nécessaires :

Ta belle-mère n'a pas aimé le joujou que tu as acheté pour ton fils, elle l'a trouvé

stupide.

La kangourou abrite ses petits dans sa poche ventrale.

Son neveu est vraiment malhonnête. On ne donne pas d'argent à un tel neveu sans lui demander ce qu'il va en faire.

Mon dessert préféré est le chou à la crème, celui que ma mère a préparé est délicieux.

Voilà un très beau couteau, mais ce n'est pas le mien.

La bal masqué de ce mois est organisé par une association philanthropique de Belgique.

Cet aveu – je parle de celui de Bernard – a beaucoup influencé le juge.

Le milieu où il a vécu ces dernières années l'a complètement transformé.

L'autre fou est entré lui-même dans le magasin pour se convaincre qu'il n'y avait plus personne dedans.

Ce cristal est éblouissant, mais il n'est pas le tien.

Le canal d'Amsterdam, que notre joli bateau a parcouru, nous a coupé le souffle.

Mes amis ont passé la nuit dans un caveau chic de Montmartre.

E.II.17. Mettez au singulier :

les chevaux des paysans	les mets savoureux
les époux mystérieux	les prix des marchandises
les éventails des Chinoises	les processus mentaux
les fanaux des locomotives	les puits des villages
les gouvernails des bateaux	ces quintaux de blé
les javelots des athlètes	les signaux lumineux
les joujoux des enfants	les succès des héros
les locaux commerciaux	les tas de briques

E.II.18. Donnez les définitions des noms suivants. Indiquez ceux qui peuvent être employés au singulier et précisez si le sens reste le même :

accordailles; alentours; ambages; affres; archives; bésicles; brisées; calendes; catacombes; confins ; débris; doléances; environs; épousailles; nippes; obsèques; ossements; prémices; saturnales; tenailles; ténèbres; vivres.

E.II.19. Mettez au pluriel, si nécessaire, les noms propres soulignés :

“Des fêtes des Valois au grand cérémonial des Bourbon, il y eut autour des monarques une surenchère dans le faste royal accompagnant l'extension du palais.” (G)

“Tout aussi généreux à son égard, de riches familles de mécènes, tels les Rotschild et les David-Weill dotent depuis plus d'un siècle le musée de pièces inestimables.” (G)

“Accrochés depuis vingt ans sur les grands murs rouges des salles Mollien, Denon et Daru, les quatre-vingts David, Delacroix, Gros, Ingres ne bougeront pas.” (G)

“Ces collections qui comptent également des Delacroix, Decamps, Millet, Daubigny, Rousseau et Dupré doivent rester groupées. Placées près des autres Corot acquis par le Louvre, elles retraceront l'évolution du peintre.” (G)

“Nous arrivâmes au cimetière. Il était plein du nom des Jacoppo . Les plus anciens se prononçaient Jacoppus ou Jacoppinus, et dataient des Carolingien.” (CB)

Il y a deux Rhin : le Rhin antérieur et le Rhin postérieur.

E.II.20. Mettez les noms suivants au pluriel, ensuite employez-les (au singulier et au pluriel) dans un court dialogue : bonhomme ; gentilhomme ; madame ; mademoiselle.

E.II.21. Donnez le pluriel des noms composés suivants, ensuite employez ces noms dans

de courtes phrases. Justifiez la forme de pluriel : abat-jour; accroche-cœur; arc-en-ciel.

III. LES SATELLITES DU NOM

Déterminants essentiellement actualisateurs Déterminants accidentellement actualisateurs Déterminants non-actualisateurs L'article défini, l'article indéfini, l'article partitif Le déterminant démonstratif, le déterminant possessif Le déterminant interro-exclamatif Le numéral cardinal Les déterminants indéfinis Le degré zéro de la détermination

III.1. LES DÉTERMINANTS

Accompagnateurs, déterminants, adjoints du nom : telles sont les appellations qu'on peut lire couramment dans la plupart des grammaires françaises, et dont les auteurs se servent pour dénommer des unités comme *le, un, des, du, mon, ces, quel, autre, quelque, deux*, etc., sans lesquelles le nom ne saurait passer du dictionnaire (du virtuel) à la phrase (au plan du réel), de la langue à la parole, au discours, du plan paradigmatique au plan syntagmatique. Le nom, pour entrer dans une chaîne parlée ou écrite, a - sauf exception - toujours besoin de se faire précéder par une de ces unités qui, à des degrés différents, l'actualisent. C'est à travers ces "morphèmes d'actualisation" que la notion virtuelle exprimée par le nom *homme* devient une représentation réelle, actuelle du locuteur: *Un homme/l'homme/cet homme/notre homme vous attend*. Toutes ces unités appartiennent à la classe des déterminants. Ceux-ci ne jouissent pas d'autonomie, ils sont de simples outils grammaticaux qui fournissent des "informations" sur la façon dont le locuteur se représente la notion - objet ou être - désignée par le substantif: celle-ci peut se présenter comme connue : *Le livre - dont nous avons parlé - vient de paraître* ; comme localisée dans l'espace: *Ce garçon-là - devant vous (+ geste) - est toujours sale* ; comme quantifiée : *Plusieurs élèves vous cherchent; quelques garçons y sont depuis plus d'une heure* ; la notion peut encore faire l'objet d'une question : *Paul, quel homme est-il?*, etc.

Variables pour la plupart en genre et en nombre, les déterminants assurent, en français contemporain, le rôle de marque du genre et du nombre, surtout dans la langue parlée: dans des phrases telles: *Le/ la/ les// Mon/ ma/ mes// Ce /cette/ ces propriétaire(s) était/étaient affolé(e)(s) de nous voir arriver à une heure du matin*, seuls les déterminants marquent, dans le code oral, les catégories grammaticales du genre et du nombre. On remarquera l'aptitude des articles à substantiver tout autre mot (*le vrai, le devenir, le haut, le si conditionnel*, etc.), et même toute une séquence (*les on-dit, les qu'en dira-t-on*). C'est ce qui fait dire à Georges Galichet que «l'article joue le rôle d'une désinence "d'avant", qu'il est avant tout un signe annonçant que le mot auquel il se rapporte possède un nombre et un genre, qu'il est individualisé; autrement dit qu'il appartient à l'espèce nominale.» (G.S.F.M., p. 65)

III.2. CLASSES DE DÉTERMINANTS

La plupart des grammaires françaises énumèrent parmi les déterminants les espèces suivantes: l'article (défini, indéfini, partitif), les adjectifs démonstratifs, les adjectifs

possessifs, les adjectifs interrogatifs-exclamatifs, les adjectifs relatifs, les adjectifs numéraux cardinaux et ordinaux, enfin les adjectifs indéfinis. On remarquera d'entrée de jeu que ce classement tient compte très peu du fonctionnement syntaxique des unités réunies sous l'étiquette de déterminants du nom: c'est le sens qui l'emporte toujours dans ce genre de classifications, alors que nous avons intérêt à faire ressortir le fonctionnement syntaxique.

Nous essayerons à notre tour de proposer une classification, sans ignorer à aucun moment les risques que nous prenons à vouloir toucher à une matière aussi changeante. Notre intention est de donner une classification qui, pour être plus simple, n'en fait pas moins ressortir le fonctionnement syntaxique des déterminants. En posant comme principes 1. la fonction de base des déterminants qui consiste à actualiser le nom, 2. l'ordre de leur succession devant celui-ci et 3. leurs latitudes combinatoires, nous distinguerons trois grandes classes:

a) Déterminants essentiellement actualisateurs. Les unités de cette classe peuvent à elles seules actualiser le nom, lui faire remplir sa fonction de base, celle de sujet, ainsi que d'autres; elles ont la particularité de précéder d'autres déterminants sans jamais pouvoir se combiner entre elles. Ce sont: *le, ce, mon, un, aucun, chaque, certains, plusieurs, quel, quelques, du, je ne sais quel, n'importe quel*. Tous ces mots peuvent, à des degrés différents, être accompagnés par d'autres déterminants:

- *Le, ce, mon* peuvent être suivis de: *autre, différent, divers, même, quelques* ou *un numéral*.
- *Un* se combine avec: *autre, certain, même, tel*.
- *aucun, chaque, certains, plusieurs, quel, quelques, tout, je ne sais quel, n'importe quel* ne se combinent qu'avec *autre*.
- *Le, ce, mon, un* sont les seuls à pouvoir être précédés de *tout* (et var.).
- *Du* n'est jamais accompagné d'aucun autre déterminant.

A l'intérieur de cette classe, nous distinguons au point de vue du sens:

- une série de type *défini* représentée par l'article défini *le*, le déterminant démonstratif *ce*, le déterminant possessif *mon*.
- une série de type *indéfini* (quantifiant, partitif), dans laquelle il faut dénombrer des termes au singulier: *un, aucun, chaque, du, quel, quelque, tout*; des termes au pluriel: *des, certains, plusieurs*, de véritables séquences automatisées: *je ne sais quel, n'importe quel*, etc.

b) Déterminants accidentellement actualisateurs. Ce sont les *numéraux cardinaux* et les unités *tout, différent, divers* et *quelques* qui, employés seuls, peuvent introduire le nom dans le discours: *deux (autres) toiles, différents (autres) critiques*, etc. Précédés (ou, dans le cas de *tout*, suivis) d'un déterminant de la première classe, ils deviennent des déterminants non-actualisateurs: *les/ces/mes deux (autres) toiles*.

c) Déterminants non-actualisateurs. Dans cette troisième classe, nous faisons entrer des termes qui, à eux seuls, ne sauraient jamais introduire un nom; ils doivent se faire toujours précéder d'un déterminant de la première ou de la deuxième classe (voir toutefois les emplois archaïsants ou littéraires de *tel, certain, même, autres*, etc.: *Certain renard gascon* (La Fontaine); *Autres temps, autres mœurs*, etc.). Ces termes sont: *autre(s), certain, même(s); tel(s)*, les *numéraux cardinaux ordinaux* et les *termes énumérés dans la deuxième classe, postposés à un déterminant de la première*. Cette série constitue, de par la syntaxe de ses éléments, une classe de transition vers l'adjectif dont ils peuvent d'ailleurs remplir les fonctions d'épithète ou d'attribut.

III.3. LES DÉTERMINANTS ESSENTIELLEMENT ACTUALISATEURS

La série du type défini: l'article défini, le déterminant démonstratif, le déterminant possessif. Ces trois déterminants ont un fonctionnement syntaxique identique:

- ils entretiennent des relations d'exclusion: *le/ce/mon livre*, et non **ce mon livre*, **le mon livre*;
- ils peuvent être suivis de: *autre(s)*, *différents*, *divers*, *même*, *quelques*, ainsi que des numéraux cardinaux: *les/ces/mes quelques livres*; *les/ces/mes différents romans*; *les/ces/mes trois poèmes*, etc.;
- ils se font précéder du déterminant *tout* (fém. et pl.): *tout le/ce/mon monde*; *tous les/ces/mes hommes*; *toute la/cette/ma critique*; *toutes les/ces/mes observations*. Le mot *tout* (fém. et pl.), le seul qui puisse précéder tous les déterminants de cette série, doit, à notre sens, être considéré comme non-actualisateur. Il est *prédéterminant* par la place qu'il occupe et *déterminant complémentaire* car il apporte un "complément" d'information, ici, l'idée de totalité.

III.3.1. L'ARTICLE DÉFINI

L'article défini est le constituant obligatoire du groupe nominal, la marque de l'espèce nominale, le "grammaticalisant" du nom, qui sert à transformer le substantif nu et isolé, signe d'idée pure, en un signe propre à représenter un objet déterminé ayant sa place dans une pensée. Les formes de l'article défini (à l'origine, le démonstratif latin *ille*, *illa*, *illud*) sont:

masculin	féminin	
forme longue <i>le</i> [lc] forme élidée <i>l'</i> [l] (devant les voyelles ou le <i>h</i> muet)	forme longue <i>la</i> [la] forme élidée <i>l'</i> [l] (devant les voyelles ou le <i>h</i> muet)	sg
forme longue <i>les</i> [lez] (devant les voyelles ou le <i>h</i> muet) forme courte [le]		pl

Combiné avec les prépositions *à*, *de* et *en*, l'article défini prend des formes contractées: *à + le → au*; *à + les → aux*; *de + le → du*; *de + les → des*; *en + les → ès*. L'article contracté *ès* ne subsiste que dans quelques formules: *licence (doctorat) ès lettres*, *ès sciences*; *bachelier (maître) ès arts*; *le ministre décidera ès qualités* (= *en sa qualité de ministre*), etc.

La valeur de base de l'article défini est l'**expression de la notoriété**, il actualise un substantif dénotant une notion (être ou objet) connue:

- parce que «unique en son genre»: *Le soleil luit pour tout le monde*;
- parce que prise dans un sens général:
L'homme est un roseau pensant (Pascal).
Le Français veut rire; c'est là son état préféré (Taine).
- parce que considérée comme telle, ou supposée telle par les interlocuteurs; la notion est encore connue par habitude:
As-tu lu le roman? (dont tout le monde parle)
Veuillez fermer la porte !

C'est avec la même valeur que l'article actualise le nom dans des expressions comme: *aller à l'école* (*au théâtre*, *à la piscine*), *faire la cuisine*, *faire les courses*, *mettre le couvert*, etc.

L'article se met devant le nom-centre d'un groupe qui reçoit une expansion (complément, adjectif-épithète, proposition relative) ou devant un nom défini par le contexte:

Le livre de mon ami - La voiture bleue est à Pierre - Le poème qu'on vous a récité est un des plus beaux de la littérature française.

Enfin, parmi les fonctions de base de l'article défini, il faut retenir sa fonction anaphorique :

Jean est arrivé au petit matin. Le malheureux était ivre.

Déterminant un nom accompagné d'une relative ou d'un complément déterminatif, l'article défini remplit la fonction cataphorique :

Le malheureux ne parlait plus avec la vivacité que vous lui connaissiez. - la, au lieu de reprendre un segment du contexte, en annonce un : que vous lui connaissiez.

Valeurs contextuelles : L'énonciateur, en fonction du contexte linguistique et extra-linguistique (situationnel), peut faire prendre à l'article défini des valeurs et des sens très variés:

- il peut localiser des êtres ou des objets dans l'espace; cette valeur de démonstratif découle de son origine latine et elle subsiste dans quelques expressions toutes faites: *pour l'instant, à l'instant, de la sorte* (= en **cet** instant, de **cette** sorte). Cette même valeur est réactualisée par les contextes exclamatifs, dans des phrases nominales avec ou sans adjectif; suivant le ton, l'article peut prendre des sens très nuancés et exprimer toutes sortes de sentiments (étonnement, admiration, ironie, indignation, etc.):

Ah! le joli travail! — Peuh! la belle affaire! — Ça alors! le beau monsieur! — Oh! le traître (= ce traître)

- avec une valeur emphatique, l'article défini souligne ce qu'il y a d'unique ou d'universel dans la notion évoquée par le substantif, ou encore il marque la conformité à un modèle:

Le gâteau du chef – Quand vous aurez cessé de faire le pitre (J. Prévert) — Je suis le ténébreux, le veuf, l'inconsolé, // le prince d'Aquitaine à la tour abolie. (Nerval, in G.L.F.C., p.217).

- il prend aussi une valeur possessive lorsque le contexte suggère l'habitude ou que le nom désigne les parties du corps (possession inaliénable) :

Les bourgeois disent "la voiture", "le médecin", comme s'il n'y en avait qu'un seul, à eux réservé (Hermant) — Il a mal à la tête.

- il a enfin une valeur distributive (= chaque) dans des tours comme:

Des raisins 5F le kilo — Madame reçoit le mardi — Une fois la semaine — Toutes les deux semaines.

III.3.2. LE DÉTERMINANT DÉMONSTRATIF

Le déterminant démonstratif actualise de la façon la plus achevée le nom qu'il précède; l'être ou l'objet désigné par ce nom est comme identifié, comme montré, ce qui fait du démonstratif un véritable « déictique »: le démonstratif **localise dans l'espace et dans le temps**:

Prenez ce livre! (ce = geste = que voici) — Que faites-vous en ce moment? (ce = au moment où je vous parle).

Dans nos exemples, l'objet est présent dans la situation de communication (**emploi déictique**), il est donc déterminé par les circonstances extra-linguistiques; il peut l'être aussi par le contexte linguistique (emploi **anaphorique**) :

*Je ne vécus que pour un enfant et par **cet** enfant je fus conduit à méditer sur les grandes questions sociales* (Balzac): ici le nom *enfant* est déterminé par référence à son premier emploi ; le démonstratif est anaphorique.

Les formes du déterminant démonstratif sont: **ce** (pour le masculin singulier, devant les noms qui commencent par une consonne ou par un *h* aspiré), **cet** (devant les noms au masculin singulier qui commencent par une voyelle ou un *h* muet), **cette** (devant les noms au féminin singulier), **ces** (devant les noms au pluriel). Assez souvent d'ailleurs, les particules **-ci** et **-là**, exprimant la proximité et l'éloignement dans l'espace et dans le temps, renforcent le démonstratif et constituent une sorte d'accent d'insistance:

*J'ai besoin de **cet** argent-ci — Ces années-ci, le raisin est moins doux qu'en ces temps-là.*

Cette opposition est en train de s'effacer, surtout dans le français parlé qui préfère les formes en **-là** :

*J'ai besoin de tout **cet** argent-là*, entend-on souvent dire, même si l'argent se trouve sous le nez de celui qui parle.

Valeurs contextuelles : Le démonstratif peut, outre sa valeur démonstrative, prendre diverses nuances de sens:

- employé absolument, il serait un présentatif qui «sert à actualiser, à mettre devant les yeux une personne ou une chose dont on n'a pas encore parlé» (*G.F.C. et M.*, p. 87); nous aimerions appeler cet emploi *le démonstratif de narration/description*:

*Ces jardins, **cette** eau verte et rose, **ce** doux soleil sur les murettes de pierres, c'était comme un printemps soudain, comme un sourire charmant...* (M. Genevoix);

- il a la valeur d'un *intensif* devant un nom abstrait dont le sens va être explicité par un infinitif ou une subordonnée introduite par *que*:

*Il a eu **cette** drôle d'idée de partir à pied par un temps pareil.*

- teinté d'affectivité, le démonstratif peut traduire l'emphase; toutes les nuances du sentiment peuvent trouver une expression dans ce déterminant:

– ***Cette** chatte, **cette** chatte, dit la voix maternelle. Quel démon!* (Colette).

*Et qui sait si la lettre de **ce** prêteur, de **ce** Muller, ne recelait pas quelque combinaison frauduleuse* (Chateaubriand).

- enfin, il peut, dans une phrase à contour exclamatif, prendre la place du déterminant interro-exclamatif **quel**, surtout dans le français parlé familier:

– *Que me veut **cet** individu? **Cette** audace! **Ce** toupet!*

III.3.3. LE DÉTERMINANT POSSESSIF

Tout comme l'article défini, **le déterminant possessif** exprime la notoriété tout en faisant référence à la personne: «*les possessifs corrigent ainsi une inaptitude du pronom personnel employé comme cas prépositionnel: *le chapeau de moi → **mon** chapeau* » (*G.S.F.*, p. 16). L'adjectif possessif, comme on l'appelle communément, marque un rapport d'appartenance, d'appropriation, une relation entre la première personne qui parle (*moi* → *mon*), l'interlocuteur (*toi* → *ton*), le délocuteur ou une «troisième personne » (*lui, elle* → *son, sa*) et l'être ou l'objet dont il est question.

Les formes du déterminant possessif sont différentes :

- selon la *personne* du possesseur: **mon** crayon (à moi); **ton** crayon (à toi);
- selon le *nombre* du possesseur et de l'objet possédé: **mon** crayon (à moi)/**notre** crayon (à nous)/**nos** crayons (à nous);

- selon le *genre* de l'objet possédé: **mon** crayon/**ma** gomme; l'opposition de genre est neutralisée devant une voyelle ou un *h* muet: **mon** école, **mon** horloge, **mon** excellente amie.

Les formes de pluriel: **mes, notre, nos, vos, leur(s)**, connaissent le syncrétisme du genre: **mes** livres/revues. Les déterminants possessifs sont donc : **ma, ta, sa, mon, ton, son, mes, tes, ses, notre, votre, leur, nos, vos, leurs**.

Comme le genre du possesseur n'a aucune incidence sur les formes du possessif, des équivoques sont possibles. Telle la phrase:

Elle m'a même dit qu'elle aurait été heureuse de le revoir avant sa mort (citée dans la G.P.F., p. 133): s'agit-il de sa mort à elle, ou de sa mort à lui?

C'est ce qui explique l'expression pléonastique de la possession à l'aide des groupes prépositionnels à lui/à elle:

Elle l'entretenait de sa mère à elle et de sa mère à lui? (Flaubert).

Valeurs des possessifs : La plupart des valeurs du possessif dérivent naturellement de l'idée de *possession* à laquelle le contexte linguistique ou extra- linguistique peut ajouter des nuances de sens très diverses:

- la possession réelle, parfois avec insistance, est le plus facile à déceler:
Je retrouvais ma petite chambre... (Sand): possession réelle;
Ses propres amis le lui reprochèrent. — C'est ma voiture à moi.
- la possession fictive développe des effets de sens bien variés relevant de l'expression de l'habitude, de la répétition, d'un rapport de convenance ou d'intérêt, d'un rapport de parenté, d'un sentiment, etc.:

L'excellent forestier éprouve son arbre au marteau... (Michelet) : répétition + habitude ;

Il marchait repoussant sa caisse du genou avec un mouvement automatique et rythmé qui sentait fort son soldat (Gautier): le premier possessif fait valoir la possession pure et simple, le deuxième marque, outre l'idée d'habitude ou de convenance, la présence de l'énonciateur dans le discours.

On peut y rattacher des tours tels: *faire son plein d'essence, faire ses cent à l'heure, faire son intéressant*, etc.

Il se fit à bord du navire un mouvement extraordinaire qui tira notre héros de sa longue torpeur (Daudet): rapport d'intérêt, le narrateur "s'approprie" le personnage marquant, de la sorte, sa présence dans le discours narratif.

Je dois faire, mon père, tout ce qu'il vous plaira de m'ordonner (Molière); l'expression des rapports de parenté s'accompagne toujours de nuances affectives.

- la politesse, la modestie, etc., neutralisent le *nombre* dans les formes *votre, vos, notre, nos* ;
- le possessif peut aussi « se vider » de toute référence pour prendre un sens indéfini:

D'ordinaire, ces messieurs-là sont brusques: ils ouvrent vos rideaux, vous donnent quelques soufflets et on ne sait ce qu'ils deviennent (La Fontaine): l'interlocuteur-lecteur est, fictivement, comme pris à témoin par l'énonciateur-narrateur, sinon, carrément, transformé en actant - agent ou patient - de l'événement.

Le possessif et le possesseur indéfini : Quand le possesseur est représenté par un mot à sens indéfini comme: *on, personne, tout le monde, chacun* (au sens de "on"), ou qu'il est indéterminé comme dans les phrases à verbe impersonnel: *il faut, il fait bon* + *infinitif*, le déterminant possessif est de la troisième personne:

Comme on fait son lit on se couche — Personne ne doit oublier de payer ses dettes — Il faut toujours faire son — Chacun doit tenter sa chance.

• Si *chacun* est apposition à un nom ou à un pronom de la troisième personne, le possessif prend les formes *son, sa, ses, ou leur, leurs*:

*Ces dames apportaient **chacune son** paquet de linge* (France).

*Ma mère et ma soeur déjeunaient **chacune dans leur** chambre* (Chateaubriand).

Quand il renvoie à un sujet de la première ou de la deuxième personne du pluriel, il faut employer exclusivement: *notre, nos, votre, vos*, formes exigées par l'accord:

*Nous tenions **chacun nos** rôles* (Duhamel).

On note cependant *son/notre* dans la locution: *chacun de son côté*.

La concurrence *le / mon* : L'article défini marque souvent la possession surtout devant les noms des parties du corps ou des facultés de l'esprit, si aucune équivoque n'est possible, ou si un pronom personnel indirect ou réfléchi indique déjà l'idée d'appartenance:

*J'ai mal à **la** tête. — Une pierre **lui** a crevé l'oeil.*

L'article paraît avec cette valeur dans un grand nombre d'expressions: *avoir mal à la tête (aux dents, au coeur, ...), tourner la tête (le dos, ...), rendre l'âme, perdre la tête, la vie, la mémoire*, etc.

Toutefois le possessif est obligatoire:

• lorsque le nom est modifié par un adjectif-épithète, par un complément ou par une relative déterminative:

*L'invalides s'arrête court: **sa** jambe **de bois** le gênait dans sa marche.*

*Il avait l'air de fuir en détournant **ses** yeux **dont les mouvements étaient toujours si rapides*** (Loti).

• et lorsque l'habitude l'emporte sur l'idée de simple possession, ou que l'on veut exprimer celle-ci avec emphase:

*Elle a **sa** migraine* (France).

*Je voulus porter **ma** main à **ma** tête et je le fis. Pourquoi? Pour m'affirmer que je vivais* (Gide).

Il semble que le français contemporain préfère, par économie, l'article défini au déterminant possessif:

La concurrence *son / en* : *En*, substitut, peut marquer la possession: placé devant le verbe et en corrélation avec l'article défini, il renvoie à un nom déterminé (au trait sémique /non-animé/), distribué dans la phrase précédente:

*Il faut bien enregistrer les dégâts, avant d'**en** évaluer l'importance* (ou avant d'évaluer **leur** importance = avant d'évaluer l'importance **de ces dégâts**).

En, renvoyant à la non-personne, se met à la place du possessif surtout en langue littéraire et cet usage passe surtout pour élégant, quand ce n'est pour éviter une équivoque:

*Ce qui l'accablait encore plus que la souffrance du monde, c'**en** était l'imbécilité* (Rolland, in *L.B.U.*, p. 366).

D'ailleurs le possessif semble l'emporter sur *en* même dans cet emploi:

La phrase bien connue des Parisiens: « *Le train ne peut partir que les portières fermées, ne pas gêner **leur** fermeture* » (au lieu de: ne pas **en** gêner la fermeture) dont la construction eût été encore condamnée naguère, est admise aujourd'hui (Pour les cas où seul le possessif peut s'employer, voir la *G.F.C. et M.*, p. 84).

III.3.4. LE DÉTERMINANT INTERRO-EXCLAMATIF

Les latitudes combinatoires du **déterminant interro-exclamatif QUEL** sont plus restreintes que celles des trois premiers déterminants essentiellement actualisateurs. A la différence de ceux-ci, il ne peut jamais se combiner avec *quelque(s)* et *tout*.

Ses formes changent selon le genre et le nombre du nom, dans la seule langue écrite:

***Quel* jour? — *Quelle* heure? — *Quels* livres? — *Quelles* revues?**

La variation en nombre est marquée oralement dans les cas de liaison, devant une voyelle ou un *h* muet.

Le déterminant interrogatif introduit le nom dans une phrase à contour interrogatif et réfère à l'identité, à la nature, au rang, à la manière d'être ou d'agir de l'être ou de l'objet désigné par ce nom. Employé seul, il a le statut syntaxique d'un adjectif qualificatif et peut être attribut; il apparaît dans les deux types d'interrogation, directe et indirecte:

***Quelle* personne cherchez-vous? — *Quelle* était son erreur? — *J'ignore quelles* informations vous avez reçues.**

Plus que les autres déterminants, *quel* implique l'énonciateur dans son propre discours et peut traduire, dans des phrases exclamatives, des sentiments très variés:

*Le chariot n'avait plus qu'un cheval et **quel** cheval! une misérable rosse* (Gautier)
— ***Quel*** j'étais alors et ***quel*** je me retrouve! (Stendhal).

En position d'attribut, *quel* peut alterner avec *qui*:

- ils sont en variation libre quand le sujet renvoie à une personne:
***Quels/qui* sont les amis de Pierre?**
- *quel* est obligatoire avec un sujet « non-personne », *qui* l'est avec un sujet exprimé par un pronom personnel :
***Quelle* est cette histoire d'Hélène?** (Giraudoux) — *Eve, **qui** donc es-tu ?*

III.3.5. L'ARTICLE INDÉFINI

L'article indéfini est considéré le plus souvent comme l'article de l'absence de notoriété: dans la plupart de ses emplois, cet article *présente* l'être ou l'objet désigné par le nom comme mal défini, comme inconnu ou supposé tel, comme non-identifié ; il indique la non-référence à un segment ou à un élément de la situation :

***Un* jeune homme de dix-huit ans, à longs cheveux et qui tenait **un** album sous le bras, restait auprès du gouvernail, immobile (Flaubert).**

Dans cet emploi essentiel, il a le sens de *un certain*, *un quelconque* et s'oppose à l'article défini.

Son origine numérale lui a valu de marquer aussi l'unité, d'indiquer l'être ou l'objet unique; il a alors le sens de *un seul* et porte un accent d'emphase:

*Je vous prêterai le livre à **une** condition: vous le lirez en deux jours.*

*Dès qu'il existe **un** secret entre deux coeurs qui s'aiment, le charme est rompu, le bonheur est détruit* (Constant).

Aux formes **un**, **une**, du singulier, s'oppose le pluriel **des** (une des formes combinatoires de la préposition *de*) dont l'imprécision porte à la fois sur l'identité et sur la quantité. Avec cette valeur, il a pour variantes les indéfinis *quelques*, *certains*, *plusieurs*:

*Dans le jardin du Haut, deux sapins juneaux, **un** noyer dont l'ombre intolérante tuait les fleurs, **des** roses, **des** gazons négligés, **une** tonnelle disloquée* (Colette).

Valeurs contextuelles : L'article indéfini peut cependant prendre des valeurs qui font valoir son aptitude à exprimer des sens tout opposés à l'idée d'indétermination:

- il peut ainsi prendre une *valeur généralisante* pour désigner une notion, un concept, une catégorie; avec cette valeur, il a le sens de « tout, n'importe quel »:
***Un* homme averti en vaut deux. — *Un* soldat doit ignorer la fatigue.**
- devant un nom en position d'attribut il a une *valeur spécifiante* marquant non plus la qualification, mais une individualité:

*Par moments, j'arrêtais ma main, je feignais d'hésiter, pour me sentir, front soucieux, regard halluciné, **un** écrivain* (Sartre).

*Ils montrent une face humaine, et en effet ils sont **des** hommes* (La Bruyère).

- avec une valeur emphatique, l'article indéfini fait sous-entendre un adjectif ("grand" ou "étonnant") dont il souligne le degré d'intensité; il peut aussi exprimer avec force une appréciation teintée d'affectivité. Cette valeur est richement illustrée par le français parlé familier ou populaire, dans des tours pour la plupart exclamatifs:

*Il fait **un** froid! — Je me suis mis dans **une** colère! — Tu parles d'**un** as! (pop.) — J'ai **une** soif (**une** de ces soifs)! — Il trouvait ça d'**un** mauvais!* (Queneau)

- employé, par emphase, devant un nom propre, il en fait une sorte de nom commun qui exprime un type ou un aspect particulier que peut prendre une personne:

*Le maître devenait alors **un** Platon, **un** Sénèque* (Maurois).

*Quand un pays a eu **des** Jeanne d'Arc et **des** Napoléon, il peut être considéré comme un sol miraculeux* (Maupassant, in *L.B.U.*, p. 325);

- l'article *des* est un *intensif* devant les noms des divisions du temps et indique la grande quantité; il se teinte d'affectivité devant un nom déterminé par un numéral (même devant *un*, *e*):

*Ce gosse pleure pendant **des** heures — Il y a **des** années qu'elle l'attend.*

III.3. 6. L'ARTICLE PARTITIF

On appelle **articles partitifs** les unités *du, de la, de l', des* qui apparaissent le plus souvent devant les noms non-comptables désignant une substance continue: *manger **du** beurre, boire **de la** bière, **de l'eau**, préparer **des** épinards*, pour montrer qu'il y a prélèvement d'une partie. Or maints grammairiens se sont aperçus que c'est la préposition *de* qui marque la valeur partitive et contestent l'existence d'un article partitif (cf. R.L. Wagner et J. Pinchon, *G.F.C. et M.*, p. 98): certains prennent ces formes pour des variantes combinatoires de la préposition *de*, ou bien ils proposent de les appeler «article prépositif», ou plutôt encore «préposition-article»; d'autres, moins tranchants, expriment leur "méfiance" à l'égard de cette espèce grammaticale en parlant de «l'article *dit* partitif», ou encore de «l'article *du, de la*» tout court. Quoi qu'il en soit, toutes ces formes servent à introduire un nom en position d'objet direct le plus souvent, elles ont par conséquent une distribution spécifique (cf. les mêmes formes distribuées dans le groupe du nom ou dans le groupe du verbe remplissent les fonctions de complément déterminatif, d'objet indirect ou de circonstanciel: *le livre **du** garçon/**de la** fille/**des** élèves; cela dépend **du** professeur; on doute **du** bien-fondé de cette théorie; il revient **du** jardin/**de la** ferme/**des** îles, etc.) et reçoivent une interprétation sémantique partitive émanant de la préposition *de*. D'ailleurs, si l'on retient l'équivalence des structures suivantes: *je bois **du** (**de** + **le**) thé, **de mon** thé, **de ce** thé, **de quel** thé?*, on se rend vite compte du rôle joué par la préposition *de* dans la formation de ces structures et dans l'expression de l'idée partitive. D'ailleurs, la négation et les quantitatifs n'ont aucune incidence sur la préposition *de*, seul l'article est effacé: *je bois **peu de** thé/je ne bois **pas de** thé*, ce qui prouve la prééminence de la préposition dans la construction partitive.*

Nous dirons que le «partitif» (ou «refus du nombrable») est exprimé en français par la préposition *de* qui, suivant l'environnement, prend les formes *du, des* ou précède simplement les déterminants *la, l', ce, mon, quel* (cf. R.L. Wagner, *G.F.C. et M.*, p. 98, qui parle de «le **de** partitif», ou bien Teodora Cristea, 1968: *La variante de l'article «de» en français contemporain*, in *Bulletin de la S.R.L.R.*, pp. 26-30, qui fait de cette même préposition un article).

Parmi les formes exprimant le partitif, *des* se distingue par une distribution plus large et il peut précéder tous les noms pour marquer une quantité indéfinie. Il représente à ce titre le pluriel de l'indéfini *un*: *manger une pomme/des pommes*, et n'a de valeur partitive que devant les noms non-comptables, toujours au pluriel: *des rillettes, des haricots*.

Censé, au début, précéder les noms concrets désignant une matière, une substance continue, le «*de partitif*» a peu à peu étendu son emploi à d'autres classes de noms. Ainsi il peut déterminer:

- les substantifs et les nominaux désignant des choses qu'on ne saurait dénombrer par unités:

Il fallait d'avance tailler les viandes, vider les poulets, faire de la soupe et du café (Flaubert).

- les noms concrets nombrables désignant des choses ou même des personnes :

Il y avait aussi, dans ce singulier espace, de la campagne, de la banlieue, du musée en plein air, du cimetière abandonné, de la ferme maraîchère et de la guinguette (J. Romains).

Il y a en lui du professeur myope et du médecin de province (Malraux).

Dans ces deux derniers exemples, l'énonciateur, lui, toujours lui, 's'empare' de «*de partitif*» pour faire glisser le sens du nom vers l'abstrait, en lui faisant exprimer non pas tant la substance qu'une caractéristique de cette substance à peine évoquée par le nom précédé par le *partitif*. Le même mécanisme fonctionne dans le cas des noms propres (voir ci-après).

- les noms propres pour marquer une notion de quantité ou une caractérisation:

Le plus souvent je gardais la maison, occupé à peindre d'étranges décors, ou bien à jouer du Chopin, du Beethoven... (Loti).

L'usage du partitif semble s'être généralisé de nos jours devant tous les noms, quels qu'ils soient, pour faire valoir l'idée de quantité de façon emphatique. Par ailleurs, le français contemporain n'hésite pas d'exploiter l'expression au partitif pour faire valoir la notion de grande quantité:

Il y avait du gendarme derrière chaque buisson;

Il y a de la pèlerine bleue en masse;

... prenons donc du taxi;

C'est plutôt qu'il y a de la voiture sur la route aujourd'hui.

La fréquence relativement grande du partitif est due aussi au grand nombre d'expressions plus ou moins figées qui le contiennent: *avoir du mal à, se donner de la peine, faire du ski, faire de la musique, se faire de la bile, faire du cent à l'heure, voir du pays, manger de la vache enragée*, etc.

La variante DE : *De*, préposition suivant la plupart des auteurs, article suivant quelques autres, est la variante combinatoire des déterminants *un, du, des* dans les contextes suivants:

- après un verbe nié, quand la négation porte sur le nom actualisé par un de ces déterminants. Avec l'indéfini *un*, *de* exprime l'opposition sémantique *quantité déterminée / quantité indéterminée*:

– *Vous ne m'avez jamais fait de peine* (Proust).

Ils eussent voulu battre l'omelette sans casser d'oeufs (R. Rolland).

Si la négation ne porte pas sur le nom-centre du groupe mais sur un autre terme de ce même groupe ou de la proposition, les formes *un, du, des* sont de mise :

Je n'ai pas une voiture bleue (J'en ai une, mais pas bleue; tandis que: *je n'ai pas de voiture* signifie *je n'ai pas de voiture du tout*).

Je ne vous ferai pas des reproches inutiles (Racine).

Je ne prendrai point de la peine pour rien (Montesquieu).

La négation du présentatif *c'est* n'a pas d'incidence sur les formes *un, du, des*:

Ce n'était pas de l'argent qu'il demandait (Zola).

- après les quantitatifs, adverbes ou expressions équivalentes, tels *beaucoup, peu, assez, trop, tant, combien, nombre, un tas de, une foule de, une dizaine de*, etc., la variante *de* remplace couramment *du, des* à moins que le nom ne soit déterminé par un complément adnominal ou par une relative, auquel cas les formes *du, des* marquent la notoriété:

Beaucoup d'hommes de mon âge sont portés à louer le temps de leur jeunesse (Maurois): s'il avait choisi d'exprimer la notoriété, Maurois aurait pu écrire: *beaucoup des hommes de mon âge*, le contexte le lui aurait permis).

Je me versai une tasse de café... » (Sagan).

Après *bien* et *la plupart* on met toujours *du, des* (cf. *L.B.U.*, p. 272) :

- devant les groupes *adjectif-épithète + nom*, le bon usage recommande la variante *de*. Bien peu sont ceux qui suivent cette règle surtout avec les groupes au singulier dans lesquels *de* fait déjà «archaïque»:

«*Je buvais de bonne bière* » (P. Benoit); mais beaucoup plus souvent: «*Il devrait y avoir ici un jardin d'été...où on entendrait de la bonne musique*» (Maupassant).

«*Nous enragions de voir de si bonne poudre se perdre en de longs feux*» (Giono).

«*Des petits talons furieux ont fouillé les allées*» (Colette).

Du et *des* introduisent les groupes de forte cohésion qui se sont constitués en noms composés: *des bons mots, des jeunes gens, des grands-parents, du bon sens, de la bonne volonté*.

Si le français littéraire est censé observer la règle de la variante *de* devant l'adjectif-épithète, le français parlé s'en soucie bien peu, même après un verbe nié :

Des jeunes Français sont partis pour l'Angleterre...

Kennedy favorable à des premiers contacts avec M.K. aux Nations unies...

Je n'ai pas rencontré des gendarmes sur la route.

Sans des garanties sûres, il ne marchera pas

(exemples donnés par A. Sauvageot, 1962).

III.3.7. L'INDÉFINI NÉGATIF: *AUCUN, AUCUNE*

Aucun,e représente la variante niée de l'indéfini *un* marquant la quantité nulle:

Un invité est arrivé./Aucun invité n'est arrivé.

Il est variable en genre et peut prendre la forme du pluriel devant les noms «pluralia tantum»: *aucuns frais*.

Etymologiquement, *aucun* a une valeur positive qu'il garde encore dans des phrases dubitatives, négatives, conditionnelles ou après *sans, sans que* et *que* comparatif, surtout en langue littéraire:

Croyez-vous (je ne crois pas, je doute...) qu'aucun homme puisse vivre en solitaire (aucun = un, quelque).

Cet étudiant parle français mieux qu'aucun locuteur natif (aucun = n'importe quel).

Comme si la raison pouvait mépriser aucun fait d'expérience (M. Barrès).

– *Y a-t-il aucun tribunal au monde qui le condamnât?* (Bayle).

Couramment, *aucun* s'emploie avec une valeur négative en corrélation avec le premier terme de la négation, l'adverbe *ne*, ou dans les réponses elliptiques:

Aucune action ne meurt (Renan)

Aucun a les variantes *nul, le* et *pas un, pas une*, la première caractéristique de la langue littéraire, la seconde du parler familier:

L'air est immobile, nul bruit, nul être vivant dans cette solitude (Taine).

Pas un souffle, pas un flot, pas un bruit. A perte de vue la mer déserte. Aucune voile d'aucune sorte (Hugo).

III.3.8. L'INDÉFINI *CHAQUE*

Invariable en genre et en nombre, ce déterminant marque à la fois une idée collective et une idée distributive:

A chaque interrogatoire il y eut de nouveaux sujets de chicane.

On peut remarquer des affinités de sens et d'emploi entre l'indéfini *chaque* et les déterminants *le, un* et *tout*:

Chaque homme doit travailler/Un homme doit travailler/Tout homme doit travailler. – Madame reçoit chaque/le jeudi.

La langue familière en fait un pronom ou l'appose à un nombre pour marquer la périodicité:

Puis deux cafés au lait à un franc chaque (J. Romains).

III.3.9. L'INDÉFINI *QUELQUE*

Précédant un nom de la classe des animés, ce déterminant nous laisse dans l'ignorance sur l'identité de ce dont on parle:

Dans un groupe de petits garçons occupés à mouler des pâtés de sable apparaissait quelque grand faquin à favorites et gilet rayé... (H. Béraud).

Devant les noms évoquant une substance continue, il marque la petite quantité:

Le bonheur suppose sans doute toujours quelque inquiétude, quelque passion (Alain).

Précédant un nombre, *quelque* est adverbe, donc invariable, et il exprime l'approximation (= /environ/): *Pauline avait encore quelque argent (quelque = déterminant : une petite quantité de)/ Elle a encore quelque trente francs (quelque = adverbe: environ, presque).*

III.3.10. L'INDÉFINI *N'IMPORTE QUEL*

Nous représentons par cet indéfini des séquences de discours centrées sur un verbe et faisant fonction de déterminants actualisateurs: *je ne sais quel* (et var.: *il/elle/on ne sait quel*), *Dieu sait quel*, *je ne sais trop combien de*, etc. Ces groupes peuvent introduire n'importe quel nom sans donner de références sur l'identité ni sur la quantité de l'être ou de l'objet désigné:

Des brises chaudes montaient avec je ne sais quelles odeurs confuses (Fromentin).

De tout l'horizon s'éleva je ne sais quel murmure irrité dont rien ne peut donner l'idée (Fromentin).

III.3.11. LES INDÉFINIS *CERTAINS, PLUSIEURS/DES*

Ce sont les indéfinis de la pluralité vague. En tant que tels, ils commutent avec *des* dont ils ont le sens et la syntaxe.

CERTAINS, CERTAINES : Ce déterminant n'apporte aucune précision sur la quantité ni sur l'identité de la chose ou de la personne dont il précède le nom. Tout au plus, il évoque l'idée d'une petite quantité:

Certains jours il allait au cinéma (Simenon).

Précédé de la variante *de, certains* est déterminant non-actualisateur et s'emploie parfois dans une langue littéraire archaïsante:

A de certains moments, son coeur débordait aussi (R. Bazin).

PLUSIEURS : Il marque la petite quantité et signifie quelque chose comme plus de deux:

Plusieurs vaches paissaient, tranquilles, dans le pré voisin (Fromentin).

III.4. DÉTERMINANTS

ACCIDENTELLEMENT ACTUALISATEURS

Les indéfinis *quelques, différents, divers, tout* et les numéraux cardinaux peuvent à eux seuls introduire un nom dans le discours: ils sont alors actualisateurs. En tant que tels, les trois premiers marquent une petite quantité et sont les variantes de l'indéfini *des*. Les numéraux cardinaux sont des quantifiants au même titre que d'autres indéfinis dont ils se distinguent en ceci qu'ils marquent la quantité numérique de façon précise.

III.4.1. L'INDÉFINI DE LA TOTALITÉ: **TOUT**

Employé au singulier, *tout* peut à lui seul actualiser un nom ayant la valeur indéfinie de *un ... quelconque, un ... quel qu'il soit*, ou encore le sens distributif de *chaque*:

Il se taisait, toute parole n'eût servi qu'à ramener des souvenirs encore brûlants (Estaunié).

Tout art peut s'apprendre mais non tout l'art (Valéry).

Dans ce second exemple, *tout* de **Tout art** est un **déterminant actualisateur**, substitut de *chaque*, tandis que, devant le nom *l'art*, il est **déterminant non-actualisateur** apportant une information complémentaire (/totalité/) qui s'ajoute à celle de notoriété introduite par l'article défini.

En fonction d'actualisateur, le pluriel de l'indéfini *tout* apparaît dans quelques locutions figées: *de tous côtés, en toutes occasions, à tous égards, exempt de tous frais*, ou chez quelques écrivains grands amateurs d'archaïsmes, tel Valéry dans la phrase:

Je n'apprécie en toutes choses que la facilité ou la difficulté de les connaître.

En français d'aujourd'hui, *tout* est surtout non-actualisateur. Il s'emploie comme déterminant complémentaire devant *le, ce, mon* et *un* :

- au singulier, *tout, toute* — suivi d'un article, d'un démonstratif ou d'un possessif, prend le sens de *entier* :

Tout ce monde m'étonnait. — Toute la famille l'adorait. — Toute sa poésie est appréciée.

La langue de la botanique contient toute une partie exquise (R. de Gourmont);

- au pluriel, dans le même contexte syntaxique, les formes *tous, toutes* marquent la totalité dans le nombre:

Tous nos contemporains sont ainsi (Camus). *Sur chaque visage parut une grimace: tous les poings sortirent des barreaux, toutes les voix hurlèrent, tous les yeux flamboyèrent* (Hugo).

Devant un nom pluriel, de sens temporel ou local, les mêmes formes prennent une valeur distributive, marquant la périodicité, ce qui permet l'insertion d'un numéral:

Là était la certitude, dans le travail de tous les jours (Camus). — *Tous les vingt mètres environ, aux côtés de la route, un vaste trou, profond de trois mètres le plus souvent* (Gide).

- *tout*, au singulier et au sens de *entier*, introduit seul les noms propres de villes, d'auteurs ou d'oeuvres littéraires :

Tout la Rochelle fut menacé d'invasion (M. Maeterlinck).

On a eu d'ailleurs des livres excellents, dès le début...tout madame de Ségur (Farrère).

Il savait (...) tout Phèdre (Péguy).

Tout peut être aussi **substitut**, **adverbe** et **nom**.

III.4.2. QUELQUES

Toujours au pluriel, *quelques*, très souvent substitut de *des*, évoque un petit nombre d'unités:

Quelques croassements lugubres de corbeaux en détresse, quelques jacassements de pies... avaient, par intervalles, comme barbouillé ce silence (Pergaud).

En corrélation avec la conjonction *que*, *quelques* précède un nom pluriel et a le sens de *quel que soit le nombre de* ou *la qualité de*:

Quelques méchants reproches que l'on vous fasse, gardez votre sang froid...

... la plus mince pièce d'or vaut mieux que vous, et dans quelques mains qu'elle passe, elle garde son effigie (Musset).

Précédé de *les*, *ces* et *mes*, *quelques* est non-actualisateur et ajoute à l'aide de notoriété celle de petite quantité:

Je ne peux pas leur rendre les quelques pièces qui me restent (Dorgelès).

III.4.3. DIFFÉRENTS ET DIVERS

Ils évoquent l'idée de quantité peu importante comme *quelques* ou *plusieurs*:

Hélas! Cette "scène de bal" n'eut, je le crains, rien d'exceptionnel s'il faut en croire divers témoins directs... (Gide)

Précédés d'un déterminant de la première classe, ils sont non-actualisateurs et ont le sens et la syntaxe d'un qualificatif marquant une idée de variété:

Mes différentes idées... Mes opinions sont différentes...

Les deux frères avaient des idées très différentes (Martoré, Dict.).

Les vacances nous offrent des plaisirs divers (ibid.).

III.4.4. LES NUMÉRAUX CARDINAUX

Ces déterminants indiquent de façon précise la quantité numérique de la substance dont ils précèdent le nom. Employés seuls, devant le nom, les déterminants numéraux font fonction d'**actualisateurs**. Ils peuvent se combiner avec les déterminants de la notoriété et alors ils sont **non-actualisateurs** ou s'employer comme **substituts**:

Deux hommes veulent vous parler./Les deux hommes affirment vous connaître. — Sur les onze étudiants interrogés, cinq seulement ont formulé des réponses correctes.

La série des formes du déterminant numéral est théoriquement infinie. La fréquence d'emploi du numéral décroît en fonction de la grandeur et de la complexité du nombre qu'il désigne. Morphologiquement, on distingue des formes simples (de *un* à *seize*) et des formes composées (*dix-sept*,...*trente et un*,... *quatre-vingts*, etc.). Ces dernières sont formées à partir des formes simples:

- par **juxtaposition**: il peut y avoir addition: *dix-sept*, *soixante-deux*, *cent un*, ou multiplication: *quatre-vingts*, *deux cents*, etc., ou encore les deux: *quatre-vingt-dix*;
- par **coordination** par *et* chaque fois que le numéral *un* suit le nom d'une dizaine (sauf: *quatre-vingt-un*), ainsi que dans *soixante et onze*.

Les nombres sont invariables en genre (sauf *un/une*, et ses composés) et en nombre (sauf *vingt* et *cent* qui, multipliés, peuvent prendre la marque du pluriel s'ils ne sont pas suivis d'un autre nombre, et encore ce n'est qu'une convention orthographique qu'on a du mal à inculquer à bon nombre d'usagers).

Suivant le contexte, les numéraux ordinaux peuvent désigner:

- la quantité difficile à évaluer, la quantité approximative; ce sont le plus souvent: 2, 4, 20, 36, 50, 100, 119, 400, 1000 et quelques autres:

J'habite à deux pas d'ici. — Cet enfant mange comme quatre.

A quatre pas d'ici je te le fais savoir (Corneille).

Cette maison faisait obstacle (au vent), elle était pour lui un but qu'il assaillait de cent manières (Michelet).

*J'avais vu bien des orages. J'avais lu **mille** descriptions de tempêtes et je m'attendais à tout* (ibid.).

- l'ordre de succession des souverains et des papes:
*Le roi **Charles VI** devint fou.* (A. Rougerie).
***Innocent III** bout d'impatience* (in *Historia*, no 373 bis); mais on dit couramment:
François I^{er}, Napoleon I^{er};
- à la place des numéraux ordinaux, le rang quand il s'agit d'indiquer l'année, le quantième du mois, l'heure, les parties d'un ouvrage, les articles d'une loi, etc.:
*L'année **mil** (ou **mille**) **neuf cent**. Le **quatorze** juillet (mais le **premier** juin). A **neuf** heures. Prenez le tome **trois**, ouvrez-le à la page **quatre-vingts** et lisez le chapitre **deux**.*

On remarquera que, dans ces deux derniers emplois, le numéral se place tantôt avant, tantôt après le nom, ce qui en fait un véritable adjectif épithète.

III.5. DÉTERMINANTS NON-ACTUALISATEURS

C'est la classe des déterminants complémentaires: ils ne peuvent pas, en français contemporain, introduire un nom s'ils ne sont pas précédés d'un déterminant essentiellement actualisateur:

- **autre** peut être postposé à tous les déterminants de la première classe;
- **certain** ne peut suivre que l'indéfini *un* (au pluriel, seule la langue littéraire en fait un non-actualisateur: *de certaines gens*);
- **même** se fait précéder par *le, ce, mon* et *un*;
- **tel** est postposé à *un* et à *des/de*;

Au point de vue morphologique, ces déterminants sont variables en genre et en nombre (*certain, tel*), ou seulement en nombre (*autre, même*), ils peuvent être distribués en position d'épithète ou d'attribut (sauf *même, tel*): c'est dire qu'ils ont la plupart des traits morphosyntaxiques de l'adjectif qualificatif. Ces termes, auxquels nous ajoutons **les numéraux ordinaux** au fonctionnement syntaxique identique, ont donc *un statut grammatical double, de déterminants complémentaires et d'adjectifs*, et constituent une classe de transition.

III.5.1. LES INDÉFINIS **AUTRE(S)** ET **MÊME(S)**

Ils traduisent l'opposition sémantique **altérité** / **identité**.

1. **Autre** évoque une différence de nature et sert ainsi à distinguer une personne d'une autre, une chose d'une autre:

*Un soir, Pitiriki ne rentra pas, ni aucun autre **soir*** (Colette).

*Un **autre** homme commence à fendre la bête au milieu. Un autre achève l'estocade* (Duhamel).

Avec ce même sens, il peut se combiner avec *l'un*, auquel il est coordonné par *et* ou par *ou* :

*Dans **l'une et l'autre** armée on s'en fait une loi* (Corneille).

Autre est morphème de renforcement après un pronom personnel (*nous, vous*), dans le français familier:

*Vous **autres**, habitants de la rue, vous ne savez pas ce qu'est la rivière* (Maupassant).

2. **Même** évoque l'idée d'identité ou de ressemblance:

*Nous la passions (la rivière) dans un bac ou dans une yole, toujours avec les **mêmes** bateliers* (Loti).

Placé après le nom ou un pronom, *même* souligne l'identité de la chose ou de la personne dont on parle (cf. supra, *autre*, morphème de renforcement):

*Les nuits **mêmes** étaient lumineuses* (Loti).

Ils doivent à eux-mêmes leur fortune (La Bruyère).

Avec ce sens, *même* a glissé vers un **emploi adverbial**, ce qui a entraîné son invariabilité ainsi que la possibilité de le placer avant *le, ce, mon* ou *un* :

Les domestiques même étaient insolents (Daudet).

Même les sciences jusqu'ici ne le rebutent pas trop... (J. Romains).

Placé après un nom de qualité, en position d'attribut, *même* a la valeur d'un **morphème d'intensité** marquant le haut degré de cette qualité :

Elle était la sagesse, la droiture et la vérité mêmes (Fromentin).

Modifiant un adjectif, un verbe ou un autre adverbe, le mot *même* est **adverbe**, toujours donc invariable:

Les élèves parlaient à haute voix, criaient même./Ils travaillaient même fatigués.

III.5.2. CERTAIN, CERTAINE

Dans le français d'aujourd'hui, ce déterminant est couramment employé après l'indéfini *un* et exprime l'ignorance de ce dont on parle:

Seule, près de la pelouse, était assise une dame d'un certain âge (Proust).

- En fonction de **déterminant actualisateur**, employé donc seul, il marque le refus du locuteur à préciser l'identité de ce dont il parle:

Certain collègue que vous connaissez bien a encore oublié de me rendre certaine somme d'argent que je lui ai prêtée voilà bientôt deux ans.

- Introduit par *un* devant un nom propre, *certain* peut traduire un sentiment (indifférence, ironie, etc.):

Nous avons une autre (une Phèdre), d'un certain La Pinelière (F. Brunetière).

III.5.3. TEL (ET VAR.)

Précédé de *un* ou *de* (variante réduite de *des*), l'indéfini *tel* est en position de déterminant complémentaire:

Une telle continuité d'habitudes ne va pas sans créer à l'insu des intéressés un lien mystérieux (E. Estunié).

On ne regarde pas de tels êtres; on se détourne quand ils passent (Taine).

La plupart des grammairiens considèrent l'indéfini *tel* dans ces contextes comme un adjectif qualificatif, alors qu'il renvoie toujours à une qualité ou à un groupement de qualités énoncées avant ou après lui; il est plutôt un substitut: «*On pourrait donc dire qu'il fonctionne comme un **pro-adjectif qualificatif** (souligné dans le texte)*» (G.L.F.C., p. 278). Fonctionnant comme substitut de la qualité, *tel* peut être distribué dans toutes les positions où apparaît un adjectif qualificatif: à l'intérieur du groupe nominal, comme épithète, dans le groupe à verbe copule, comme attribut ou en apposition. On peut distinguer les cas suivants:

1. la qualité est énoncée dans le contexte, avant ou après *tel*:

Un bon phonographe, je veux dire un jeune homme disposé naturellement à l'obéissance, formé dès le plus jeune âge à ne dire que ce qui se dit, (...) un tel jeune homme est promis aux plus hautes destinées (Alain).

Il avait des amis extraordinaires. Du moins les croyais-je tels (H. Béraud) : dans les deux cas, anaphores caractérisantes.

Dans de tels contextes, l'indéfini *tel* prend une forte valeur démonstrative renvoyant à ce dont on vient de parler ou à ce dont on va parler:

Les yeux, le geste, la voix apportaient à l'âme d'inconnus témoignages d'amour. Tel fut mon langage (Balzac) : anaphore.

L'exploit de Scapin fut tel: il saisit Labriche à bras-le-corps d'un mouvement si prompt et si vif que celui-ci, à demi-étouffé ne put faire aucun usage de son gourdin (Th. Gautier) : cataphore.

2. la qualité est relevée par la simple désignation de ce dont on parle:

Il l'avait dit vingt fois: il eût donné un de ses bras pour qu'un tel homme (il s'agit de Napoléon) fût né de ce côté du Rhin (R. Roland).

3. la qualité attribuée se constitue en une comparaison qui se réalise:

- par la simple juxtaposition d'un nom qui en est le deuxième terme:
Nous avons cessé toute conversation, tels des expérimentateurs au moment critique de l'expérience (Duhamel);
- par la répétition de *tel* devant le second terme de la comparaison:
Tel père, tel fils. — Tel arbre, tel fruit.
Tel le nid, tel l'oiseau; telle la patrie, tel l'homme (Michelet).
Tel j'étais à trois ans, tel je restai dans la vieillesse qui m'est légère (France).
- par une subordonnée introduite par *que*:
Un homme tel que vous (êtes) ne peut accepter de se compromettre.
Telle que vous me voyez, j'ai soixante ans (Simenon).
- par *tel quel* (var. pop. *tel que*) quand le nom est comparé à lui-même:
Laisser les choses telles quelles (telles qu'elles sont, en l'état). — *La nature telle quelle* (Valéry). *Il y avait deux chambres telles quelles* (Mérimée).

4. placé avant ou après un nom, l'indéfini *tel* fonctionne comme **morphème d'intensité** et, très souvent, demande à être complété par une subordonnée consécutive:

J'ai eu une telle peur! (une peur si grande) — J'ai eu une peur telle...!
Il était d'une paresse telle qu'il se trouvait malheureux même quand il lui fallait manger !

Comme intensif, on peut le trouver en position de prédicatif:

Tel était l'effroi que lui inspirait la Thénardier qu'elle n'osa pas s'enfuir sans le seau d'eau (Hugo).

La distribution de l'indéfini *tel* est, comme on voit, l'une des plus riches et souples à la fois. Il peut apparaître dans les contextes suivants: ...+ **Nom** ; **Nom** +...; **Art.** + ...+ **Nom** ; ...+ **Art.** + **Nom**; **V être** + ...; et même en position de **pronom**. Ce statut syntagmatique si ample explique, d'une part, son exploitation sémantique tout aussi riche et, d'autre part, les difficultés auxquelles on se heurte quand on veut à tout prix faire appartenir un mot à telle ou telle classe grammaticale. Du reste, **les mots n'ont de classe grammaticale que celle assignée par l'emploi qu'on en fait.**

On aura suffisamment remarqué que **les deux dernières classes de déterminants** contiennent des termes à statut syntaxique multiple (actualisateur, déterminant complémentaire, adjectif qualificatif, substitut ou adverbe), que leur degré de grammaticalisation et leur exploitation sémantique sont variables en fonction de leur distribution dans la chaîne parlée, enfin que toutes ces formes n'arrivent pas à constituer un système homogène et qu'un classement sémantique, qui seul pourrait en venir à bout, risquerait de morceler "indéfiniment" la classe des déterminants indéfinis.

III.6. L'ABSENCE DE DÉTERMINANT OU LE DEGRÉ ZÉRO DE LA DÉTERMINATION

On désigne par ces tours (cf. P. Guiraud, *la Syntaxe*, p. 34) ce qu'on appelle communément **l'omission des articles** ou encore **l'article zéro** (cf. *G.L.F.C.*, p. 220) et que nous aimerions appeler le degré zéro d'actualisation.

Le système de l'ancien français était donc construit sur une opposition fonctionnelle pertinente: l'article présentait le nom comme réel, l'absence d'article le marquait comme virtuel; en français contemporain, cette opposition n'existe pratiquement plus du fait de la généralisation de l'emploi de l'article comme indice nominal, comme seule marque du genre et du nombre dans la plupart des noms.

Toutefois, le français contemporain marque encore le degré zéro d'actualisation dans un assez grand nombre de cas: il faudra y voir soit une survivance de l'ancien français, soit la nécessité de maintenir et d'exprimer une opposition sémantique pertinente, enfin une intention stylistique du locuteur.

Peuvent avoir le degré zéro d'actualisation les noms se trouvant dans les contextes syntaxiques suivants:

Enoncés sans verbe:

1. les noms des groupes nominaux qui ont la valeur d'une simple "étiquette": inscriptions, titres, adresses, enseignes, etc.:

Rue du Pont-Neuf — Métro. Sortie à gauche — Histoire des français. — Brocanteur

2. les noms, centres des groupes nominaux, qui constituent une phrase nominale:

Embrassades par rang d'âge. Commentaires de la semaine. Remarques vivement enfilées sur la pointe de la langue (H. Bazin).

3. les noms en apostrophe:

Bonjour, docteur. — Hé! Taxi!

Avec les noms de personnes, l'introduction de l'article marque une différence de niveau de langue (langue familière ou populaire):

Salut, les copains! — Bonjour, la petite mère. — Eh! la Jeanne!

Enoncés avec verbe:

1. Devant chaque nom, centre d'un groupe nominal multiple, lorsqu'il y a énumération, quelle que soit la fonction syntaxique de ce groupe. Cette construction est du français écrit littéraire:

Hommes, femmes, enfants s'engagent entre les roches glissantes... (Daudet).

Causant ainsi, ils rentrèrent dans la ferme, où ils trouvèrent vin, fraises et crème (Mérimée).

Ce n'étaient que fusils, pistolets, sabres, couteaux, coutelas (P.L. Courier).

La réintroduction de l'article souligne chaque terme tout en substituant à l'impression de totalité — univers de choses ou d'êtres considérés massivement —, donnée par son absence, une vision fragmentaire:

Les rossignols, les bouvreuils, les merles, les grives..., tout cela chante et se réjouit (M. de Guérin).

2. Dans des phrases impersonnelles (après *c'est* et *il y a* surtout), dans des phrases négatives ou interrogatives:

C'était pure concession à l'opinion publique (Aragon).

Tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère (Hugo).

Je ne crois pas qu'on ait vu enfants plus remuants et plus silencieux (Colette).

Y a-t-il trésor qui vaille le sommeil? (France).

3. Dans les proverbes:

Jeune fillette a toujours soin de plaire. — Pauvreté n'est pas vice.

Ventre affamé n'a point d'oreilles (La Fontaine).

A l'intérieur du syntagme nominal, il y a absence de déterminant:

- devant le nom en position de complément déterminatif du nom centre, le nom complément ayant valeur d'adjectif. *Un rayon de soleil* (= solaire), mais *un rayon du soleil*: l'article fait reparaître la fonction nominale: le nom complément désigne, précédé de l'article, l'objet ou l'être eux-mêmes, bien individualisés:

Les enfants en chemise allaient et venaient (Erckmann-Chatrian).

Les voitures roulaient avec un grondement de fleuve (Zola).

- devant les noms en apposition, l'absence de déterminant transforme le nom en simple étiquette:

*Des récipients en métal, jadis **bidons de pétrole** ou **boîtes à conserves**, étaient là, garnis de terre* (Bourget).

Comparez: Monet, *peintre impressionniste*,... (simple étiquette) ;

Monet, *le peintre impressionniste*,... (il y a identification) ;

Monet, *un peintre impressionniste*,... (l'article isole ici un individu parmi d'autres de la même espèce).

A l'intérieur du syntagme verbal, il y a encore absence de déterminant:

- devant les noms en position d'objet direct, après des verbes d'usage courant tels: *avoir, donner, faire, prendre, rendre*,... qui forment un grand nombre de locutions verbales:

Avoir peur/tort/raison,...

Donner raison/satisfaction/carte blanche,...

Faire nuit/jour/beau temps,...

Prendre soin/goût/peur,...

Rendre justice/visite/gorge,...

Avec l'article, le sens de la locution peut changer:

*Le juge chargé de rendre **la justice** ne m'a pas rendu **justice*** (M. Guillaume, in G.L.F.C., p. 221);

*Donner **carte blanche**/donner **une** carte blanche*.

Si le nom est déterminé par un adjectif ou par un autre nom, l'article reparaît:

*J'ai eu **une** peur **bleue**. — Il a **une** faim **de loup**.*

- devant un nom en position d'attribut, l'absence d'article marque la qualité et transforme le nom en un véritable adjectif qualificatif:

*La vallée était devenue **fleuve*** (Loti).

*La lecture profitable est **activité d'esprit, prise de conscience** de nos opinions confrontées avec celles de l'écrivain, **classement de souvenirs, méditation, travail*** (Roustan).

Avec l'article, le nom reprend toute son individualité:

*Par moments, j'arrêtais **ma** main, je feignais d'hésiter, pour me sentir, front soucieux, regard halluciné, **un** écrivain* (Sartre).

L'article est encore absent après un assez grand nombre de prépositions, **dans des groupes à valeur de locutions** — adverbiales, conjonctives, prépositives — dont les constituants sont étroitement dépendants l'un de l'autre pour la forme et pour le sens. Ces prépositions sont: *à, avec, de, en, par, pour, sur, sans*, etc.:

*A travers champs; **à** pied, **à** (la) condition que; **en** classe; **sur** place; **par** monts et par vaux; **par** rapport à; **avec** rapidité; **sans** façon....*

La plupart des contextes à degré zéro d'actualisation sont de la langue littéraire. Le français parlé tend de plus en plus à marquer le genre et le nombre au moyen de l'article, «les constructions sans article étant concurrencées dans la langue courante par des énonciations comportant l'article: Il a fait **une** erreur, Il y est parvenu par **la** ruse, etc.» (cf. A. Sauvageot, op. cit., p. 117).

III.7. RÉPÉTITION ET NON-RÉPÉTITION DES DÉTERMINANTS

Dans la quasi totalité des cas, les déterminants se répètent devant chaque nom d'une série. Toutefois il arrive qu'on ne les exprime que devant le premier nom de la série:

1. dans certains syntagmes figés formés de deux noms ayant des sens voisins ou renvoyant à un même domaine de référence:

Les Eaux et Forêts — Les Ponts et Chaussées — Les us et coutumes — Les officiers, sous-officiers et soldats — Inscrivez les/vos noms, prénoms et date de naissance — Fermé les lundi, mardi et vendredi — En mon âme et conscience — A ses risques et périls.

2. devant le premier adjectif d'une série s'ils se rapportent tous au même nom:

*Dans la **courte** et **foudroyante** campagne de Gaston de Foix, on entrevit le Français comme premier marcheur du monde* (Michelet).

On peut toutefois répéter l'article devant chaque adjectif si l'on veut souligner ce dernier, lui donner plus de relief. C'est ce que fait Michelet dans la phrase qui suit à celle que nous venons de citer:

*Au premier passage des Alpes sous François I^{er}, on le vit comme **le** grand, l'admirable ouvrier de guerre qu'a décrit le général Foy* (Michelet).

L'usage courant est aujourd'hui de répéter l'article à moins que le sens des adjectifs ne soit très proche:

***Le** vierge, **le** vivace et **le** bel aujourd'hui.* (Mallarmé); mais l'on dira: ***Le** vivace et ravissant aujourd'hui.*

On répète encore l'article si les deux adjectifs s'opposent:

*Il y a donc **un** bon et **un** mauvais goût* (La Bruyère).

3. devant le premier nom d'une série de deux termes coordonnés par *et*, *ou* s'ils désignent la même substance :

Mon collègue et néanmoins ami (expression que nous avons entendu dire par un collègue français) — ***Les** crotales, ou serpents à sonnettes.*

CONCLUSIONS

- Les déterminants sont les mots qui précèdent le nom et qui, à des degrés différents, l'actualisent.
- Actualiser un nom signifie le faire passer du dictionnaire(du virtuel) à la phrase (au plan du réel), de la langue à la parole.
- Les déterminants essentiellement actualisateurs (l'article défini, l'article indéfini, le déterminant possessif, le déterminant démonstratif, l'article partitif, le déterminant interro-exclamatif, *chaque*, *certain*, *plusieurs*, *aucun*, *pas un*) peuvent à eux seuls actualiser le nom. La présence de l'un de ces déterminants devant le nom exclut la présence de tous les autres déterminants actualisateurs devant le même nom.
- Les déterminants accidentellement actualisateurs (les numéraux cardinaux, *différents*) introduisent parfois seuls le nom dans le discours. Ils peuvent se faire précéder par un déterminant essentiellement actualisateur.
- Les déterminants non-actualisateurs (*tel*, *autre*, *même*, les numéraux ordinaux) ne sauraient jamais introduire un nom dans le discours: ils se font précéder d'un déterminant de la première ou de la deuxième classe.
- Dans un assez grand nombre de cas, le nom peut apparaître dans une phrase sans être accompagné par un déterminant: on appelle cette situation le degré zéro d'actualisation.

La répétition ou l'omission des déterminants devant les noms influencent le sens des groupes nominaux.

EXERCICES

E.III.1. *Soulignez tous les articles des textes suivants, en précisant s'il s'agit du défini, de l'indéfini ou du partitif :*

“L’auto s’était arrêtée devant un hôtel au bord de la route. C’était la bonne route, lisse, moirée de reflets photogéniques, avec des arbres parfaitement cylindriques des deux côtés, de l’herbe fraîche, du soleil, des vaches dans les champs, des barrières vermoulues, des haies en fleur, des pommes aux pommiers et des feuilles mortes en petits tas, avec de la neige de place en place pour varier le paysage, des palmiers, des mimosas et des pins du Nord dans le jardin de l’hôtel et un garçon roux et ébouriffé qui conduisait deux moutons et un chien ivre. [...] Un arbre sur deux, seulement, donnait de l’ombre, et, dans un seul des fossés, on trouvait des grenouilles.” (BV)

E.III.2. Mettez l’article défini convenable devant les noms suivants :

- | | | | | | |
|----|---------------|---------|-------------|------------|-------------|
| a) | ange | années | antiquité | basse-cour | blaireaux |
| | bois | chanson | danse | écharpes | emballage |
| | généraux | fouine | idole | immeuble | influences |
| | nœud | œuf | oliviers | oxygène | urbanisme ; |
| b) | habileté | hache | haïku | haine | haleine |
| | hallucination | halte | hanche | hantise | hangar |
| | hâte | hauteur | hébergement | hérédité | héritage |
| | héron | hêtre | hippocampe | homard | humour ; |
| c) | yacht | yack | yaourt | yiddish | yoga |
| | yole | uhlan | ouate | week-end | Yougoslave. |

E.III.3. Lisez correctement les groupes suivants :

aux habitants	les haies	des halls	les hamacs
des hameaux	les haricots	les hélices	les hémorragies
des hérissons	les hésitations	des hiboux	les hirondelles
aux Hollandais	les hôpitaux	les horreurs	des hublots.

E.III.4. Mettez l’article partitif devant les noms suivants :

- a) beurre ; bière ; blé ; café ; chocolat ; eau ; encre ; farine ; fromage ;
herbe ; huile ; lait ; miel ; moutarde ; orge ; riz ; rôti ; seigle ; soupe ; sucre ; thé ;
thym ; vanille ; vin ;
- b) affection ; amour ; charme ; courage ; esprit ; génie, harmonie ; honte ;
imagination ; peine ; respect ; talent ; tendresse.

E.III.5. Complétez par l’article partitif convenable ou par **des, ensuite répondez affirmativement et négativement aux questions suivantes, en pronominalisant les noms :**

As-tu donné ... avoine aux chevaux ?
Est-ce que tu veux ... jus ?
Est-ce qu’elle met ... maïs dans la salade ?
Avez-vous planté ... menthe ?
Est-ce que ton père boit ... champagne ?
Veux-tu manger ... tourte à la viande ?
Est-ce que tu as ajouté ... crème dans la pâte ?
A-t-il fumé ... haschisch ?
Est-ce que tu prends ... cassoulet ?
Est-ce que vous avez apporté ... alcool ?

E.III.6. Complétez par l'article partitif ou par **des**, ensuite répondez aux questions en employant les mots entre parenthèses :

- Y a-t-il ... sable devant la maison ? (un tas)
 Est-ce que vous avez bu ... cognac ? (un tout petit peu)
 Veux-tu ... eau-de-vie ? (un petit verre)
 Est-ce que je fais ... bruit ? (trop)
 Est-ce que tu vois ... monde devant le théâtre ? (beaucoup)
 A-t-il offert ... œillets à son amie ? (un grand bouquet)
 As-tu acheté ... lessive ? (un paquet)
 Est-ce que ton grand-père a fabriqué ... liqueur ? (cent litres)
 Est-ce que sa femme a avalé ... pilules ? (une boîte)
 Avez-vous acheté ... poireaux ? (trois bottes)

E.III.7. Transformez les phrases suivantes en introduisant les mots entre parenthèses devant les noms soulignés :

- Dans l'amphithéâtre il y avait des comédiens. (excellent)
Grand-papa est dans le jardin, il coupe des pivoines pour ma mère. (beau)
Le marquis avait des attentions pour tout le monde. (petit)
Le suspect porte des lunettes noires. (grand)
Je vois que ton ami a des bagages. (gros)
Devant nous il y avait des murailles de rochers. (énorme)
Je me rappelle qu'elle a subi des violences. (affreux)
Les étudiants ont peint des affiches qu'ils ont mises partout. (immense)
Ce sont des montagnes dont je ne connais pas le nom. (haut)
Mon époux a obtenu des résultats dont je suis fière. (joli)

E.III.8. *Construisez de petites phrases avec les noms suivants précédés par : a) **de** + l'article défini ; b) l'article partitif ; c) **de**. (Vous aurez donc trois phrases pour chaque nom.)*

Modèle : Sucre,

- a) Il parle **du** sucre que tu as acheté. (article défini contracté)
- b) J'ai acheté **du** sucre. (article partitif)
- c) Je ne veux pas **de** sucre.

aneth ; coings ; enthousiasme ; épices ; patriotisme ; peur ; piment ; roses ; sel ; viande.

E.III.9. Remplacez les points par l' article partitif, par l'article indéfini **des** ou par **de** :

- a) “Les autres avaient ... beaux cartables en cuir jaune, ... encriers de buis qui sentaient bon, ... cahiers cartonnés, ... livres neufs avec beaucoup ... notes dans le bas ; moi, mes livres étaient ... vieux bouquins [...], quelquefois il manquait ... pages. Jacques faisait de son mieux pour me les relier avec ... gros cartons et ... colle forte ; mais il mettait toujours trop ... colle, et cela puait.” (AD1)
- b) “... grosses mouches, alourdies par la chaleur, dorment collées aux vitres. Le petit Chose, lui, fait ... grands efforts pour ne pas dormir. Sa tête est lourde comme ... plomb ; ses paupières battent.” (AD1)
- c) “A l’aube, sur le ciel rouge, on a vu arriver ... hommes avec ... caisses et ... paquets. ... cartouches, ... grenades, ... chocolat, ... camembert, ... grands couteaux de boucherie, ... seaux... alcool.” (JG)
- d) “ – Elle a mis ... herbes ? (dans le civet)
– Celles qu’elle trouve dans le jardin.
– ... laurier ?

- Oui.
- Et ... thym, ... romarin ?
- Oui.
- Et ... marjolaine ?
- Tu sens tout cela!
- Oh! Je crois qu'il y a aussi ... genièvre." (CB)
- e) " – Je ne sais d'où me vient tant ... hardiesse! reprit-elle en rougissant.
- ...hardiesse, ma Pauline ? Oh! ne crains rien, c'est ... amour, ... amour vrai, profond, éternel comme le mien, n'est-ce pas ?" (B1)

E.III.10. *Expliquez les différences de sens entre les phrases des couples suivants :*

J'aime bien les roses, fleurs qui poussent dans mon jardin.
J'aime bien les roses, les fleurs qui poussent dans mon jardin.

Les marins avaient pêché de beaux et bons poissons.
Les marins avaient pêché de beaux et de bons poissons.

Devant le moulin, on avait rencontré M. Dupont, maire et médecin du village.
Devant le moulin, on avait rencontré M. Dupont, le maire et le médecin du village.

Mon père connaît bien le frère et collaborateur du président.
Mon père connaît bien le frère et le collaborateur du président.

E.III.11. *Justifiez l'omission de l'article devant les noms soulignés :*

a) "En Alsace, aux environs de 1850, un instituteur accablé d'enfants consentit à se faire épicier." (JPS)

b) "Pour obtenir son pardon, elle se dépensa sans compter, tint la maison de ses parents, à Meudon, puis à Paris, se fit gouvernante, infirmière, majordome, dame de compagnie, servante, sans pouvoir désarmer l'agacement muet de sa mère." (JPS)

c) "Son regard revint à son interlocuteur présent, très vieux Chinois, à tête de mandarin de la Compagnie des Indes, vêtu de la robe, qui se dirigeait vers la porte, à petits pas, l'index levé, et parlait anglais." (AM)

d) "Il avait soixante ans et ses souvenirs étaient pleins de tombes." [AM]

e) "Ils se levèrent, sacs sur le dos, touques à la main, fil de fer sous le bras." (AM)

f) "C'était sur le petit port un va-et-vient de parapluies, d'omnibus vite évanouis."

g) "Cet homme à moustaches avait l'air très bon enfant ; chemin faisant, j'appris qu'il s'appelait Roger, qu'il était professeur de danse, d'équitation, d'escrime et de gymnastique au collège de Sarlaude." (AD)

h) "Tout ça grouille contre son museau : sangliers, hases de lait, perdreux, cailles, grosses couleuvres, lézards, fenouils, hysopes, ruchers d'abeilles, sauterelles ; tout ça coule contre son flanc, toute la vie éclabousse son nez comme de l'écume de ruisseau." (JG)

i) "Sans flamme et presque sans chaleur, le bois semblait se peindre d'une couleur rouge, puis il s'émiettait et tombait en cendre morte." (JG)

E.III.12. *Remplacez les points par l'article convenable (défini, indéfini, partitif, article*

“zéro”) ou par **de** si c’est nécessaire :

a) “Pour purifier ... atmosphère, ... longs jets ... essences traversaient obliquement ... pièce, luisants ... reflets, par ... places, et condensant autour d’eux les fumées et ... poussières ... métal et ... huile chaude qui montaient en ... colonnes droites et minces au-dessus de ... chaque machine.” (BV)

b) “De tous côtés, il y avait ... piles ... étranges vieux objets en forme ... fauteuils, ... chaises, ... consoles ou ... autres meubles. Il ne faisait pas très clair et ça sentait ... cire ... Indes et ... vibrion bleu.” (BV)

c) “Il illustre volontiers ... événements de notre famille et de ... Université par ... œuvres ... circonstance : vœux de nouvel an, ... anniversaire, ... compliments ... repas ... mariage, ... discours en ... vers pour ... Saint-Charlemagne, ... saynètes, charades, bouts-rimés, banalités affables ; dans ... congrès, il improvisait des quatrains, en ... français.” (JPS)

E.III.13. Mettez devant les noms (ou devant les noms précédés d’un adjectif) le démonstratif convenable :

a) argument ; aristocrate ; assiettes ; attaque ; bague ; balançoire ; berceau ; casque ; casse-noisettes ; casseroles ; édifice ; effluve ; finesse ; gendarmes ; hardes ; haut-relief ; hautbois ; hebdomadaire ; homonyme ; hospice ; idylle ; imperméable ; langage ; menaces ; miroir ; orage ; science ; urgences ; ustensile ; yatagan ;

b)

accueil ;	mauvais accueil ;	bijou ;	éclatant bijou ;
bouchon ;	énorme bouchon ;	concombre ;	immense concombre ;
écran ;	grand écran ;	éléphants ;	jolis éléphants ;
ennemi ;	vieil ennemi ;	habit ;	long habit ;
hymne ;	bel hymne ;	impôt ;	lourd impôt ;
orgueil ;	grand orgueil ;	personnage ;	honnête personnage ;
résultats ;	excellents résultats ;	solutions ;	autres solutions.

E.III.14. Remplacez les points par le possessif convenable :

a) Je ne trouve pas ... stylo ; est-ce que tu peux me prêter ... crayon ? Je ne sais pas quelle heure il est parce que j’ai donné ... montre à ... frère cadet. – ... cousine est venue ce matin chez moi ; elle a apporté toutes ... bandes dessinées. – On leur a dit de ne pas y aller ; ils ont perdu ... temps. – Où sont ... lunettes ? Je ne vois rien. – J’en ai assez de ... conseils : toutes les fois que je vous obéis, j’ai des ennuis. – Pour pouvoir passer la soirée avec nous, nos amis ont laissé ... petite fille avec un baby-sitter.

b) Si vous avez envie de voir ... entreprise, vous devez nous laisser vous y conduire. – J’ai rencontré Michel à la patinoire, mais il n’était pas avec ... frères. – Si j’emprunte ... voiture, je dois vous la rendre jusqu’à la fin de la semaine, n’est-ce pas ? – Nous ne pouvons pas partir parce que quelqu’un a caché ... chaussures. – Il a promis de me montrer ... château, celui qu’il a hérité de ... grand-mère. – ... sculptures sont vraiment étonnantes ; tu devrais en faire d’autres pour l’exposition de Paris.

E.III.15. Choisissez la forme correcte :

Voilà un enfant dont j’admire depuis longtemps les/ses parents.

Ce milieu ne m’est pas familier, j’en ignore les/ses habitudes.

Je suis entré mille fois dans ce magasin ; toutes les/ses vendeuses qui y travaillent sont mes amies.

Nous aimons énormément ce pays, nous avons visité toutes les/ses régions.

Il ne savait rien de ce livre, il n’en connaissait que le/son nom.

On doit s'arrêter devant la maison dont on aperçoit la/sa façade.
 Ton ami a brûlé la lettre avant d'en apprendre le/son contenu.
 Ce tableau dont tu as rencontré l'/son auteur il y a trois mois a été vendu pour trois millions de francs.

E.III.16. Remplacez les points par l'exclamatif convenable:

... bijoux!	... caractère!	... courage!	... crétins!
... enfants!	... dindes!	... folie!	
... horreur!	... ignorance!	... inconscience!	... jolie maison!
... malheur!	... misère!	... observations!	... toupet!

E.III.17. Remplacez les points par **qu'elle ou quel (quelle, quels, quelles)** :

Pour ... vienne, ... cadeau dois-je lui offrir ? – C'est la maison ... a habitée ? – ... architecture! – ... est la fin de cette histoire ? – ... magnifiques raisins! Ce sont les raisins ... t'a apportés hier, n'est-ce pas ? – ... sont ses meilleures amies ? – ... soit malade, je ne le crois pas. – ... audace! – Je ne croyais pas ... puisse lui dire la vérité. – ... action grosse de conséquences! – ... reste ou ... parte, cela m'est égal. – ... surprise! – Montre-moi les tortues ... veut vendre.

E.III.18. Remplacez les points par **aucun, aucune**, ensuite précisez si cet indéfini a une valeur (positive ou négative) dans les phrases suivantes :

Je doute que ... invité soit déjà arrivé. – Tu connais les secrets de cette entreprise mieux que ... employé. – Il a volé les boucles d'oreilles de sa grand-mère sans ... remords.

“Ils se sont assis sans que ... chaise grinçât.” (AC)

“D'ailleurs je n'ai ... raison pour ne pas lui parler.” (AC)

“Moi, je n'ai rien dit, je n'ai fait ... geste.” (AC)

“Un an après la prise du pouvoir par notre mère, nous n'avions plus ... foi dans la justice des nôtres.” (HB)

“Ils ne donnèrent ... explication, ces chevaux, à leur mort subite.” (HB)

“J'ai regardé encore le prétoire et je n'ai distingué ... visage” (AC)

“Mais n'as-tu donc ... autorité sur elle ?” (HB)

“Finalement, ... décision ne fut prise.” (HB)

“J'emportai le pétale de rose. ... amoureux ne l'aurait mieux conservé que moi.” (HB)

E.III.19. Remplacez les points par l'un des actualisateurs indéfinis suivants : **chaque, je ne sais quel, plusieurs** :

a) “Je fus surpris à l'aspect d'un petit salon moderne où ... artiste avait épuisé la science de notre décor si léger, si frais [...]” (B1)

“... reflet de ses cheveux jetais des tons bruns sur ses tempes fraîches.” (B1)

“Elle ne devait pas rentrer avant ... mois.” (HB)

“Durant ... semaines je me torturai l'imagination.” (HB)

“Quand ... duc, précepteur à la cour, allait fouailler le dauphin, nous savons qu'il y mettait ses formes. Daignez, Altesse, recevoir le fouet.” (HB)

b) “... fois qu'un pensionnaire meurt, les autres sont nerveux pendant deux ou trois jours.”

“A ... phrase il me disait : “Bien, bien.”

“On m'a d'abord enfermé dans une chambre où il y avait déjà ... détenus, la plupart des Arabes”.

“Pourtant, j’ai fini par voir ... visage avec netteté, détaché dans le plein jour”.
“Tout de suite après mon arrestation, j’ai été interrogé ... fois.” (AC)

E.III.20. *Lisez correctement les numéraux des phrases suivantes :*

J’achète deux livres et deux albums. – Quelles jolies robes! J’en achète deux.

Cette femme a six enfants. Elle veut six cartables. Et des stylos, elle en prend six.

Mon frère arrive à neuf heures. Ma nièce a vingt-neuf ans : elle a appris neuf langues étrangères.

Michel a mangé dix abricots. On a rendu les dix cassettes. Tes ennemis sont dix.

Aujourd’hui c’est le 26 avril. J’ai reçu vingt parapluies. A la foire de cette année, nous avons présenté vingt articles tout à fait nouveaux.

Ce recueil comprend cinq histoires amusantes. – Je suis arrivé dans cette ville il y a trois ans.

La gamin veut un ballon, un arc et six flèches.

E.III.21. *Ecrivez en toutes lettres les chiffres suivants :*

4 ; 8 ; 13 ; 84 ; 212 ; 391 ; 457 ; 842 ; 928 ; 1 000 ; 2 100 ; 3 509 ; 10 661 ; 13 781 ; 25 278 ; 40 000.

E.III.22. *Expliquez le sens des expressions suivantes, ensuite employez-les dans de courtes phrases :*

faire les quatre cents coups ; tiré à quatre épingles ; se mettre en quatre ; dire ses quatre vérités ; couper les cheveux en quatre ; de quatre sous ; chercher midi à quatorze heures ; tous les trente-six du mois ; voir trente-six chandelles ; être dans le troisième (le trente-sixième) dessous ; être aux cent coups ; faire les quatre cents coups.

E.III.23. *Précisez les valeurs grammaticales et contextuelles des ordinaux des phrases suivantes :*

“Celui-ci se composait de trois pièces, les deux premières servant d’entrée et de salon. La troisième [...] était la chambre de Marie.” (PM)

“Six mille francs! Le sixième de nos revenus environ.” (HB)

“Personne ne parlait à bord du Winkelried, pas plus sur le pont que dans les salons de première et de seconde” (AD2)

Le premier ne participera pas aux présidentielles.

Si je me rappelle bien, il habite au second.

Si tu veux que je te prête de nouveau ma voiture, obéis-moi et passe en seconde !

“Ayant de quelques années dépassé la quarantaine, ce “palier du quatrième” où l’homme trouve et ramasse la clef magique qui ouvre la vie jusqu’au fond [...], l’opinion de ces gens-là ne l’occupait guère.” (AD2)

E.III.24. *Remplacez les points par même ou mêmes, ensuite précisez les valeurs de ce mot dans les phrases suivantes :*

“Le cœur de l’homme a de ces faiblesses, il aime ce qu’il peut, ... du bois, ... des pierres, ... une fabrique.” (AD1)

“Moïse, Sylla, Louis XI, Richelieu, Robespierre et Napoléon sont peut-être un ... homme.” (B1)

“Il ne se trouve ... pas un clou pour faciliter le suicide.” (B1)

“Peut-être parce qu’elles étaient elles-... fort malheureuses, il s’établit d’inévitables liens entre elles et moi.” (B1)

“A Folcoche, il dédia mille sourires fermés. A nous-... mille serments de fidélité.” (HB)

Ce sont toujours les ... qui participent à ce genre de manifestations.

E.III.25. Remplacez les points par **certain (certaine, certains, certaines)** ; ensuite précisez-en les valeurs dans les phrases suivantes :

“Il faut avouer que tu ne manques pas d’un ... courage.” (HB)

“Il était urgent de régler un ... nombre de questions pendantes.” (HB)

“J’ai retrouvé l’acte de naissance d’une ... Rose-Mariette Rezeau.” (HB)

“Je suis ... que vous êtes affamé.” (HB)

“Or, ... jour, l’envie me vient de lire Condillac.” (AD1)

“Es-tu donc si ... de sa vertu ?” (B1)

“Les objections de Fœdora me révélèrent en elle une ... finesse d’esprit.” (B1)

“Après avoir jeté sur sa propriété le coup d’œil du maître, il revint à Saumur, ... d’avoir placé ses fonds à cinq [...]. (B2)

“Je suis, dit Nicolas, Président du Cercle Philosophique des Gens de Maison de l’arrondissement, et, par suite, astreint à une ... assiduité aux réunions.” (BV)

E.III.26. Remplacez les points par **tel (telle, tels, telles)** ; précisez-en les valeurs (déterminant actualisateur, déterminant non-actualisateur, qualificatif) dans les phrases suivantes :

“Elle a encore ri de ... façon que je l’ai embrassée.” (AC)

“Mais la chaleur était ...qu’il m’était pénible aussi de rester immobile sous la pluie aveuglante qui tombait du ciel.”

“Cependant je lui ai expliqué que j’avais une nature ... que mes besoins physiques dérangeaient souvent mes sentiments.”

“Il me semblait bien que tout cela enlevait beaucoup de sérieux à une ... décision.”

“Le procureur s’est écrié : “Oh! non, cela suffit” avec un ... éclat et un ... regard triomphant dans ma direction que [...] j’ai eu une envie stupide de pleurer.”

“J’avais vécu de ... façon et j’aurais pu vivre de ... autre. J’avais fait ceci et je n’avais pas fait cela. Je n’avais pas fait ... chose alors que j’avais fait cette autre.” (AC)

“Il fait un triomphe avec un ... médium, le Petit Marcel.” (SA)

E.III.27. Remplacez les points par **tout (toute, tous, toutes)** ; précisez-en les valeurs dans les phrases suivantes (déterminant actualisateur, déterminant non-actualisateur, nom, substitut, adverbe) :

“Cependant, ... danger écarté, j’avais été déshabillé en un clin d’œil par huit mains féminines, examiné des cheveux aux orteils, reconnu miraculeusement indemne de ... morsure.” (HB)

“... système d’éducation leur apparaît mal fondé s’il n’embauche pas leur piété familiale”

“J’ai une proposition à vous faire. Je sais qu’elle pourrait paraître singulière dans ... autre famille que la nôtre.” (HB)

“... politique que fût cette concession, l’énoncer en clair lui eût écorché la langue.” (HB)

“Et c’est ce diable d’homme qui leur a mis à ... le feu au ventre.” (AD2)

“... la table se retourna ; on crut qu’il devenait fou.” (AD2)

“...les bossus sont méprisants ; ... les nez tors se froncent et dédaignent quand ils reçoivent un nez droit.” (AD2)

“Le personnage m’a plu, les flacons aussi ; dans la boutique, j’ai découvert les odeurs : c’est un” (MC)

IV. LA CARACTÉRISATION

L'adjectif qualificatif
Adjectifs radicaux/Adjectifs dérivés
Degrés de comparaison
Degrés d'intensité
L'accord de l'adjectif qualificatif
La place de l'adjectif qualificatif

IV.1. LA CARACTÉRISATION

« La caractérisation (ou qualification) consiste à rapporter à une espèce principale des caractères qu'elle possède virtuellement, qu'elle implique par essence » (G. Galichet, *G.S.F.*, p. 42). Le nom et le verbe, espèces principales, peuvent être modifiés dans leur sens et dans leur extension par des espèces adjointes dont c'est le rôle, telles l'adjectif qualificatif et l'adverbe. La caractérisation du nom peut être intrinsèque ou implicite, tout nom impliquant naturellement des qualités qui se constituent en traits sémiques distinctifs (comparez: *habitation, maison, hôtel, palace, palais, château, chaumière, mesure, baraque, cabane, taudis, galetas*) ou qui sont décelables dans des suffixes (diminutifs, augmentatifs, péjoratifs, etc.): *maisonnette, négrillon, ballon, chauffard*. La qualité peut être appliquée au nom, réalisée extérieurement, et c'est alors la caractérisation extrinsèque ou explicite dont l'expression est dévolue essentiellement à l'**adjectif qualificatif**: c'est le **caractérisant par excellence**. Toutefois le nom peut se voir assigner une qualité par bien d'autres procédés.

La fonction adjectivale peut occasionnellement être remplie par d'autres classes de mots, les espèces adjectives occasionnelles :

1. Le nom, par translation, ou changement de valeur grammaticale, peut être apposé ou relié par une préposition à un autre nom dont il marque un certain trait caractéristique, une qualité:

*un scandale **monstre** — un argument **massue** — une raclée **maison** — une voiture **balai** — un effet **bœuf** — le roi-**Soleil** — un secrétaire **Renaissance** — une auto-**école** — des expressions-**canaille***

Un grand nombre de noms sont devenus de véritables adjectifs de couleur:

*une étoffe **marron/cerise/paille/citron**, etc. — un mot **d'esprit** — un amour **sans mesure** — un temps **de chien** — des cheveux **en brosse**.*

Sur le modèle « *une drôle d'idée* », le français contemporain semble favoriser l'antéposition du groupe **Déterminant + Nom + de**, avec une valeur qualitative dépréciative ou élogieuse (Frontier y voit un *complément de nom à prédication inverse*):

*ce **voleur de** commerçant — ce **menteur de** Marcel — un **amour d'**enfant — un **brave homme de** pompier — un **beau brin de** fille — « Ce **cochon de** Morin »* (titre d'une nouvelle de Maupassant).

Les noms en apposition disjointe (séparée du nom par une pause, par des virgules à l'écrit) ainsi que ceux en position d'attribut tendent vers l'espèce adjectivale:

*Les tilleuls n'avaient plus que des rameaux, **dentelle** délicate et sèche dont le ciel était revêtu* (C. Farrère).

*C'était plus simple, très naïf, **très petite fille**, au fond* (Simenon).

2. Le verbe, à l'infinitif et au participe, formes nominale et respectivement adjectivale, exprime aussi la qualité :

*Une eau **dorante** — Une rue **passante** — Des histoires à **dormir debout**.*

3. L'adverbe remplit parfois la fonction adjectivale:

*L'arrivée **demain** du Tour de France à Paris — le français **d'aujourd'hui** — Des personnes **bien** — Il se rappela le temps déjà **loin** de son enfance* (in G. Galichet, 1968: 45).

4. Une proposition relative peut exprimer une relation, mais aussi une qualité:

*Les mesures **que le gouvernement a prises**... (= les mesures **du gouvernement** = les mesures **gouvernementales**: relation);*

*L'écopier **qui travaille** (= travailleur) est l'élève **qui mérite le plus** (= le plus méritant): qualité.*

Ces procédés ont une fréquence d'occurrence relativement petite, la caractérisation étant *naturellement* exprimée par l'adjectif qualificatif. N'empêche que le français contemporain favorise certains de ces procédés "occasionnels" pour exprimer, avec plus de relief, les traits caractéristiques d'un objet, d'une personne (cf. un scandale *boeuf*, un argument *massue*, etc.); ces procédés «*permettent d'exprimer des nuances parfois subtiles. Ils confèrent à la langue une grande souplesse. Dans le langage, l'élément accidentel, comme l'accessoire, joue souvent un rôle plus important que le permanent et le principal*» (G. Galichet, 1968: 45).

IV.2. L'ADJECTIF QUALIFICATIF, LE MOT CARACTÉRISANT PAR EXCELLENCE

Au point de vue du sens, l'adjectif qualificatif désigne une qualité. Morphologiquement, c'est un mot variable: la caractérisation étant inhérente au nom, celui-ci lui prête les catégories grammaticales du genre et du nombre par le phénomène de l'accord, ce qui assure la forte cohésion du groupe *Nom + Adjectif*.

Au point de vue syntaxique, l'adjectif qualificatif peut occuper les positions (fonctions) suivantes:

- à l'intérieur du groupe nominal, avant ou après le nom centre, comme **épithète** (ou **épithète liée**: cf. Gardes-Tamines 1990, t.2: 121):

*Les **grands** arbres **tristes** pleuraient jour et nuit sur la fin des aurores **tièdes** et des **doux** crépuscules, sur la fin des brises **chaudes** et des **clairs** soleils* (Maupassant).

- à l'intérieur du groupe du verbe, comme **attribut**. Même à l'intérieur du groupe du verbe, l'adjectif reste lié toujours au nom (sujet ou objet-direct) :

*La salle était **sombre**, l'argenterie terne, le service **modeste**, et la cuisine **admirable*** (H. de Régnier).

- très mobile dans la phrase, comme **épithète disjointe** (ou **détachée**), l'adjectif est séparé du nom, ce qui est marqué par la pause à l'oral et la virgule à l'écrit :

*La cliente, toujours **furieuse**, continue à vociférer/Toujours **furieuse**, la cliente continue à vociférer/La cliente continue à vociférer, toujours **furieuse*** (Gardes-Tamine).

*L'épée, trop **lourde**, lui échappa des doigts* (Flaubert).

En conclusion, nous citons copieusement, et à titre de définition récapitulative, de l'article de Jan Goes: *A la recherche d'une définition de l'adjectif* (l'Information grammaticale, 58/1993: 13):

L'adjectif prototypique nous apparaît comme une partie du discours dont la fonction principale est l'assignation d'une qualité à un support, une substance. Ceci implique son incidence externe, et son unidimensionalité sémantique. Du point de vue morpho-

syntactique, l'unidimensionalité se traduit par la possibilité de gradation, l'incidence externe par l'accord en genre et en nombre avec le substantif, et par la position «épithète» à droite du nom. La qualité est projetée dans l'univers-temps à l'aide d'un verbe copule, mais cela implique généralement des restrictions sémantiques. Des restrictions comparables accompagnent l'antéposition de l'adjectif épithète. L'adjectif prototypique serait donc une partie du discours à syntaxe très souple: épithète (antéposée ou post- posée), ou attribut, il peut être accompagné d'un spécifieur (très, gradabilité). Ces quatre critères nous semblent essentiels pour la définition de l'adjectif. Plus l'adjectif s'éloigne de son modèle prototypique, plus il a besoin d'un contexte contraignant pour retrouver ces caractéristiques.

Le modèle prototypique de l'adjectif n'est rien d'autre que ce que la tradition grammaticale appelle *adjectif qualificatif*.

IV.2.1. SOUS-CLASSES D'ADJECTIFS : RADICAUX (ADJECTIFS QUALIFICATIFS) ET DÉRIVÉS (ADJECTIFS DE RELATION)

Suivant leur forme et leur structure, les adjectifs peuvent être:

- **des radicaux (ou non-dérivés) improductifs**: *bon, grand, petit, bas, haut, net, court*, etc. Cas adjectifs, pour la plupart très anciens, ont un champ sémantique très large, ce qui explique leur grande fréquence ainsi que leur possibilité de se combiner avec un nombre impressionnant de noms. C'est la sous-classe des adjectifs proprement qualificatifs. La presque totalité de ces adjectifs peuvent remplir toutes les fonctions syntaxiques de l'adjectif (épithète, attribut, apposition), se combiner avec les morphèmes comparatifs et intensifs (*plus bas; très bas*); ils peuvent être substantivés (*le beau, le large, le petit*) et se placent, suivant un usage ancien, avant le nom le plus souvent. Seulement quelques-uns, comme *aîné, dernier*, n'ont pas le même comportement morpho-syntaxique: tous deux se refusent à la comparaison ou à l'expression de l'intensité, *dernier* peut être attribut alors que *aîné* ne peut être qu'épithète, etc.;
- **des adjectifs suffixaux (ou dérivés)**, formés de substantifs, noms communs ou noms propres (*port-portuaire; Amérique-américain*), ou de verbe (*excuser-excusable*).

Cette sous-classe d'adjectifs constitue une série ouverte; de nouvelles créations — plus d'une fois abusives: *le roi norvégien, la politique giscardienne* — envahissent la langue de la prose parlée ou écrite. La plupart de ces adjectifs sont de formation savante, ils sont polysyllabiques (cf. les parasyntétiques tels: *impensable, illisible, anticonstitutionnel*, etc.) et, sémantiquement, marquent une relation, un rapport objectif et invariable entre deux choses, deux personnes, une personne et une chose, etc.:

la campagne du/pour le président → *la campagne présidentielle*

les installations du port → *les installations portuaires*

Tous ces adjectifs qui déterminent plus qu'ils ne qualifient sont dits *adjectifs de relation* ou *relationnels*. Ils expriment non plus tellement une propriété intrinsèque (couleur, forme, qualité physique ou morale, etc.), comme les adjectifs proprement dits, mais une propriété relationnelle, paraphrasable par un complément prépositionnel (*un bâtiment municipal* → *un bâtiment de la municipalité*), et ils se distinguent des *qualificatifs* tant par le sens que par leur statut morpho-syntaxique différent.

Les adjectifs relationnels se caractérisent par:

- l'impossibilité de figurer en position d'attribut:
**Ce rayon est solaire.*
- le refus de la coordination par *et* à un adjectif qualificatif:
**Une vie monacale et intéressante;*
- l'inaptitude à se combiner avec les morphèmes comparatifs et intensifs:
**Un tissu plus/peu/très musculaire;*

- la postposition, sauf intentions stylistiques:

*Un **nerveux** système.

Une autre particularité des adjectifs de relation est qu'à la différence des qualificatifs ils se refusent à la substantivation. Très peu nombreux sont ceux qui peuvent, occasionnellement, s'employer comme noms: *l'universitaire, le physique, le scientifique, la (école) maternelle, etc.*

Le domaine des adjectifs de relation se caractérise par une très riche activité suffixale. Tout syntagme nominal du type *Préposition (de, le plus souvent) + (Article défini) + Nom* peut théoriquement être converti en adjectif de relation au moyen d'un riche éventail de suffixes tels que: *-ain, -aire, -ais, -al, -el, -ier, -if, -eux, -ique, -esque, -ois, etc.*:

la politique de l'Amérique → *la politique américaine*

les travaux de saison → *les travaux saisonniers*

une expérience sur la lune → *une expérience lunaire*

Cette activité suffixale paraît être très en vogue dans le français d'aujourd'hui à en croire René le Bidois qui la prend pour « *un mal qui répand la terreur* » (titre d'un article du même auteur, *Le Monde*, 29 novembre, 1961, p. 8) et qu'il appelle ironiquement "*l'adjectivité*".

On peut encore mentionner d'autres classements des adjectifs. Au point de vue sémantique, on peut parler d'*adjectifs à noms animés/à noms non-animés* (*pensif, intelligent, spirituel, génial, etc.*, sont compatibles avec des animés, plus particulièrement avec des personnes, ou, par métaphore, avec des noms d'animaux ou de choses; d'autres comme *rouge, vert, tiède, dur, etc.*, ont des sens différents suivant qu'ils s'appliquent à des noms animés ou à des noms non-animés: "*un thé tiède*" n'est pas la même chose que "*un homme tiède*), d'*adjectifs concrets/abstraites* (*un visage rond/une expression douce*), etc. Syntaxiquement, les adjectifs sont *transitifs*, pouvant, suivant le contexte, recevoir une expansion sous la forme d'un complément; c'est le cas de ce que J. Gardes-Tamine (1990, t. 2 : 120) appelle **adjectifs opérateurs**: *fier de sa victoire, habile aux échecs, digne de tous les respects, Marie est capable de mentir, Je suis fier que mon fils ait réussi*), ou bien *intransitifs* quand ils ne se construisent pas avec un complément.

Une sous-classe à part est constituée par les *adjectifs numéraux ordinaux*, qui ont le comportement des **adjectifs à place fixe** et qu'on a tort de considérer comme des déterminants au même titre que les numéraux ordinaux. Le seul fait qui les rapprochent est leur ressemblance formelle, les premiers étant dérivés des seconds à l'aide du suffixe *-ième*, sauf *premier, second, tiers, quart* et *quint* (cf. les séries en *-aire*: *primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire; quadragénaire, sexagénaire, ... centenaire*, ainsi que les adjectifs multiplicatifs: *simple, double, triple, quadruple, décuple, centuple*). Tous ces mots présentent, à des degrés différents, les particularités morpho-syntaxiques des adjectifs qualificatifs, quelques-uns s'en rapprochent sémantiquement exprimant la qualité (cf. *premier choix, second choix, question secondaire, les toutes premières qualités de coton*; dans ces syntagmes, *premier, second, secondaire* ont respectivement le sens de 'bon', 'médiocre', 'mineur, peu intéressant'; qui enfin perçoit encore un sens numéral dans le multiplicatif *simple*?).

Les numéraux ordinaux sont donc des adjectifs qualificatifs parce qu'ils peuvent satisfaire à toutes ces conditions-ci:

- ils figurent en position d'épithète, d'attribut et subissent l'accord:
Les premiers jours de juillet, les premières chaleurs.
Les Roumaines sont sorties premières au championnat européen de gymnastique.
- normalement, ils doivent précéder le nom, mais, exceptionnellement, ils peuvent aussi le suivre:

Ce chapitre quatrième (Châteaubriand).

- ils se laissent facilement substantiver pour exprimer des fractions: *un tiers, un quart, ... un dixième*, etc. (cf. *la première a eu un succès boeuf, passer en première, deuxième, troisième, quatrième* (vitesse ou classe)).

N.B. Il en est de même des unités telles que: *autre, certain, différent, divers, nul, quelconque*, qui, dans tous les cas où elles ont le statut morpho-syntaxique d'un qualificatif, doivent être considérés comme faisant partie de la classe des adjectifs qualificatifs:

Différents romanciers/des romanciers très différents — *Nulle épreuve/une épreuve nulle en tous points* — *Une certaine nouvelle/une nouvelle certaine/La nouvelle est certaine* — *Un poète (très) quelconque* — *Ce poème me paraît tout à fait quelconque*.

Employés tantôt comme déterminants, tantôt comme qualificatifs (sauf *quelconque* qui est toujours qualificatif), ces mots sont si différents sur les plans syntaxique et sémantique qu'il vaudrait mieux les triter comme de vrais homonymes.

IV.3. LE DEGRÉ, UNE CATÉGORIE DE LA CARACTÉRISATION

La plupart des adjectifs qualificatifs peuvent être modifiés par des particules, des tours plus ou moins longs, placés avant ou après eux, et dont le rôle est de marquer le degré de la qualité: « *La catégorie du degré répond au besoin de nuancer, de doser la caractérisation de l'être ou du procès, ce qui permet de préciser ceux-ci. Elle est, en quelque sorte, une modification d'éclairage ou, si l'on veut une autre comparaison, une sorte de coefficient appliqué à la caractérisation pour la tempérer ou l'exalter, la restreindre ou l'élargir* » (G. Galichet, 1968: 86).

Si la qualité est considérée dans son intensité relative, on parle de **degrés de comparaison**; si elle est considérée dans son intensité propre, évaluée par rapport à elle-même, on parlera de **degrés d'intensité**.

L'expression du degré comparatif/intensif de l'adjectif se fait en français contemporain au moyen d'un grand nombre de procédés qui entraînent la mise en oeuvre de moyens linguistiques très nombreux et très variés qui se constituent en un système dont les cases ne sont pas également remplies. Ce système est principalement bâti sur deux catégories de formes: des formes analytiques qui recouvrent la quasi totalité du domaine du degré (ce sont des adverbes, des préfixes, des suffixes et toutes sortes de tours à valeurs de locutions intensives) et des formes synthétiques, vestiges de l'histoire du français, confinées dans la seule langue littéraire. Telles sont: *meilleur, moindre, pire* et *pis* pour *bon, petit* et *mauvais*, ainsi que des comparatifs ou des superlatifs hérités du latin tels *antérieur, postérieur, inférieur, supérieur, intérieur, extérieur, ultérieur, majeur, mineur, extrême, infime, suprême, ultime*, etc.; les premiers sont puissamment concurrencés par les formes analytiques: *plus petit/mauvais que*, les seconds ont perdu leur sens d'origine pour la plupart des locuteurs qui n'hésitent pas à marquer le degré de façon redondante, ce qui arrive même aux bons écrivains, chez lesquels le procédé fait le plus souvent soupçonner une intention stylistique:

Dans nos plus extrêmes démences (Camus).

Il y a une salle plus intérieure (J. Romains).

IV.3.1. LES DEGRÉS DE COMPARAISON

Considérée dans son intensité relative, toute qualité peut en principe être comparée à elle-même telle qu'elle existe dans d'autres substances (choses ou personnes) ou dans d'autres circonstances:

Cette nouvelle est **plus intéressante que** son premier roman. Ce jeune critique est **moins conformiste que** ses confrères. Son ironie est **plus mordante que** jamais.
ou encore à une autre qualité:

Un poète **plus cultivé qu'**original.

La comparaison établit entre la qualité et le référent (le terme auquel on la compare) les rapports suivants:

- un rapport d'**égalité** dont le marqueur est le morphème *aussi* avec les variantes *si* (dans les énoncés niés) et *autant* (placé après l'adjectif):

Jean est **aussi** travailleur **que** son père.

Jean est **aussi** travailleur **que qu'**intelligent.

Jean est **aussi** travailleur **que qu'**autrefois.

J'étais **aussi** intrigué **qu'**ébloui... (Gide).

Nous ne sommes pas **aussi** (si) **bons que** nous devrions l'être (Sand).

Leur amitié fut courte **autant qu'**elle était rare (La Fontaine).

Les morphèmes d'égalité peuvent être renforcés par *tout*, *tout à fait*:

Il est **tout aussi spirituel que** susceptible.

- un rapport de **supériorité** indiqué par *plus* avec les variantes *autrement*, *mieux*, les deux marqués stylistiquement et sémantiquement:

Jean est **plus** travailleur **que** son père.

Jean est **plus** travailleur **qu'**intelligent.

Jean est **plus** travailleur **qu'**autrefois.

Rien (...) ne me paraît **mieux digne** de ce nom (Gide).

Les morphèmes de supériorité peuvent à leur tour être renforcés par: (*de*) *beaucoup*, *bien*, *encore*, *de loin*, *infiniment*, *autrement*, *tellement*, etc.:

Un "merveilleux" **autrement plus vaste** (Martin du Gard).

- un rapport d'**infériorité** réalisé au moyen de *moins*:

Jean est **moins** travailleur **que** son père

Jean est **moins** travailleur **qu'**intelligent.

Jean est **moins** travailleur **qu'** autrefois.

Les deux rapports — de supériorité et d'infériorité — peuvent présenter la qualité comme portée à son plus haut degré, ce qui est marqué linguistiquement par l'article défini ou par le déterminant possessif, ainsi que par la préposition *de*:

C'est **le moindre** de mes soucis.

Quelle est la route **la moins longue**? — C'est **son plus beau** roman.

C'est **le plus courageux** de mes hommes (Saint-Exupéry).

Ce qu'il y a **de plus beau** est nécessairement tyrannique (Valéry).

Le terme auquel on compare la qualité, ou référent, peut être réalisé par:

- un nom ou un substitut:

Jean est **plus travailleur que son frère/que lui/que les autres**.

- un autre adjectif:

J'étais **aussi intrigué qu'**ébloui... (Gide).

- un adverbe:

Jean est **aussi travailleur qu'**autrefois.

- une proposition:

... les différences qui se produisent d'un siècle à l'autre sont, à les mesurer, **plus petites qu'on ne s' imagine** (France).

Quand le référent est absent, la qualité est évaluée en elle-même et la comparaison, implicite cette fois-ci, marque plutôt l'intensité:

Il est beaucoup **plus influent**, et d'un travailleur! (Proust).

Renonçant à cette méthode j'en pris une **infiniment meilleure** (Rousseau).

C'est **un des tout meilleurs** acteurs de composition (G. Marcel).

IV.3.2. LES DEGRÉS D'INTENSITÉ

Toute qualité évaluée par rapport à elle-même, considérée dans son intensité propre, peut manifester des degrés différents de cette intensité :

1. **Le bas degré** (ou intensité faible) est marqué par les moyens suivants:

- l'adverbe *peu* (*un peu*) et des adverbes de manière en *-ment* tels: *médiocrement*, *modérément*, *faiblement*, *pratique-ment*, *pauvrement*, *vaguement*, etc.:

*Un roman **peu/médiocrement** intéressant;*

- des préfixes: *sous-*, *hypo-* et, parfois, *infra-*:
*Une région **sous**-équipée — Un malade **hypo**tendu;*
- des suffixes diminutifs: *-âtre*, *-ereux*, *-ot*, *-et*, *-elet*, etc.:
*Il est **petiot**, **pâlot**, **maigriot**, et morose* (Roland).

2. **Le moyen degré** (ou intensité moyenne) est marqué :

- le plus souvent, par l'adverbe *assez*, ainsi que par des adverbes en *-ment*, synonymes de celui-ci, tels *suffisamment*, *moyennement*, *passablement*, etc.:

*Il me tomba entre les mains un écrit **assez** long* (Diderot).

*Aucune de mes convictions n'est solide **suffisamment** pour que la moindre objection aussitôt ne l'ébranle* (Gide).

- par *un peu* et ses variantes familières: *un rien*, *un tantinet*, *un brin*, par des locutions adverbiales marquant une idée de 'petite quantité suffisante' telles: *quelque peu*, *pas mal*, *à demi*, *à moitié*, *à peu près*, *tant soit peu*:

*On est **un peu** seul dans le désert* (Saint-Exupéry).

*Des petites histoires d'enfance, insignifiantes et **un tantinet** ridicules* (R. Rolland).

*J'étais étourdi **quelque peu** mais intact, et Justin de même* (Duhamel).

3. **Le haut degré** (ou intensité forte). L'intensité absolue suppose chez l'énonciateur une tension affective toute particulière qui se traduit linguistiquement par un nombre impressionnant de procédés morphologiques, lexicaux, phonétiques:

- par les adverbes-préfixes *bien*, *très*, *fort* (plus littéraire), les préfixes *archi-*, *extra-*, *super-*; viennent après les préfixes *sur-*, *hyper-* et *ultra-*, plus fréquents que leurs contraires *sous-*, *hypo-* et *infra-*, et l'adverbe *trop*. Tous font valoir l'idée d'intensité excessive:

*Le premier qui s'avança était un seigneur **très** riche, nommé Itobad, **fort** vain, peu courageux, **très** maladroit et sans esprit* (Voltaire).

*Tu es **bien** laide, aujourd'hui* (Jarry).

*Deux petits vieux, oh! mais vieux, **archi**vieux* (Daudet);

*A la source de la révolte, il y a (...) un principe d'activité **sur**abondante et d'énergie* (Camus).

*Ils se retiraient sur la pointe des pieds en murmurant que j'étais **trop** mignon, que c'était **trop** charmant* (Sartre).

- par l'adverbe intensif *si* dans des indépendantes exclamatives ou dans des principales complétées par une consécutive:

*Un grand ciel de satin bleu, oh! mais **si** bleu!* (Daudet).

*Elle lui trouva une mine **si** grave qu'elle en fut inquiète* (J. Romains).

- par des adverbes en *-ment* qui constituent une longue série toujours ouverte à tous les caprices de la mode. Si le français parlé au XVII^e siècle trouvait les choses « ***furieusement**, **effroyablement** (!) belles* », le français de nos jours les voit plutôt « ***formidablement**, **sensationnellement**...* », ou même, dans le parler familier, « ***drôlement**, **rudement**, **vachement**... belles* ».

*Les beaux raisins muscats sont **dialement** appétissants* (Daudet).

*La saison était **incomparablement** tiède* (Gide).

- rarement par le suffixe *-issime*, dans un sens ironique ou péjoratif:
Ce richissime richard venait en équipage réclamer ses douze francs (Daudet).
- par des séquences plus ou moins longues, plus ou moins figées, à valeur de locutions intensives telles: *plus que*, *tout à fait*, *on ne peut plus*, *tout ce qu'il y a de (plus)*, *d'un + adjectif*, *au dernier point*, *au possible*, *jusqu'aux larmes*, etc. A noter aussi les groupes *à + infinitif*, dont beaucoup se sont lexicalisés: *fou à lier*, *joli à croquer*, *bête à pleurer*, *belle à damner un saint/un mort*, *bête à manger du foin*, etc., et *Adj + jusqu'à + N* (marquant la limite): *généreux jusqu'à la bêtise*, *amoureux jusqu'à la folie*, etc.:

Tartarin se déclarait on ne peut plus satisfait de sa nouvelle existence (Daudet).

Il n'osait voyager, craintif au dernier point (La Fontaine).

Un ancien avoué, un homme plus qu'honorable (Balzac).

Il était beaucoup plus influent, et d'un travailleur! (Proust).

- par des tours comparatifs qui peuvent marquer aussi le bas degré d'une qualité (Ex.: *N + Adj + comme + N*: *un jardin large comme un mouchoir*, *V + comme + un N*: *dormir comme un plomb*); mais c'est surtout l'intensité forte qui fait de la comparaison un procédé très productif, très en honneur chez maints écrivains:

Minuit, une nuit d'hiver, noire comme l'enfer (Loti). *Méchant comme un âne rouge* (Alain).

- par la répétition de l'adjectif:
...une grosse houppe de poils, légère, légère, presque sans poids (Loti);
- par les adverbes intensifs *ce que* (fam.), *que*, *comme*, *combien*, et le déterminant exclamatif *quel* (cf. aussi l'article défini dans des tours comme: – *Le beau tableau!*) dans des phrases exclamatives. D'ailleurs, la simple insertion de l'adjectif dans un énoncé exclamatif devient marque de l'intensité forte; très souvent, c'est l'interjection qui ouvre ce type d'énoncés:

Comme tes lettres sont gentilles! (Flaubert).

Que c'est donc bête de vous tourmenter comme ça! (Zola).

Oh! regarde, Henri, ce tas d'enfants! Sont-ils jolis, comme ça, à grouiller dans la poussière! (Maupassant).

- par des procédés phonétiques, tels l'accent d'intensité frappant l'une des syllabes de l'adjectif ou encore le martèlement de celles-ci:

C'est impressionnant! — In-du-bi-table!

- par le cumul de deux ou plusieurs procédés:

Superextrafin (double préfixation);

Un grand ciel de satin bleu, oh! mais si bleu! (Daudet): il y a là, répétition, exclamation, emploi de *si* intensif.

Deux petits vieux, oh! mais vieux, archivieux! (Daudet): là aussi il y a répétition, exclamation et préfixation.

Nous sommes loin d'avoir épuisé la totalité des procédés que la langue met en oeuvre pour exprimer l'intensité ; celle-ci est un domaine dans lequel tout locuteur jouit d'une liberté relativement grande, qui lui permet un nombre illimité d'innovations dont beaucoup sont acceptées par la langue quand leur expressivité et leur fréquence réussissent à les imposer à la grande masse des locuteurs. L'intensité constitue également une source de recherches intarissable, surtout si on l'envisage dans d'autres classes de mots tels les adverbes et même les verbes exprimant des procès qui peuvent comporter des intensités différentes: *aller à fond de train*, *crier comme un putois/un sourd/un possédé*, *dormir comme une marmotte/un loir/un plomb/une masse...*, *rougir jusqu'au blanc des yeux*, etc.

IV.4. L'ACCORD EN GENRE ET EN NOMBRE

Le genre et le nombre, catégories grammaticales du substantif, peuvent s'étendre, à travers le phénomène de l'accord, à l'adjectif qualificatif, espèce incidente à l'espèce nominale; les marques de genre et de nombre transférées sur l'adjectif assurent, surtout à l'écrit, l'unité et la cohésion du syntagme nominal.

L'accord peut se faire par référence au contexte linguistique et alors l'adjectif prend le genre et le nombre du substantif (ou d'un substitut): *Ces filles sont bien gentilles; tout le monde les trouve bien élevées, polies, discrètes, enfin charmantes*, ou encore par référence au contexte extralinguistique et alors l'adjectif marquera le genre et le nombre de la chose, de la personne impliquée dans la situation de communication:

On est seule, mon petit lapin? (si une femme est impliquée).

On est travailleurs aujourd'hui! (*on* implique, par exemple, « mes enfants »).

L'accord par référence au contexte linguistique obéit à des raisons à la fois sémantiques et d'usage, de "bon usage", ce qui n'est pas sans poser de problèmes, sans susciter toutes sortes de difficultés que même les bons auteurs n'arrivent pas toujours à surmonter. Nous énonçons dans ce qui suit les principes de base qui règlent l'accord de l'adjectif qualificatif.

L'adjectif caractérise plusieurs substantifs : S'ils sont du même genre, l'adjectif se met au pluriel et conserve leur genre:

Langue, vie et civilisation françaises (titre d'ouvrage).

Servitude et grandeur militaires (Vigny).

- Si les substantifs sont de genre différent, le masculin pluriel l'emporte toujours; le "bon usage" veut que le nom masculin soit placé le dernier pour des raisons d'euphonie, surtout si l'adjectif marque le féminin oralement:

Une gaîté et un accent gascons (Stendhal).

- Assez souvent, l'accord peut se faire avec le dernier substantif; cet accord est seul correct lorsque l'adjectif caractérise un seul des noms juxtaposés ou coordonnés:

Se constituer une pensée et une conduite personnelle (Mauriac).

Il a acheté une maison et une voiture neuve.

Plusieurs adjectifs caractérisent un substantif au pluriel : Ils prennent la marque du singulier si chacun qualifie une seule unité de la substance désignée:

Les enseignements primaire, secondaire et technique (Le Monde).

Il y avait l'ambiance des philosophies aryenne, chinoise et malaise (Farrère).

L'adjectif venant après le groupe substantif + complément adnominal : Il prend indifféremment le genre et le nombre du substantif ou du complément à moins que le sens n'exige plutôt l'une que l'autre des deux solutions:

Une foule de pèlerins originaire (ou: originaires) du même pays. Mais: *Une foule de pèlerins originaires de divers pays.*

(Les pommiers) semaient sans cesse autour d'eux une neige de pétales menus (Maupassant).

L'adjectif venant après la locution verbale avoir l'air : Après *avoir l'air*, l'adjectif peut s'accorder avec le sujet de la locution verbale, le plus souvent, ou avec *air* ('allure', 'physionomie') si le sujet est un animé-personne, avec le sujet seulement s'il est un nom de chose; c'est du moins ce qu'exigerait le bon usage:

Tous ont l'air content (Flaubert).

Tu as l'air bien sérieuse (Colette).

La lumière a l'air noire et la salle a l'air morte (Hugo).

L'accord des adjectifs composés : Les adjectifs composés s'accordent lorsqu'ils sont formés de deux adjectifs dont chacun caractérise le nom auquel ils s'appliquent:

Des filles sourdes-muettes — Des paroles aigres-douces

Restent invariables les adjectifs-radicaux terminés en -o ou -i, la préposition et l'adverbe, les adjectifs *semi* et *mi* et les adjectifs à valeur adverbiale entrant comme premier élément dans les adjectifs composés:

la civilisation gallo-romaine — des traditions sacro-saintes — des poèmes héroï-comiques — des signes avant-coureurs — des rayons infra-rouges — des fêtes semi-doubles — les yeux mi-clos — D'autres beautés nouveau-nées (Ch. Maurras) — *Certaines mères vont se récriant sur la beauté des nouveau-nés* (Gide).

Il faut voir dans la variabilité des adjectifs à valeur adverbiale soit une survivance d'un état de langue révolu (*frais, grand, large* étaient variables: une rose *fraîche* éclore, des fenêtres *grandes* ouvertes, etc.; assez souvent on les retrouve invariables), ou bien une tendance de généralisation de l'accord:

Une si belle nouvelle-née (Colette). — *Elle était la dernière née de leur race antique* (Bernanos).

La place de l'adjectif épithète est parfois déterminante pour l'accord:

1. Antéposés, les adjectifs *demi* et *nu* (sauf dans: *nue-propriété*) sont invariables:

La jeune fille se leva et nu-pieds, nu-bras, elle traversa la mare de lumière répandue sur le plancher (Maupassant).

Si je pouvais faire livrer à domicile mes quarts et mes demi-livres, j'aurais sûrement des clients en plus (J. Romains).

2. Placés devant le groupe **déterminant + nom**, les adjectifs-participes : *passé, excepté, plein et sauf*, fonctionnent comme de vraies prépositions et sont invariables:

Je suis couvert de poudre et j'en ai plein les yeux (Musset).

Tous les invités étaient là, sauf la marraine, qu'on attendait vainement depuis le matin (Zola).

Dans tous les autres cas, les adjectifs de 1. et 2. sont variables.

L'absence d'accord : Il y a des adjectifs qui se refusent à prendre les marques du genre et du nombre. Il s'agit le plus souvent d'adjectifs qui ne sont pas intégralement assimilés comme tels ou qui tendent à franchir la frontière de leur classe grammaticale:

1. ce sont des noms employés comme adjectifs de couleur: *une robe marron — des robes paille — des couchers or — Ce sont les roses crème qu'elle préfère* (Arland).

D'autres, parfaitement assimilés, s'accordent: *écarlate, mauve, rose, pourpre*, etc.

2. Tous les adjectifs de couleur déterminés par un autre adjectif, ou par un substantif apposé ou introduit par la préposition *de*, ou encore coordonné par *et*:

des jupes gris foncé, gris vert — des tissus vert-pomme — Une robe pourpre à côté d'une robe bleu de roi: une robe orange entre une robe violet évêque et une robe verte (Loti)

Les gros paons vert et or... (Daudet).

3. Tout adjectif pouvant fonctionner comme adverbe: *bas, haut, court, net, cher, clair, creux, faux*, etc.:

Ces idées s'arrêtaient court (France).

Des feux de joie qui flambent rouge (Loti).

IV.5. LA PLACE DE L'ADJECTIF ÉPITHÈTE

Si, en ancien français, l'adjectif qualificatif était le plus souvent antéposé (environ 80% des cas), le français parlé de nos jours a tendance à le placer plutôt après le nom dans une proportion qui varie autour de 65%. La postposition de l'adjectif épithète illustre la préférence du français parlé d'aujourd'hui pour la séquence progressive (le déterminant est placé après le déterminé).

Nombreux sont les facteurs qui règlent la place de l'adjectif épithète: ce sont des facteurs d'ordre syntaxique, phonétique, sémantique, stylistique, etc. Le même adjectif peut être placé avant ou après le nom suivant que jouent tel facteur plutôt que tel autre ou deux et plusieurs à la fois.

- D'une façon générale, il y a *des* adjectifs qui se placent toujours après le nom, ils ont une valeur déterminante ou classificatrice, permettant d'identifier ce dont on parle. Tels sont les adjectifs de relation, les adjectifs désignant la couleur, la forme, une propriété physique quelconque, etc., ainsi que les participes et les adjectifs verbaux:

*la bombe **atomique** — une voiture **rouge** — une table **carré** — une substance **fluide** — un enfant **doué** — un spectacle **surprenant***

- Un grand nombre d'adjectifs qualificatifs, en particulier des abstraits, jouissent d'une mobilité relative. Placés normalement après le nom, ces adjectifs jouent le rôle de caractérisants distinctifs, ayant leur valeur propre, objective et spécifique. Toutefois, il y en a quelques-uns qui, avec la même valeur, sont antéposés suivant un ancien usage; tels sont: *bon, petit, gros, grand, long, vieux, jeune, etc.* L'antéposition est dans ce cas une simple contrainte et, le mot n'entrant pas dans une opposition discursive, la place est dépourvue de valeur et l'adjectif y conserve son sens propre.

- Quand les deux séquences — adjectif + nom/nom + adjectif — sont possibles, la postposition assigne à l'adjectif une valeur objective et spécifique, un sens propre tandis que l'antéposition lui fait assumer une valeur subjective et générique, lui fait prendre un sens figuré, une valeur intensive (*un **fier** insolent, une **franche** sottise*) ou diminutive (*une **maigre** consolation, de **vagues** promesses*), enfin elle peut susciter toutes sortes d'effets de sens. Les contours de l'adjectif antéposé perdent généralement de leur netteté, parce que, la mise au point se faisant sur le second mot, qui est le substantif, l'épithète revêt une valeur plus sentimentale qu'intellectuelle et n'est qu'une sorte de milieu interposé.

L'adjectif antéposé perd son accent d'intensité en faveur du nom avec lequel il forme un seul groupe rythmique d'une très forte cohésion verbale, ce qui entraîne la soudure plus ou moins complète des deux termes du groupe, la perte d'autonomie de l'espèce adjectivale sur les plans phonétique (liaison obligatoire: *un petit_écolier, un grand_effet*), morphologique (le nom et l'adjectif tendent à se souder: *jeune homme, jeune fille, grand-père, petit-fils, sage-femme, rond-point, plate-forme,...* *bonhomme, plafond*). A noter toutefois les formations récentes du type: *bas-bleu, pied-noir*), syntaxique (antéposé, l'adjectif qualificatif tend à devenir un déterminant quantitatif au même titre que *certain, divers, différents, nul*; tels sont *unique, rare, nombreux*: *cette **unique** proposition, les **rare**s touristes, les **nombreux** problèmes*) et sémantique (les deux termes réunis font valoir une signification nouvelle: *un **brave** homme, un **saint** homme*: « *C'est un **saint** homme, qui pourrait devenir un **Saint**, s'il le voulait* », écrit Henri Bosco).

En français contemporain, les principales tendances quant à la place de l'adjectif épithète peuvent être résumés comme il suit:

PLACE FIXE

- Il y a *postposition obligatoire* quand l'adjectif est modifié par un adverbe en *-ment*, par un complément, ou quand le deuxième terme d'un comparatif d'égalité est lui-même un adjectif (c'est le facteur syntaxique qui joue ici):

*Un beau garçon/Un garçon **remarquablement beau***

*Un agréable panorama/Un panorama **agréable à regarder***

*Un aussi beau livre/Un livre aussi **beau qu'intéressant***

Ont tendance à se placer après le nom monosyllabique les adjectifs de même longueur et les polysyllabiques:

*Un roc **dur** — la vie **chère** — un lit **court** (mais: un **beau** port, pour des raisons d’euphonie) — une rue **abominable** — un livre **épouvantable** — un cas **curieux** (l’antéposition de ces trois derniers adjectifs fait intervenir le facteur sémantique).*

- Il y a *antéposition obligatoire* lorsque le nom centre est modifié par un complément adnominal (surtout pour éviter une équivoque) ou que l’adjectif est monosyllabique:

*Une **admirable** foulée de coureur de vitesse — Une **amusante** scène de la rue — Un **grand** déménagement — Le **vieux** français (mais: le français **moderne**) — De **grosses** dépenses — Un **long** voyage.*

PLACE INDIFFÉRENTE

L’opposition de place n’est pas pertinente, le facteur sémantique et/ou stylistique ne joue plus aucune valeur particulière, aucun effet de sens n’est donc plus décelable:

*Une soirée **fastueuse** — Une **fastueuse** soirée — Un accident **terrible** — Un **terrible** accident — C’est **blanc** bonnet et bonnet **blanc** : on peut supposer que dans les deux premiers exemples la place n’est pas tout à fait indifférente pour un énonciateur “averti”: celui-ci mettra “un rien” d’insistance phonétique sur l’adjectif antéposé ! Ce qui ne va pas sans influencer le sens de l’énoncé.*

OPPOSITION PERTINENTE DE PLACE:

L’opposition de place peut se traduire par:

- *une opposition sémantique*: c’est le cas de certains adjectifs qui, suivant la place, font valoir tantôt leur sens propre (explicatif), tantôt un sens figuré (expressif, souvent intensif). Parmi ces adjectifs, ceux qui sont normalement antéposés depuis les origines du français gardent souvent une valeur appréciative, affective ou expressive plutôt qu’explicative, surtout appliqués à des noms désignant des humains; placés après le nom, ils reprennent leur valeur explicative, leur rôle de caractérisants distinctifs:

*Un **grand** homme/un homme **grand** — une **pauvre** fille/une fille **pauvre** — un **gros** mangeur — «Ma **petite** maman».*

Bon nombre d’adjectifs courts, normalement postposés avec leur sens propre, prennent un sens différent, souvent teinté d’affectivité, quand ils précèdent le nom:

*Un repas **maigre**/un **maigre** repas — une nourriture **légère**/une **légère** nourriture — un écrivain **triste**/un **triste** écrivain (voir, pour les commentaires et explications, G. Mauger, 1968: 48-55).*

On notera, avec P. Guiraud (1962:113), que «*d’opposition valeur spécifique/valeur générique s’actualise en effets de sens différents suivant le contexte lexical*»:

*Un homme **triste** (= qui a ou qui inspire de la tristesse)/Un **triste** convive (= qui mange et boit peu, qui paraît absent du repas)/Un **triste** écrivain (= sans talent, sans valeur)/une **triste** existence (= pénible), etc.;*

- *une valeur métaphorique*: c’est surtout le cas des adjectifs — de couleur, de relation, adjectifs verbaux — qui occupent une place anormale, avant le substantif, réclamée par les intentions stylistiques du locuteur-scripteur:

*C’était une **bleue** et **chaude** journée de juillet (France).*

*Un jeu dont je raffolais, c’est cet instrument de merveilles qu’on appelle kaléidoscope, une sorte de lorgnette qui, dans l’extrémité opposée à celle de l’oeil, propose au regard une toujours **changeante** **rosace** formée de **mobiles verres** de couleur emprisonnés entre des feuilles translucides (Gide).*

Il faut souligner que les écarts à la norme qui favorisent la postposition sont très nombreux; le français de nos jours a tendance à rendre plus souple, plus mobile la construction épithétique:

*Un **prometteur** duel Saint-Etienne-Nancy... — ... d’**inattendues** éclipses... — ... il faut se méfier des **fugitives** impressions... (Le Figaro, in A. Sauvageot, 1962 b: 35).*

PLACE DE PLUSIEURS ADJECTIFS ÉPITHÈTES

Deux adjectifs juxtaposés peuvent caractériser le même substantif et ils se placent avant ou après celui-ci: *Ce **pauvre cher** homme* (Balzac); *Des recherches **méthodologiques intéressantes*** (dans ce dernier exemple, le second adjectif caractérise le groupe formé par le nom et le premier adjectif). Les deux adjectifs peuvent être disposés de part et d'autre du nom, chacun qualifiant à sa façon le groupe formé du nom et de l'autre adjectif: *Cet **ardent soleil bourguignon*** (Balzac).

Plusieurs adjectifs coordonnés ou séparés par pause vocale assez importante (marquée par la virgule) peuvent précéder ou suivre un substantif:

*Un **enfantin et charmant** éclat de rire* (Villiers de L'Isle Adam).

*Ce **gros, grand, carré** général* (Balzac).

*Un univers **extrêmement net, et coupant, et pur, et intelligible*** (Montherlant).

Dans ces exemples cités dans la *G.L.F.C.*, p. 208, et surtout dans le dernier, il y a **focalisation** sur la qualité exprimée par chacun des adjectifs, ce qui favorise la prégnance des représentations que l'on a des différents objets de discours à facettes multiples.

La place de plusieurs adjectifs épithètes juxtaposés ou coordonnés est, dans tous ces cas, réglée par les mêmes facteurs que ceux qui jouent pour l'épithète unique.

CONCLUSIONS

- L'adjectif qualificatif est le mot caractérisant par excellence.
- L'adjectif qualificatif peut avoir la fonction d'attribut (à l'intérieur du groupe verbal) ou d'épithète (à l'intérieur du groupe nominal).
- Les adjectifs radicaux sont très fréquents, peuvent se combiner avec un nombre impressionnant de noms, peuvent remplir toutes les fonctions syntaxiques de l'adjectif et peuvent se combiner avec les morphèmes comparatifs et intensifs.
- Les adjectifs dérivés expriment plutôt des propriétés relationnelles. Ils se caractérisent par l'impossibilité de figurer en position d'attribut, par l'inaptitude à se combiner avec les morphèmes comparatifs et intensifs et par la postposition.
- Les degrés de comparaison - le comparatif et le superlatif - marquent le degré de la qualité dans son intensité relative. Les degrés de comparaison s'expriment par des morphèmes spécifiques (*moins...que, aussi...que, plus...que*).
- Les degrés d'intensité - le bas degré, le moyen degré, le haut degré - évaluent la qualité par rapport à elle-même, dans son intensité propre. Les degrés d'intensité s'expriment par des moyens phonétiques, morpho-syntaxiques, lexicaux ou stylistiques (et même par des moyens para-verbaux).
- L'adjectif qualificatif fait l'accord en genre et en nombre avec le nom qu'il caractérise.
- La place de l'adjectif qualificatif épithète par rapport au nom est réglée par des facteurs d'ordre syntaxique, phonétique, sémantique, stylistique.

EXERCICES

E.IV.1. *Donnez le féminin des adjectifs suivants, ensuite précisez les marques du genre dans la langue parlée et dans la langue écrite :*

a) ambigu ; ancien ; angora ; antérieur ; bas ; bénin ; blond ; bref ; caduc ; chic ; complet ; consolateur ; cruel ; délicat ; destructeur ; discret ; doux ; épais ; faux ; frais ;

b) gentil ; gras ; grec ; heureux ; las ; léger ; long ; maigriot ; muet ; net ; oblong ; plein ; rigolo ; roux ; sec ; snob ; turec ; ultérieur ; valaisan ; vermeil.

aigu ; ambitieux ; bavard ; bigot ; confus ; contigu ; curieux ; enchanteur ;
éternel ; évocateur ; franc ; fugitif ; géant ; gracieux ; malin ; muet ; pareil ; passager ;
rondelet ; secret.

a) une ... femme ; un ... orgueil ;
un ... ami ; un ... abandon ;
un ... habit ; un ... écrivain ;
une ... robe ; un ... amour ;
un enfant ... et charmant ; une ... histoire ;
un fruit ... ; un ... commandant ;
un ... appui ; un ... effet.

- b) “Messieurs, leur dit le surveillant général en me désignant, voici M. Daniel Byssette, votre ... collègue.” (AD1)
 “Je fis un ... effort pour dégager ma main.” (AD1)
 “Son ... amour du cartonnage lui avait à peu près passé.” (AD1)
 “Jusqu’à ... ordre, ta mère va s’en aller vivre dans le Midi.” (AD1)
 “A ce ... insuccès, l’Alpiniste fit une moue terrible.” (AD2)
 “Ils sont manche à manche, disait un ... esprit de Saumur.” (B)
 “Enfin, sachez, monsieur de Valentin, que de ... richesses et des titres ... m’ont été offerts [...]” (B)

un droit ancestral ;
ce policier brutal ;
une question ennuyeuse ;
un événement fatal ;
le froid hivernal ;
un mur humide ;
un plaisir innocent ;
cette forêt luxuriante ;
ce château médiéval ;
un combustible minéral ;
le pays natal ;
ce costume provincial ;
un meuble rococo ;
un cercle snob ;
la livre sterling ;

amical ; bizarre ; contemporain ; féodal ; gros ; ignoble ; inouï ; maigre ;
méridional ; moderne ; moral ; mural ; particulier ; scandaleux ; sentimental.

“Désormais, vous aurez les cheveux tondus : c’est plus propre.”

“Son inquiétude était moins vive que lors de la précédente crise.”
 “Marguerite appartenait donc à une des classes les plus viles de la société.”
 “Pas le moindre balluchon. J’ai pris mon meilleur costume, très relativement présentable, et ma pèlerine de drap bleu marine.”
 “Oh! toi, tu es toujours plus forte que les autres.”
 “Frédie ne partageait peut-être pas ce sentiment d’une manière aussi vive.” (HB)

E.IV.7. *Précisez les degrés d’intensité des adjectifs des phrases suivantes, et ensuite expliquez comment ils sont exprimés :*

Ce sont des aiguilles extra-fines que tu ne trouves pas ailleurs.
 Ce vieillard multimillionnaire ne connaît pas la valeur de l’amitié.
 Notre cousin reçoit des appareils ultrasophistiqués dont il n’a pas besoin. Je ne bois pas ce thé hypersucré.
 Ta fille est superchic, elle n’aimera pas cette jupe.
 Cette femme est bête comme une oie.
 L’affaire me semble limpide comme du cristal de roche.
 On ne l’a pas appelé au concours, cet enfant est lent comme une tortue. C’est une rue large, large.
 La secrétaire est on ne peut plus sérieuse.
 “Elle a besoin d’être seule, madame Mudar. Ultra seule.” (SA)
 “Je n’avais pas compris à quel point les jours pouvaient être à la fois longs et courts.” (AC)
 “La salle était pleine à craquer.” (AC)
 “La signification ultra-secrète de ce geste lui était depuis longtemps connue.” (HB)
 “La pièce est devenue trop petite.” (HB)

E.IV.8. *Construisez quelques phrases avec les adjectifs suivants employés au comparatif de supériorité :*

bon; doux; fidèle; fin; maladroit; mauvais; patient; petit; riche; sage.

E.IV.9. *Construisez des phrases avec les adjectifs suivants au superlatif de supériorité*
 étourdi; fier; fragiles; gaie; méchante; mince; prévoyant; purs; vaniteuses; sordide.

E.IV.10. *Construisez des phrases en employant les adjectifs suivants au comparatif d’infériorité :*

adroit; capriceux; dur; épaisse; intelligents; léger; paresseux; perfides; polie; turbulent.

E.IV.11. *Soulignez d’une ligne les adjectifs qui n’ont pas de degré de comparaison :*

carreé; confiant; cru; digne; double; équestre; fané; frais; inégal; infime; insouciant; intérieur; malheureux; mineur; naïf; principal; sublime; supérieur; tenace; suspect.

E.IV.12. *Faites l’accord (en genre et en nombre) des adjectifs soulignés :*

d’une honnêteté et d’une sensibilité féminin ;
 une ville et un village roumain ;
 l’éléphant et la souris minuscule ;
 l’homme et l’enfant innocent ;
 une chasse à l’ours étonnant ;

des avions à réaction rapide ;
 des aéronefs à hélices horizontal ;
 une tasse à thé plein ;
 des bouteilles de bière brun ;
 une cheminée de marbre original ;
 une colonne de marbre artificiel ;
 des salles de lecture spacieux ;
 les faunes européen et africain ;
 les nations roumain et français ;
 les traditions japonais et chinois ;
 les littératures anglais et américain ;

E.IV.13. *Choisissez la variante correcte :*

Les perdrix volent bas/basses. – Les branches de cet arbre sont bas/basses. – La femme parlait bas/basse. – La tarte sent bon/bonne. – La tarte semble bon/bonne. Quelle bon/bonne tarte ! – Ta fille voit clair/claire dans cette affaire. – Je voudrais une chambre clair/claire. – Je ne supporte plus, la cantatrice chante faux/fausse. – J'ai obtenu enfin la faux/fausse clé. – Coupe les carottes en morceaux menu/menus, ensuite ajoute la viande hachée menu/menue. – Elle ramasse les feuilles sec/sèches. – La neige tombe dru/drue. – La pluie dru/drue l'empêchait de voir plus loin. – Vos observations sont juste/justes. – Les concurrents ont tiré juste/justes.

E.IV.14. *Faites l'accord correct des adjectifs de couleur dans les syntagmes et dans les phrases suivants :*

des yeux bleu vert; des cardigans olive; des tissus pistache; une soie vert pomme; des étoffes cerise; des rubans vermeil; des joues pourpre; des manteaux safran; des pochettes écarlate.

E.IV.15. *Accordez les adjectifs :*

des événements tragi-comique ;	des voitures ultra-moderne ;
des danses sud-américain ;	des listes libéral-démocrate ;
les journaux franc-maçon ;	la population gallo-romain ;
les avant-dernier concurrents ;	des perce-neige frais cueilli ;
les portes large ouvert ;	les impératrices tout-puissant ;

E.IV.16. *Remplacez les points par **plein (pleine, pleins, pleines)** ou par **sauf (sauve, saufs, sauves)** ; indiquez la valeur grammaticale de ces mots dans chaque phrase :*

a) Monte ces cartons plein de livres dans ma chambre ! – Père Noël a apporté des sacs ... de jouets. – Je te répète que c'est interdit de parler la bouche – Il est arrivé en ... séance. – Elle a des perles ... les poches. – Devant le ministère il y a ... de policiers. – Je crois qu'il y a quelque chose dedans, ça sonne – A minuit la fête a battu son – Prends la voiture et fais le – L'antiquaire avait des couteaux ... les tiroirs.

b) Les Indiens lui ont laissé la vie – S'il est ici, ta vertu n'est pas Il craint que les ennemis ne soient sains et – Mes je te dis que tes bijoux sont – Claire pourrait perdre tout, ... l'amour de son bien-aimé. – Toutes les infirmières étaient là, ... celle dont il avait besoin. – ... qu'elle a perdu encore deux jours, elle est bien rentrée. – Je serai engagé, ... avis contraire du directeur.

E.IV.17. *Mettez l'adjectif qualificatif de gauche à la place convenable :*

Amer :	Ces ... fruits ... ne me plaisent pas. J'ai eu des ... déceptions ... pendant les derniers mois.
ancien :	Notre ... professeur ... est devenu ministre. Ce sont des ... meubles ... qui suscitent l'intérêt des antiquaires. – Les ...peuples ... étaient beaucoup plus "écologiques".
bas :	On a construit un nouvel établissement pour les enfants en ... âge – Si tu ne renonces pas à la ... jalousie ... qui te hante, tu vas le tuer. – C'est un garçon ... de ... condition ..., tu devrais le quitter. – Elle me parlait d'une ... voix Cette ... table ... sera parfaite pour ton gamin.
brave :	"Et pour empêcher l'enfant de parler, le ... homme ... parle tout le temps." (AD1) – Voilà un ... soldat ... qui saura défendre l'honneur de sa patrie.
cher :	N'achète pas une ... bouteille – Je te présente la ... amie de ton cousin. La grand-mère attend ses ... petits-enfants
faux :	Tu as des ... idées ... en ce qui le concerne. – Le douanier s'est rendu compte que c'était un ... passeport – Il a le ... visage ... d'un voleur.
grand :	Il devait rencontrer un ... homme ... à moustaches. – L'enfant voulait devenir un ... écrivain
maigre :	Ton ami a des ... bras ... et des yeux enfoncés. – Cette année votre fils a obtenu des ... résultats – Le boucher te donnera un paquet de ... viande
nouveau :	On a engagé un ... secrétaire – Pour la prochaine fois vous apprendrez par cœur les ... termes
pauvre :	Ma ... fille ... ! – Les ... gens ... ne vont pas en vacances.
seul :	L'architecte fera un projet de bureau à un ... tiroir – Ma mère cherche une femme de ménage, elle préférerait une ... femme
vrai :	Il voudrait entendre la ... version – Dans le coffre j'ai trouvé des ... perles

E.IV.18. *Faites l'accord des adjectifs soulignés dans les phrases suivantes :*

"Devant la porte il y avait la voiture. Verni, oblong et brillant, elle faisait penser à un plumier." (AC)

"A travers les lignes de cyprès, cette terre roux et vert, ces maisons rare et bien dessiné, je comprenais maman."

"Elle avait une voix singulier, qui n'allait pas avec son visage, une voix mélodieux et tremblant."

"Le soleil de quatre n'était pas trop chaud, mais l'eau était tiède, avec de petit vagues long et paresseux [...]. Cela faisait alors une dentelle mousseux."

"A ce moment l'agent l'a giflé à toute volée d'une claque épais et lourd en plein joue."

"Il avait un pantalon bleu et une chemise blanc à manches court."

"C'était un grand type, massif de taille et d'épaules, avec un petit femme rond et gentil, à l'accent parisien." (AC)

V. PRONOMS OU SUBSTITUTS

Pronom/Substitut Les pronoms personnels Les pronoms réfléchis Les pronoms adverbiaux Les pronoms possessifs Les pronoms démonstratifs Les pronoms relatifs Les pronoms interrogatifs Les pronoms indéfinis

V.1. PRONOMS OU SUBSTITUTS

La tradition fait entrer dans la classe des pronoms (= mots qui remplacent un nom) des unités aux rôles, aux formes et au fonctionnement syntaxique aussi différents que variés. Toutes les unités linguistiques que la plupart des grammaires regroupent sous le nom générique de **pronoms** ne remplacent pas le substantif seulement. Parmi ces pronoms, il y en a qui se substituent:

- à un nom (ou plus exactement, à un groupe nominal):
*Voici **mon ami, Pierre Leblanc**. Il me dit que vous l'avez invité à notre soirée.*
- à un adjectif ou à un groupe adjectival:
*On est **content de votre travail**, votre professeur l'est aussi.*
- à un syntagme verbal (à l'aide du verbe de suppléance *faire* qui peut à lui seul représenter n'importe quel verbe ou n'importe quel groupe du verbe comportant un complément d'objet, ce qui lui a valu d'être appelé "pro-verbe"):
*« – J'ai déjà lu le **dernier roman de ce jeune écrivain**. Et vous, vous l'avez fait ? » — Je **donne mes cours** comme j'ai toujours **fait**. — Françoise employait le verbe **plaindre** dans le même sens que **fait** La Bruyère (Proust).*
- à toute une phrase:
***Pierre était très malade**. Personne ne le savait. Quand on s'en était aperçu, c'était déjà trop tard.*

Dans tous ces exemples, les unités *il*, *le*, *l'*, *en*, fonctionnent comme "mots remplaçants" des segments soulignés qui les précèdent et dont la répétition rendrait l'énoncé trop long, sans pour autant communiquer plus d'informations: le phénomène de la substitution se ramène finalement au principe de l'économie générale du message codé.

Toutes ces unités permettent de dire plus court, ce sont donc des facteurs d'économie. Leur rôle est de **représenter** des segments de discours plus ou moins longs déjà exprimés.

D'autres "pronoms" peuvent annoncer un groupe du nom, ils s'y substituent par anticipation, auquel cas le substitut anticipant et le terme auquel il renvoie se trouvent:

- tantôt dans des phrases différentes:
*On frappe à la porte : « – **Qui est-ce?** – Mais c'est **Pierre, le voisin**. »*
- tantôt dans la même phrase, et c'est la construction segmentée :
***Ils sont étonnants, les hommes** (Villiers de l'Isle-Adam).
Je **les compare, ces sentiments**, à des états (Gide).
C'était étrange, cette mélancolie inattendue qui le prenait maintenant (Loti). —
Il est arrivé un horrible accident : Là aussi l'on focalise sur un des termes de la phrase.*

Ce rôle de substituts anticipants est le plus souvent rempli par les pronoms interrogatifs, mais aussi par les pronoms neutres *ce* et *il*.

D'autres "pronoms" encore, que par tradition on appelle — à tort ! — «**personnels**», ne remplacent rien, ne se substituent à aucun segment, mais ils **désignent** les participants à la communication. Tels sont: *je, tu, on* (ce dernier quand il renvoie à *je, tu, nous, vous*) qui dénomment le couple locuteur-interlocuteur; de même, *il(s)* et *elle(s)* peuvent simplement désigner la personne dont on parle (ou délocuté), présente dans la situation de communication. Toutes ces formes, nous les considérons comme de vrais "noms personnels", et elles fonctionnent un peu comme le nom propre:

«— **Moi**, (Paul), **je** vous dis ce qu'il faut faire.../**Toi**, (Pierre), **tu** m'écouteras, et je suis sûr que (Jean) **lui** aussi, **il** suivra.

La seule différence d'avec les noms propres, c'est que Paul, Pierre et Jean peuvent, chacun à son tour, assumer l'instance du locuteur ou de l'interlocuteur ou se voir assigner celle du délocuté.

Le mécanisme de la substitution peut encore être assuré par des unités appartenant à **d'autres classes grammaticales** qui peuvent, à l'occasion, jouer le rôle de **substituts représentants**:

- des déterminants actualisateurs, quand le nom centre n'est pas exprimé:
Des pétionnaires attendaient. Plusieurs vociféraient.
Certains livres se vendent très vite, d'autres (livres) attendent longtemps...
Des étudiants vous cherchent. Deux sont là dès sept heures.
- le groupe *article défini + adjectif* (qualificatif, ordinal):
Regarde les voitures là-bas: la rouge est à Pierre, la bleue est à moi, la quatrième, une Renault 21, vient d'être achetée par un de mes collègues.
- un adjectif qualificatif ou un adverbe:
La mère était toujours triste. Les enfants étaient pareils.
Ce gosse est très méchant. Il a toujours été ainsi.

Parmi les "pronoms", il y en a qui ne font référence à rien ni à personne. Ils s'emploient comme **des nominaux** qui «...se rapprochent des noms sans se confondre avec eux; ils sont abstraits, n'éveillent point d'image et ne peuvent pas recevoir toutes les caractérisations ou les déterminations que reçoit le nom». C'est particulièrement le cas des pronoms indéfinis:

Il y a ici quelqu'un qui affirme vous connaître. Personne ne peut rien dire sur l'avenir de l'humanité s'il arrivait une crise généralisée de l'énergie...

ainsi que d'autres pronoms-substituts qui, occasionnellement, peuvent s'employer comme nominaux:

Qui dort dîne. Qui ne dit mot consent. Ceux qui ont vécu avant nous.

SÉMANTIQUE, MORPHOLOGIE ET SYNTAXE DES SUBSTITUTS

Sémantiquement, les substituts se caractérisent par leur inaptitude à avoir du sens par eux-mêmes; s'ils en ont un, c'est toujours le sens du groupe, du segment, de la phrase qu'ils remplacent, qu'ils représentent lorsqu'ils ne désignent pas les protagonistes de l'acte de communication. L'opposition sémantique entre la classe des noms animés et la classe des noms inanimés se retrouve parfois dans la forme de certains pronoms: *personne/rien; qui/que* (interrogatifs), etc.

Morphologiquement, les substituts, surtout les pronoms personnels, les relatifs, les interrogatifs, ont des formes différentes selon les fonctions syntaxiques, ils conservent des traces de déclinaison: *il* (sujet)/*le* (objet direct)/*lui* (objet indirect), etc.

Les catégories grammaticales du genre et du nombre, par excellence nominales, se retrouvent dans les substituts, bien que de façon inégale à l'intérieur de la même classe, d'une classe à l'autre et dans les deux codes: les pronoms personnels marquent ces

catégories tantôt par une variation formelle (*Il/elle; le/la, ils/elles; le, la/les; lui/leur*), tantôt par l'accord de l'adjectif ou du verbe (*Je suis heureux/heureuse; il/ils est/sont heureux* — dans ce dernier exemple, seule la forme verbale marque le pluriel dans le code oral); les pronoms comme *qui, que, dont, en, y*, ne connaissent aucune variation de forme pour marquer le nombre et le genre, etc.

Parmi les substituts, il y en a qui opposent leurs formes suivant les trois termes de la catégorie de la personne; tels sont les noms personnels et les possessifs: *je* (locuteur: I^{er} personne)/*tu* (interlocuteur: II^e personne)/*il* (délocuté: III^e personne); *le mien/le tien/le sien*, etc.

Les pronoms personnels jouent aussi *le rôle de désinences verbales*; ils constituent «véritablement une flexion d'avant».

Syntaxiquement, les substituts fonctionnent comme constituants de la phrase pouvant remplir toutes les fonctions syntaxiques des groupes auxquels ils se substituent bien qu'ils n'occupent pas toujours la même place dans la chaîne parlée:

Tu prends le livre → *Tu le prends* → *Prends-le* → *Ne le prends pas!*

Aux fonctions de base des substituts — celles de représentant, d'anticipant et celle de désignation — il faut ajouter deux autres encore qui ont une incidence syntaxique: les pronoms relatifs ont **le rôle de jonctifs, d'éléments de relation**, ils permettent le passage de deux propositions à une phrase.

V. 2. LES PRONOMS PERSONNELS

Les pronoms personnels sont les signes linguistiques des trois termes que suppose tout acte de communication (*je*: la personne qui parle, ou locuteur; *tu*: la personne à qui l'on parle, ou interlocuteur; *il*: personne ou chose dont on parle, présente dans la situation de communication, ou délocuté) et, en tant que tels, ils sont des "noms personnels". Ou bien ils sont des substituts représentants lorsqu'ils remplacent un nom, un groupe du nom, de l'adjectif, etc., déjà exprimés (c'est le cas des formes *il, elle, ils, elles*).

Morphologiquement, les pronoms personnels se caractérisent par les traits suivants:

- a) ils présentent, à la troisième personne, une variation en genre et en nombre; le genre est marqué dans les deux codes, oral et écrit, le nombre ne l'est que dans le code écrit, sauf les cas de liaison (*ils(z)aiment; ils(z)habitent*);
- b) ils ont une flexion casuelle à deux ou à trois termes: *je/me; tu/te; il/le/lui, ils(elles)/les/leur*;
- c) la troisième personne oppose des formes à valeur réfléchie (*se, soi*) à des formes à valeur non-réfléchie (*le, la, lui*);
- a) enfin, les substituts personnels opposent deux séries de formes. Suivant que l'on adopte le point de vue phonétique (le pronom porte ou ne porte pas l'accent) ou le point de vue syntagmatique de la dépendance de l'unité, le français distingue les **pronoms atones** (*je, tu, me, le, il*, etc.) des **pronoms toniques** (*moi, toi, lui, eux*, etc.) et les **formes conjointes** (en dépendance du verbe: *je le lui dirai, dites-le nous*, etc.) des **formes disjointes** (apparaissant à la pause ou entre deux pauses d'énoncé: – *Qui a fait ça? – Lui./ Moi, raconter tout ça à mon père!*). Quant aux formes *moi, toi, eux*, elles sont toujours toniques, tandis que les autres formes: *tu, il(s), elle(s), le, la, les, lui, nous, vous*, sont atones ou toniques suivant le contexte phonétique (énoncé affirmatif/énoncé interrogatif ou impératif: *Vous lisez ces revues./Les lisez-vous? Lisez-les!*). Les pronoms *je, tu, il(s), me, te, le, la, les, se* sont toujours conjoints, tandis que les formes: *moi, toi, lui, elle(s), eux, nous* et *vous*, sont conjointes ou disjointes suivant le contexte (*Parlez-moi! – Qui a parlé tout à l'heure? – C'est moi!*).

Le français parlé, familier ou populaire, favorise les élisions même devant les mots qui commencent par une consonne:

- les formes *je, me, te, le* perdent le “e” muet et se réduisent à [j], [m], [t], [l]:
Chsuis pas un mauvais cheval. Y a pas à m’la confirmer (Queneau).
- *Vous* se réduit à [v] ou [vz], *tu* perd le “u” devant une voyelle:
Vzêtes des petits rusés. T’as pas à te plaindre (Queneau).
- Les pronoms de troisième personne se réduisent à [i]:
I finit de croûter. I parle pas (Queneau).
- enfin, le pronom *on* présente une deuxième forme, *l’on*, qui a cours, pour éviter un hiatus ou une cacophonie, dans la seule langue littéraire, après les segments *et, ou, où, si, que* :
Et l’on pense. — Ce que l’on conçoit bien (Petit Robert). *Si l’on savait ce bonheur que j’ai* (Vigny).

LES NOMS PERSONNELS *JE, TU / ME, TE*

Formes conjointes: elles se manifestent toujours en présence d’un verbe conjugué.

Les formes *je, tu* : Ces deux “noms personnels” désignent les personnes du dialogue: «On peut imaginer un texte linguistique de grande étendue — un traité scientifique par exemple — où *je* et *tu* n’apparaîtraient pas une seule fois; inversement il serait difficile de concevoir un court texte parlé où ils ne seraient pas employés. [...] Chaque *je* a sa référence propre, et correspond chaque fois à un être unique, posé comme tel. [...] Il ne vaut que dans l’instance où il est produit: [...] la forme *je* n’a d’existence linguistique que dans l’acte de parole qui la profère».

Les pronoms *je* et *tu*, outre leur fonction d’«indicateurs de personne», jouent le rôle de «désinences verbales d’avant» pour indiquer la personne du verbe que ce dernier n’arrive plus à distinguer dans les deux codes: *je/tu parle(s); je/tu finis; je/tu sors; je/tu veux*, etc.

Ces pronoms, à fonction de sujet, ne peuvent jamais être disjoints du verbe ; ils ne peuvent en être séparés que:

- par l’adverbe négatif *ne*: *Je ne parle pas*;
- par un ou par deux pronoms compléments conjoints-atonas:
Je te dis la vérité. Tu la lui diras à ton tour.
- par *ne* suivi d’un ou de deux pronoms compléments:
Je ne te dis pas la vérité. Tu ne la lui diras pas non plus.

Les formes *me, te* : Ces formes, toujours atones et conjointes, remplissent la fonction d’objet et se caractérisent par le syncrétisme des cas; *me* et *te* sont objet direct ou indirect suivant la classe du verbe avec lequel ils se combinent (verbe transitif direct/transitif indirect, verbe à un objet/verbe à deux objets):

On me/te regarde avec réprobation (= objet direct, v.tr.dir.). — *On me/te parle avec beaucoup de sympathie* (= objet indirect, v.tr.indir.). — *On me/te donnera une bonne note* (objet indirect, v.tr., à double objet, l’objet direct étant exprimé par un groupe nominal).

Les deux pronoms précèdent toujours le verbe, sauf à l’impératif, suivis des pronoms *en* ou *y*:

Parle-m’en! — Envoie-m’y!

Dans tous les autres cas, à l’impératif positif, la fonction d’objet (direct ou indirect) est exprimé par les formes conjointes toniques *moi, toi*:

Donne-moi ton livre! Demande-le-moi! Dis-toi bien que...

Précédant presque toujours le verbe, les pronoms *me, te* ne peuvent en être séparés que par les seuls segments *le, la, les, en, y*:

Je te l’offre, ce livre. — Ces revues, ils me les ont envoyées enfin! — Si tu veux m’y envoyer, je t’en parlerai, de ce beau pays, quand je serai de retour.

LES NOMS PERSONNELS *NOUS*, *VOUS*.

Nous et *vous* marquent les personnes multiples du dialogue. Ils représentent le couple locuteur-auditeur qui s'associe à d'autres personnes. Ainsi, *nous* = *moi* + *tu* ou *moi* + *toi* + *lui* (elle), *moi* + *eux* (elles), etc., *vous* = *toi* + *lui/elle* ou *eux/elles*, ou encore, si l'on admet l'existence de plusieurs auditeurs à la fois, *toi* + *toi*, en tant que deux interlocuteurs différents désignés par la forme tonique *toi*, accompagnée ou non d'un appellatif ou d'un nom propre. Pour les diverses éventualités qui peuvent se présenter, le français ne connaît que deux segments, ce qui explique, à travers les multiples oppositions qu'on peut établir entre les différentes personnes, la possibilité d'employer *nous* et *vous* à d'autres fins, telle l'expression des divers rapports sociaux (politesse, affection, discrétion, etc.).

Ces pronoms sont disjoints ou conjoints suivant le contexte (*Nous, nous restons ici. Venez-vous? – Enfin, expliquez-vous!*) et présentent le syncrétisme total du genre et des cas. Seul l'accord des adjectifs attributs ou des participes peut nous renseigner sur le genre des personnes multiples; de même, seule la position, ou mieux l'environnement, peut indiquer la fonction syntaxique que ces deux segments remplissent:

– *Vous êtes contentes puisque vous êtes venues.*

– *Nous autres, compatriotes de Napoléon, nous l'aimons moins que les Français* (Mérimée): *nous* = sujet, atone.

Quand mon père, mon frère, mes soeurs étaient rentrés, elle nous rassemblait tous autour de son lit (Lamartine): *nous* = objet direct.

Si quelqu'un de nous vient à déterrer quelques pommes de terre, il nous les apporte (Lamartine): *nous* = objet indirect.

De tout ce qui fut nous, presque rien n'est vivant (Hugo): *nous* = attribut.

Suivant le contexte linguistique et/ou extralinguistique, suivant la nature des relations qui s'établissent entre les participants à l'échange linguistique, etc., les noms personnels *nous* et *vous* peuvent acquérir d'autres sens, d'autres valeurs plus ou moins affectives, plus ou moins "métaphoriques":

- ***Nous = je = on***

Nous se substitue à *je* pour marquer un pluriel de majesté ou "d'autorité" dans la langue de l'administration de nos jours, ou encore un pluriel de modestie ou "d'auteur":

– *Nous, Tartarin, gouverneur de Port-Tarascon et dépendances... recommandons le plus grand calme à la population* (Daudet).

– *Nous aurions désiré, dans le choix de ces extraits, ne laisser en dehors aucune grande époque de l'histoire* (C. Jullian).

Nous, avec un sens indéterminé, est parfois mis pour *on*:

Nous faisons beaucoup de sport en Roumanie.

Nous sommes particulièrement touchés de ce qui se passe près de nous (France): ici, *nous* = *on* = *je* + *les autres humains*, quels qu'ils soient.

- ***Nous = tu (Vous)***

Nous se charge d'affectivité dans la langue familière lorsqu'il indique l'interlocuteur avec sympathie, emphase, etc.:

Ça va mieux, petit, nous n'avons pas mal?

Il lui demanda: «Eh bien, comment allons-nous, ma mignonne?» (France).

- ***Nous = il(s), elle(s)***

On parle d'une troisième personne comme si elle n'était pas présente dans la situation de communication:

Nous avons bien travaillé, nous avons eu une bonne note — dira, par exemple, une mère en parlant de son enfant.

- ***Vous = tu***

«L'alternance du *tu* et du *vous* pour désigner une seule personne est riche de mille possibilités affectives, sociales, etc., le *vous* marquant une distance, le *tu* une familiarité» :

Mon petit père, tu vas m'emmener avec toi? — Ah! toujours la même chanson! Que faisiez-vous là, mauvais Pierre? (Sand).

- ***Vous = on***

Avec un sens indéterminé, *vous* (cf. *tu* avec le même sens dans la langue familière et, surtout, populaire) a une valeur générique; avec cette même valeur, *vous* apparaît en distribution complémentaire avec *on*:

Les conducteurs ne se retournent même pas pour vous regarder passer et les boeufs vous fixent d'un grand œil immobile (Daudet).

Quand on lui parle, c'est à peine s'il vous écoute.

T'i parles, i t'écoute à peine (Fr. pop).

Dans tous les cas où les pronoms *nous* et *vous* renvoient à une seule personne, l'accord des participes et des adjectifs attributs se fait au singulier, masculin et féminin:

Vous êtes peut-être plus savant que votre rival,... (Diderot).

LES PRONOMS PERSONNELS DE LA TROISIÈME PERSONNE

Ce sont les vrais *substituts*, ils peuvent représenter un terme déjà exprimé (on les dit **anaphoriques**) ou annoncer un élément (on les dit **cataphoriques**). Ils peuvent aussi désigner la personne ou la chose dont on parle, le délocuté, présent dans la situation de communication:

Le printemps est déjà là. Il arrive à point. Cela fait un bon moment qu'on l'attendait. — Je le savais bien, qu'il ne manquera pas au rendez-vous, comme tous les ans.

— Michel! Michel! Regardez-le: je vous répète qu'il pense à autre chose; non, il ne vous écoute pas.

Avec cette dernière valeur, on peut les considérer comme des noms personnels au même titre que les segments *je, tu, nous, vous*.

Les pronoms de la troisième personne sont seuls à présenter une opposition de genre. Ils ont aussi des marques spécifiques pour indiquer le nombre et le cas. Les marques de genre et de nombre ne sont cependant pas uniformément réparties dans les deux codes, oral et écrit, ni à l'intérieur d'un système de formes jouant la même fonction syntaxique. On parle dans ce cas de syncrétisme partiels: *il*, par exemple, est masculin et neutre, *le* masculin et neutre, *la* féminin et neutre, *lui* et *leur* (formes du datif) sont masculins et féminins, *les* (accusatif) est, suivant les contextes, masculin, féminin ou neutre, etc.

LE PRONOM IL (ET VAR.)

Les segments *il, ils* sont toujours conjoints au verbe conjugué dont ils indiquent la personne et le nombre surtout dans les verbes du premier groupe en *-er*; au pluriel, c'est d'ailleurs la marque [z] qui indique le nombre dans le code oral, devant les seuls verbes à initiale vocalique ou à *h* muet: *ils-z-aiment, ils-z-habitent*; dans le cas des verbes en *-er* commençant par une consonne, c'est la situation de communication qui se charge de transmettre l'information de pluriel. Quand ils sont disjoints, ces deux pronoms changent de forme: *lui, eux*. Les pronoms du féminin, *elle, elles*, font double emploi, de formes conjointes au verbe (*Elles arrivent demain*; — *Vient-elle?*, etc.) ou disjointes (— *Qui nous a trahis? — C'est elle. Elle, mais elle n'y est pour rien, elle*).

Le pronom *il* (et var.) peut être séparé du verbe par les mêmes unités que celles qui se glissent entre les personnes du dialogue et le verbe:

Il me le dit. Elle le lui a dit. Ils ne m'en ont pas parlé.

Elles nous y enverront. Il y est allé. Elle ne leur en parle pas.

Parmi les pronoms de la troisième personne, le segment *ils* connaît, dans le français populaire, **un emploi indéterminé** (cf. *on*): il réfère alors à un nombre indéterminé de personnes dont on ne tient pas à préciser l'identité ni la qualité et, à ce titre, il se teinte d'une nuance affective dépréciative (ironie, mépris, etc.):

Ils veulent encore nous avoir (in P. Robert);

On disait: «Ils l'ont arrêté», et ce «ils»... désignait à peine des hommes (Sartre, in P. Robert).

Enfin, le pronom *il* connaît un emploi dans lequel la valeur grammaticale l'emporte sur la valeur sémantique: *il* est alors un outil grammatical, simple marque de la personne verbale. Il fonctionne comme **morphème de l'impersonnel** dans les verbes unipersonnels ou dans les verbes employés occasionnellement à la forme impersonnelle:

Il pleut. Il neige. Il tonne. Il vente.

Des invités sont arrivés → Il est arrivé des invités.

Il, sujet neutre, peut reprendre, dans les tours inversifs, un autre pronom neutre:

Tout cela vous paraît-il intéressant?

IL / CE

Le personnel neutre *il* et le démonstratif neutre *ce* (et var.) sont en variation conditionnée dans le français littéraire: *il*, tout en ouvrant la communication, anticipe sur un syntagme ou sur toute une proposition qu'on va exprimer, *ce* reprend ce qui vient d'être exprimé avant lui:

Il est très utile d'apprendre des langues. Apprendre des langues, c'est très utile.

Il est sûr que ton frère guérira.

Ton frère guérira, c'est sûr.

Il et *ce* sont en variation libre dans la langue parlée; le français familier et populaire encourage cependant l'emploi de *ce* (et var.):

C'est utile d'apprendre les langues.

C'est sûr que ton frère guérira.

De toute façon, dans tous les cas où le pronom anticipe sur un syntagme ou sur une proposition qui détermine un verbe autre que le verbe *être*, ce sont les formes *cela* (*ça*) qui s'imposent:

Cela (ça) m'ennuie de vous voir si triste.

LES PRONOMS LE, LA, LES

Ce sont des formes conjointes et atones (et toniques à l'impératif positif) qui peuvent apparaître en position a) d'objet direct et b) de prédicatifs (attributs). Leur fonction syntaxique se définit autant par la position qu'ils occupent par rapport aux autres segments que par la nature du verbe qu'ils déterminent (verbes transitifs directs, verbe couple, verbes attributifs).

Ce groupe de pronoms comporte une opposition de genre (*le/la*) et une opposition de nombre (*le, la/les*), ce qui fait que dans leur cas la perte d'information est moindre que dans d'autres cas (cf. *lui, leur, en, y, se*, etc.).

Ces pronoms peuvent être précédés par une des unités suivantes: *me, te, se, nous, vous*:

Il me le dira. Elle nous les a offerts, tous ces livres.

Je vous la donnerai, cette mission. Je ne te la donnerai pas.

Je trouvais de bonnes excuses, je me les murmurais... (Sagan)

ou suivis par un des pronoms *lui, leur, en, y*:

Je le lui dirai dès que je le verrai. Il les y trouva tous, ses amis. Ils l'en ont tiré, de ce mauvais pas.

La galérienne était dans la poche de sa vareuse: il l'en tira et s'en coiffa (Hugo).

a) En position d'objet direct, les pronoms *le*, *la*, *les* réfèrent à un syntagme nominal masculin, féminin et pluriel (masculin ou féminin); ils fonctionnent comme substituts évocateurs ou anticipants:

L'homme dont tu me parles, je le connais très bien.

La femme dont tu me parles, je la connais très bien.

Les hommes/les femmes dont tu me parles, je les connais très bien.

Je le/la/les connais très bien, l'homme/la femme/les hommes/les femmes dont tu me parles.

LE NEUTRE

Le pronom *le* à fonction d'objet direct comporte aussi une valeur neutre auquel cas il fonctionne comme anticipant ou évocateur pouvant se substituer à toute une proposition:

D'ailleurs, je te l'ai dit, je trouve, moi, aux herbes des vertus qu'elle ne leur connaît pas (Sand).

La maison de madame Ceyszac n'était pas gaie, je vous l'ai dit... (Fromentin).

Parfois, *le* neutre peut représenter un verbe auprès du verbe de suppléance *faire* (cf. le pro-verbe «faire», G.L.F.C., p. 98):

Lorsque vous parlerez français, ceux qui sauront vous répondre le feront avec joie (Apollinaire, in G.L.F.C., p. 98);

Il apparaît facultativement dans des phrases comparatives comportant une idée de non-identité ou d'inégalité introduites par *autre*, *autrement*, *plus*, *moins*, *mieux*, etc.:

Il pense mieux que je croyais/que je ne croyais/que je ne le croyais.

Je veux moins que vous ne le pensez (Mauriac).

Enfin, il est bien difficile de rétablir le référent du neutre *le* dans des tours figés tels *le prendre de haut*, *le donner en cent*, *l'emporter sur qqn.*, *le disputer à qqn.*, etc. Le pronom *la*, à son tour, semble acquérir une valeur neutre dans le français familier dans des expressions telles *se la couleur douce*, *l'échapper belle*, *la faire à qqn.*, etc.:

b) En position de prédicatifs, les pronoms *le*, *la*, *les* représentent des groupes du nom comportant une détermination de type défini (article défini, démonstratif ou possessif); cet emploi vaut pour la seule langue littéraire:

Etes-vous leurs délégués officiels? — *Nous les sommes* (A. Thomas, Dict.);

J'ai été cette pauvre chose-là. Tu la seras toi aussi (Montherland, in L.B.U.).

Le français parlé se sert, dans ce cas, du neutre *le* ou d'une forme disjointe introduite par le présentatif *c'est* :

– *Etes-vous les délégués des étudiants?*

– *Oui, c'est nous.*

Enfin, *le* neutre s'emploie pour représenter un adjectif, un participe ou un nom à article zéro ou qui comporte une détermination de type indéfini:

J'étais mère et je ne le suis plus (Maurois).

Nous sommes des meurtriers et nous avons choisi de l'être (Camus).

LES PRONOMS LUI, LEUR

Le pronom *lui* fait double emploi: il est conjoint et atone (tonique à l'impératif positif: *Parlez-lui* !) ou disjoint et tonique quand il reprend ou annonce un sujet ou un objet direct (*Pierre, il est content, lui. Lui, je le rencontre pour la première fois*). Le pronom *leur* ne comporte qu'un emploi conjoint, il est atone ou tonique suivant qu'il est antéposé ou postposé. Les deux pronoms présentent le syncrétisme total du genre; le français recourt pour préciser le genre à des formes de suppléance: *Je lui ai parlé, à lui /à elle // je leur ai parlé à eux/à elles*. Chacun des deux pronoms peut se faire précéder par un des segments *le*, *la*, *les* et suivre par *en*:

Il le leur offrira. Il lui en donnera.

Les pronoms *lui*, *les*, employés conjointement, sont distribués:

- en position d'objet indirect:

Paul obéit à son père → *Paul **lui** obéit.*

- en position d'objet second avec les verbes à double déterminant (*donner, dire, offrir* etc.):

Pierre envoie ces cartes de vœux à ses amis → *Pierre les **leur** envoie.*

LE, LA, LES / LUI, LEUR

Les deux groupes de pronoms sont en variation libre devant les verbes de perception *apercevoir, écouter, entendre, regarder, sentir, voir* et le verbe *laisser* quand ils sont suivis d'un infinitif à régime direct:

*Je l'/lui écoute **réciter un beau poème.***

*Je les/leur laisse **expliquer leur position.***

Si le groupe nominal, objet direct de l'infinitif, est pronominalisé, le pronom agent de l'infinitif prend la forme *lui/leur*:

*J'écoute **mon fils** chanter la chanson d'Aznavour.* → *Je l'(**lui**) écoute chanter **la chanson d'Aznavour.*** → *Je **la lui** écoute chanter.*

Après le verbe *faire*, ils sont en variation conditionnée par le régime de l'infinitif:

- on met *le, la, les* si le régime est réalisé par Ø:
*Il **la** fait partir. Ils **les** ont fait chanter.*
- on met cependant *lui, leur* si l'infinitif comporte un régime direct:
*Ils **leur** ont fait chanter **cette vieille ballade.*** Avec pronominalisation du régime de l'infinitif → *Ils **la leur** ont fait chanter.*

SYNTAXE DES FORMES DISJOINTES

Tout emploi prépositionnel d'un pronom exige une forme disjointe: la préposition est le contexte le plus fréquent où apparaissent les formes disjointes:

*Croyez, monsieur, que je fais une grande différence entre **vous** et **eux*** (Voltaire).

*Personne ne s'occupait **de lui**, il ne faisait spécialement partie d'aucune classe* (Daudet).

Sauf le contexte prépositionnel, les formes disjointes s'emploient dans les cas suivants:

- dans des *phrases sans verbe*, à contour exclamatif ou interrogatif, dans les réponses, d'une façon générale, entre deux pauses d'énoncé ou à la pause:
– *Votre ami, Paul, vient d'arriver.* – ***Lui**, ici!*
– *Qui est là?* – ***Moi**.*
- sujet d'un infinitif ou d'un participe:
***Moi** les **gronder**, dit Julien étonné, et pourquoi?* (Stendhal).
- de façon redondante, pour annoncer ou pour reprendre un pronom sujet ou complément de forme conjointe:
– ***Moi**, il ne veut pas **me** croire./Il ne veut pas **me** croire, **moi**. / **Lui**, je l'ai rencontré à l'instant. /Je **la** verrai tout à l'heure, **elle**.*
***Moi, je** suis le jeune être inconscient et sain,...* (Sagan).
– *Mais, toi? **Toi, tu** es ma fille, non?* (Sagan).
- comme apposition identificatoire:
– ***Lui**, Pierre; **moi**, son frère; **nous**, vos meilleurs collaborateurs.*
- suivies d'un pronom relatif:
*Et ces différences devaient me frapper et me charmer beaucoup, **moi qui** perdais mon temps à observer minutieusement...* (Loti).
- dans des groupes coordinatifs, reliées à d'autres formes disjointes ou à des noms propres ou communs:
– *J'exagère beaucoup. **Anne et moi, nous** nous entendons bien, en somme* (Sagan).
*Déjà je me flatte que **nous** parlerons, **elle et moi**, la même langue* (Colette).

- après le présentatif *c'est*, la locution restrictive *ne...que...* et après *que* comparatif:
 – ... *on* crierait que c'est **moi** qui vous pousse à... – Mais c'est **vous**, dit-elle, c'est grâce à **vous**, voyons...(Sagan).
 – *Anne*, je vous aime, je **n'aime** que **vous** (ibid.).
 - enfin, les formes disjointes sont de mise en combinaison avec les morphèmes de renforcement ou de négation — *même, aussi, non plus* —, ou avec l'adjectif (*tout*) *seul*:
L'homme de lui-même ne saurait point l'envie, il faut qu'on la lui apprenne (Michelet).
Et vous aussi, vous n'êtes pas heureux? (Fromentin).
- En outre, *nous* et *vous* sont disjointes et toniques, suivies de *autres* et *tous*:
Vous autres, habitants des rues, vous ne savez pas ce qu'est la rivière (Maupassant).
- Si, pour une raison quelconque, un segment se glisse entre le pronom sujet et le verbe, c'est la forme disjointe et tonique qui s'impose:
Lui, machinalement, *retournait vers la batteuse* (Zola).
Lui, homme de foi, *repoussa ces conseils* (Stendhal).

V.3. LE PRONOM ON

Ce pronom de la troisième personne, singulier et masculin, figé dans la fonction de sujet, jouit d'une fortune extraordinaire dans le français parlé et écrit de nos jours. On le trouve partout, dans les textes écrits ou parlés, désignant tantôt les non-participants directs à la communication, tantôt les personnes du dialogue, enfin l'agent humain en général. Très souvent, il a une valeur indéfinie, un sens indéterminé (c'est ce qui l'a fait ranger parmi les pronoms "indéfinis" par la plupart des auteurs de grammaires):

Une nuit, on leur vola une douzaine d'oignons. Ce fut une désolation et une terreur. On avait volé, madame Lefèvre. Donc on volait dans le pays, puis on pouvait revenir (Maupassant).

Avec cette même valeur, *on* peut évoquer un être ou un groupe d'êtres qu'on se trouve dans l'impossibilité de préciser ou qu'on juge, pour une raison quelconque, inutile de préciser:

Je suis sûr qu'on a marché dans l'enclos (Maupassant).

On considère ici, en effet, irréaliste de vouloir réunir et mettre d'accord dans la conjoncture actuelle la Syrie et l'Egypte... (Le Monde) : dans ce dernier exemple, c'est l'action qui importe à l'auteur de l'article, non l'agent de cette action.

Le français, à travers le pronom *on*, dispose de multiples possibilités de nuancer l'expression des rapports entre les acteurs de la communication orale ou écrite. Par la réduction ou, au contraire, l'agrandissement de la distance entre l'énonciateur et l'énonciataire, d'une part, à travers l'inclusion ou l'exclusion de l'énonciateur (*on* = *je/on* = *non-je* = *non-vous* = *les autres*) ou de l'énonciataire (*on* = *tu*; *on* = *vous* (*tu* + *tu* + ...*il/elle*)/*on* = *non-tu*; *on* = *non-vous*, *donc*, *on* = *les autres* = *l'humanité*), d'autre part, ce pronom permet d'exprimer des effets énonciatifs des plus diversement riches. A cela nous ajoutons les effets de sens que l'on peut envisager entre, d'une part, le locuteur et l'interlocuteur et, d'autre part, entre ceux-ci et le délocuté, la personne dont on parle, présente dans la situation de communication.

C'est ce qui fait du segment *on* un véritable **pronom englobant**, un **pronom passe-partout**, et, en même temps explique sa grande souplesse, son aptitude à se substituer à toutes les personnes grammaticales:

- *On* = *je*

Il y a comme une distance que le locuteur met entre lui-même et ce qu'il dit, d'une part, et entre lui-même et l'interlocuteur, d'autre part, ce qui permet de traduire toutes sortes de nuances de sentiment ou d'attitude:

— *Père, tu n'es pas malade? – Non, petite, mais **on** se fait vieux, et la besogne en souffre* (H. Béraud): discrétion, atténuation, etc.

*Ce n'est pas seulement la vie de Louis XIV qu'**on** prétend écrire. **On** se propose un plus grand objet* (Voltaire): on = je = nous d'auteur, de (fausse ?) modestie.

La langue familière et populaire met très souvent *on* pour *je*:

Au café, vous appelez le garçon; il peut vous répondre: «Voilà, monsieur, on vient!» Et vous ne vous méprenez pas: ce «on vient» ne signifie pas autre chose que «je viens» »

- **On = tu (ou vous)**

C'est surtout à cette substitution que s'attachent toutes sortes d'effets de sens et de nuances affectives. L'interlocuteur étant nommé par le biais du pronom *on*, désignant le non-participant direct à la communication, le locuteur jouit de ce fait d'une grande liberté dans l'expression de ses sentiments, de ses rapports avec l'auditeur:

« *Alors? **On** s'en va comme ça? **On** ne dit même pas merci ?* » (Sartre): le locuteur atténuerait de la sorte un reproche, qui, suivant la situation de communication, pourrait tout aussi bien être plus cuisant encore que s'il disait carrément «tu» ou «vous».

« *C'est joli votre ermitage. **On** est heureux, là-dedans ?* » (Maupassant): réserve, retenue, discrétion? Ou bien excès de politesse?

- **On = il (et var.)**

Quand le locuteur dit *on* pour évoquer le délocuté, il en parle comme si celui-ci n'était pas présent dans la situation de communication, d'où la richesse des sentiments, des attitudes qu'il peut exprimer à son égard:

— *Nous sommes restés bons amis; **on** me confie ses petites pensées, **on** suit quelquefois mes conseils* (Diderot).

- **On = nous**

L'emploi de *on* pour *nous* semble s'être généralisé en français familier et populaire; c'est devenu un automatisme à tel point que plus d'un bon auteur ne répugne pas à de tels emplois qui «*ne sont parfois que des vulgarités de langage*» à en croire M. Grevisse (cf. *L.B.U.*, p. 514 et ss.). Suivant d'autres auteurs, *on* a supplanté *nous* dans la langue du peuple, surtout dans les locutions *nous, on...*, *nous, on se...*

— *Nous autres artistes...**on** ne fait pas toujours ce qu'**on** veut* (Colette).

*Si je mets une signature à gauche, c'est qu'**on** aura été bombardés* (Montherlant).

Et pour finir, posons-nous bien cette question: «Une telle gamme de possibilités et surtout sa valeur tellement “personnelle” ne militent-elles pas en faveur de l'accession de **on** au rang des pronoms personnels?». De toutes les façons, derrière le *nom personnel on* (qui vient du nom latin *homo*), on devine toujours *l'actant humain* que, pour une raison ou une autre, on ne veut ou on ne peut pas “appeler par son nom”, on ne veut ou on ne peut pas identifier, ou encore, on fait semblant de ne pas connaître, actant humain, enfin, connu et — le plus souvent — présent dans la situation de communication, dont on fait cependant semblant d'ignorer la présence afin de pouvoir, de la sorte, exprimer ses pensées plus “librement”.

V.4. LES PRONOMS RÉFLÉCHIS

Ces pronoms n'ont de forme spécifique que pour la troisième personne: *se*, singulier ou pluriel, datif ou accusatif, forme conjointe et atone s'oppose à la variante

tonique et disjointe, **soi**. Pour les personnes du dialogue, les formes du réfléchi coïncident avec les formes du personnel **me, te, nous, vous**:

Il me regarde/Je me regarde

Il te regarde/Tu te regardes

et dont elles ne se distinguent que par l'identité référentielle avec le pronom sujet: **Je me** vois.

Se/son

Le réfléchi et le déterminant possessif entrent en concurrence dans l'expression du rapport de possession ou d'appartenance, le premier étant obligatoire avec les noms qui impliquent une idée de possession inaliénable (c'est le cas des noms désignant les parties du corps), le deuxième dans les autres cas:

Elle s'est cassé la jambe./Elle a cassé ses jouets.

Il se mord les doigts./Il mordille son mouchoir.

La forme tonique **soi**, d'un usage fort peu répandu en français d'aujourd'hui, s'emploie dans les cas suivants:

- comme variante combinatoire des substituts à sens indéfini tels *on, personne, nul, chacun, quiconque*, etc.:

Tout ce qu'on ne fait pas soi-même n'est jamais fait (Maurois). — *Comme on voit devant soi un objet, il voyait devant lui ce fait* (Montherlant).

- après un infinitif ou après un verbe impersonnel, dans des expressions qui visent le général:

Mourir! Ne plus être! Ne plus être soi! (R. Rolland).

Il faut être soi dans tous les temps (Rousseau).

— *L'amour de soi, la confiance en soi, la conscience de soi, soi-disant, aller de soi*, etc.

Ce n'est pas la douleur en soi qui rachète, mais la douleur acceptée (Mauriac).

V.5. LES PRONOMS EN ET Y

C'est leur origine adverbiale, ainsi que leur emploi adverbial, qui leur a valu d'être appelés **adverbes pronominaux**, ou bien encore **pronoms adverbiaux**:

- *Tu es allé là-bas, à la campagne, voir tes parents? – Oui, j'y suis allé et j'en arrive d'ailleurs à l'instant même.*

En français contemporain, ces deux segments fonctionnent comme de vrais substituts personnels puisqu'ils peuvent représenter des noms inanimés ainsi que des noms de personnes. *En* se substitue aux groupes nominaux construits avec la préposition *de*, le pronom *y* remplace des groupes introduits par la préposition *à*, le plus souvent, mais aussi par *sur, sous, dans*, etc. Les deux pronoms connaissent un emploi neutre en tant que substituts *pro-phrase*:

Vous avez bien travaillé. Je vous en félicite (en = de cela = de ce que vous avez bien travaillé).

Tout ce que vous écrivez me paraît très bon et je m'y intéresse (y = à cela, à tout ce que vous écrivez).

On ne s'occupait plus de moi; j'en profitais pour jouer tout le jour avec Rouget (Daudet): **en** = de ce qu'on ne s'occupait plus de moi.

Votre beau-frère ne tient pas à ce qu'une enquête soit faite au sujet de cette histoire...Personne n'y tient dans le pays (Simenon, in T. Cristea, 1974: 179): **y** = à ce qu'une enquête soit faite...

V.5.1. LE PRONOM EN

Les pronoms *le, la, les* et le pronom *en* s'opposent en tant que termes d'un système qui traduit l'opposition sémantique *défini/indéfini de la quantité partielle*: *en* est alors en position d'*objet direct*:

Il a lu les poésies, mes poésies, ces poésies. → Il les a lues.

Il a lu de la poésie, des poésies. → Il en a lu.

Avec les autres déterminants ou expressions de la quantité partielle, le pronom *en* n'efface que le nom-centre du groupe nominal:

Il a lu une (deux/ plusieurs/ peu de/ un recueil de) poésie(s) → Il en a lu une /deux /plusieurs /peu / un recueil.

En apparaît en position de *dépendance du verbe impersonnel* (sujet réel ou logique) avec les présentatifs *il y a, il est, il existe, il se trouve* ou avec des verbes employés impersonnellement:

J'aime les juifs; il en est de malheureux (Apollinaire, in *G.L.F.C.*, p. 237).

Comme un serpent, la suite des invités s'allongeait à travers la cour. Il en entrain toujours par la barrière ouverte (Maupassant).

Il s'emploie après des verbes transitifs indirects qui construisent leur régime avec la préposition *de*: *user de, s'emparer de, se souvenir de*, etc.:

Posséder un objet, c'est pouvoir s'en servir (Sartre).

En peut encore fonctionner comme **complément circonstanciel** (lieu, moyen, cause):

La galérienne était dans la poche de sa vareuse, il l'en tira et s'en coiffa (Hugo): le premier *en* marque une circonstance de lieu (*en = de sa poche*), le second marque l'instrument, le moyen (*en = ...(se coiffa) de cette galérienne*).

Il sut ma douleur et m'en aima davantage (G. Sand): *en* exprime la cause.

Dans tous ces cas, le pronom *en* fonctionne comme un substitut d'une expansion, d'un complément du verbe. Il peut également représenter une expansion du nom ou de l'adjectif qualificatif, en fonction de **complément du nom** ou **de l'adjectif** :

- *complément du nom*:

Il n'est pas seulement le premier citoyen de la ville, il en est l'âme (Daudet): *en = de la ville*.

Remplissant cette fonction de complément du nom qui marque un rapport de possession ou d'appartenance, le pronom *en* est censé représenter les noms de choses, alors que le déterminant possessif est réservé aux seuls noms de personnes.

J'ai appris les résultats des élections. → J'en ai appris les résultats.

J'ai appris les résultats de mon fils. → J'ai appris ses résultats.

- *complément de l'adjectif*:

Il ne sait plus où mettre ses livres, sa maison en est pleine (Robert).

En, renvoyant à des animés personnes, est de plus en plus employé, surtout en français parlé où il remplace les séquences *de moi, de toi, de lui*, etc., auprès des verbes qui admettent, pour complément, des noms d'inanimés aussi bien que des noms de personnes. Tels sont: *dire, faire, se méfier, parler, se plaindre, obtenir, recevoir, répondre*, etc.:

Aimez Monsieur de Rubempré. Protégez-le, faites-en ce que vous voudrez... (Balzac).

Ne m'explique pas que je n'avais à souffrir de toi, si j'en ai souffert (Aragon).

V.5.2. LE PRONOM Y

Ce pronom s'emploie pour représenter des noms de choses auprès des verbes tels *répondre, obéir*, etc.:

Pierre obéit aux ordres de ses supérieurs. → Pierre y obéit.

Pierre obéit à sa mère/, à ses parents. → Pierre lui/leur obéit.

ou des noms de personnes après les verbes *croire, se fier, s'intéresser, penser, rêver, songer*; l'emploi, après ces verbes, du groupe *à + pronom disjoint* est encore observé surtout dans la langue littéraire:

Vous vous intéressez à lui? Je ne m'y intéresse pas (Augier, in *L.B.U.*, p. 447).

... et je pensais à Anne. J'y pensais d'une telle manière... (Sagan).

Le français familier et populaire a plutôt tendance à étendre l'emploi de *y* pour représenter des noms de personnes ; très souvent, il est mis à la place du pronom *lui* (= à lui/à elle):

Un jour j'y ai flanqué des gifles pour la faire jaser (Maupassant): *y* pour *lui* (= à elle).

Inversement, il arrive que les pronoms conjoints *lui, leur* soient mis à la place de *y* pour remplacer des noms de choses surtout après des verbes comme *consacrer, donner, ôter, préférer, rendre, reprocher*, etc. :

Je lui ai donné un air tout neuf, à mon manteau (G.L.F.C., p. 238).

Syntaxiquement, *y* peut avoir les fonctions suivantes:

- complément d'objet indirect:
Il était vrai qu'à table, je m'étais plu à dissenter sur une phrase de Pascal en faisant semblant d'y avoir réfléchi et travaillé (Sagan).
- complément circonstanciel de lieu:
Je vivais dans ce jardin des Feuillantines, j'y rôdais comme un enfant, j'y regardais le vol des papillons et des abeilles... (Hugo).
- complément d'un adjectif attribut:
Le cadeau de gibier [...]. La veuve y parut sensible (Sand).

CONTEXTES INTERDITS AUX PRONOMS EN ET Y : Si le verbe est absent, la place des pronoms *en* ou *y* est prise par les pronoms personnels disjoints:

Il avait obtenu cette faveur, bien qu'indigne d'elle (J. Pinchon).

Les pronoms disjoints toniques s'emploient obligatoirement:

- après le présentatif *c'est*:
C'est de lui que je veux vous parler.
Ce poème, il en apprécie l'originalité. C'est de lui qu'il aimerait vous parler.
- après la négation restrictive (*ne...que...*) et dans les phrases comparatives d'inégalité:

Il a beaucoup aimé ce film. Il ne pense qu'à lui, il ne parle que de lui. Il parle plus de lui que de ce qu'il a été obligé de rester debout n'ayant pas trouvé de place.

SUPPRESSION DE LA RÉFÉRENCE : Les pronoms *en* et *y* se sont, de par leur grande fréquence dans la langue, figés dans un nombre important d'expressions où il est bien difficile, sinon impossible, de rétablir leur référent; ils y ont une valeur vague, imprécise: *il y a; il y va de; s'en aller, en vouloir à qqn; s'en prendre; c'en est fait; en imposer; il n'y paraît pas; n'y voir goutte; en rester là; s'y prendre mal; s'en faire; y regarder à deux fois; s'en tirer; en finir; en être; n'y être pour rien*, etc.

V.5.3. PLACE DE EN ET DE Y

Ces pronoms se placent immédiatement avant le verbe et ils peuvent être séparés du groupe sujet par des pronoms conjoints (*me, te, le, la/lui, nous*, etc.) et/ou par la négation *ne*:

Il m'en parle. Il lui en parle. Il ne nous y envoie pas. Son courriel, on ne le lui y fera pas suivre.

A l'impératif positif, ils se mettent les derniers d'une série de pronoms et il reçoivent l'accent tonique:

Rentrez-y ! Parlez-nous-en ! Envoyez-les-y ! Donnez-m'en !

Quand ils sont employés simultanément, on place *y* devant *en*:

Je n'y en ai point vu (Molière). *Il n'y a pas de soieries en cette ville...*; *expédiez-y-en* (Littré).

V.6. LES PRONOMS POSSESSIFS

Ces pronoms représentent un substantif actualisé par un adjectif possessif; le contenu de ce substantif est considéré comme appartenant à une des trois personnes: *ma maison* → **la mienne**, *ta maison* → **la tienne**, etc. : *Mon appartement est plus grand que le tien*.

Les pronoms possessifs sont constitués de l'article défini *le, la, les*, suivi des formes toniques de l'adjectif possessif, variables en genre, en nombre et en personne (cf. le tableau des formes, *G.L.F.C.*, p. 249).

Quand il n'est pas représentant comme dans la phrase:

Les mêmes yeux s'abaissant devant vous, revenaient se fixer sur les vôtres (Flaubert),

le substitut possessif se lexicalise prenant le statut morpho-syntaxique d'un véritable substantif; il peut alors désigner:

- les biens de quelqu'un:
Quant à l'argent, ma mémoire est courte, et j'aimerais mieux tout céder que de disputer sur le tien et le mien (Sand).
- les parents, les amis, les partisans:
C'est si agréable de passer les vacances de Noël avec les siens. Dans une action aussi risquée, je ne compte que sur le nôtres.
On ne peint bien que soi et les siens (France).
- enfin, le possessif entre dans la composition d'un certain nombre d'expressions figées: *y mettre du sien, faire des siennes*, etc.

Le pronom possessif est en distribution complémentaire avec les personnels *nous* et *vous* dans leurs emplois métaphoriques:

- *La volonté de la commune et la nôtre...* (dira un maire, par exemple).
- Monsieur le président, nous aimerions joindre nos efforts **aux vôtres**.

V.7. LES PRONOMS DÉMONSTRATIFS

Les pronoms démonstratifs comportent deux séries de formes: des formes simples (celles-ci «prennent pour bases les formes du personnel — formes disjointes — et ajoutent l'indice [s]»: *ce + lui* → **celui**, *ce + elle* → **celle**, *ce + eux* → **ceux**, etc.) et des formes composées à l'aide des particules *-ci* et *-là*: *celui-ci*, *celui-là*, *celle-ci*, etc. Enfin, le substitut démonstratif présente une série de formes de genre indifférencié, ou neutres, qui s'opposent aux formes du masculin et du féminin: **ce(c')**, **ceci**, **cela (ça)**.

Le pronom démonstratif fonctionne comme substitut représentant:

Il n'est pas de plus grands crimes que ceux commis contre le foi (France): Ici le pronom est anaphorique. *Cela veut dire quoi exactement, ce que tu me demandes?/ C'est quoi, ton histoire?/ Ça se vend bien, le petit vin de Paul !*

Ou bien comme nominal, auquel cas il peut désigner des personnes, des choses, des idées non exprimées dans la phrase:

Je veux qu'il (Emile) s'inquiète des mesures à prendre si ceci ou cela venait à lui manquer (Rousseau).

Je m'adresse à ceux et à celles qui n'ont pas de travail, à ceux et à celles qui ont perdu tout espoir dans l'avenir.

FORMES SIMPLES. EMPLOIS : Les segments *celui, celle, ceux, celles* se définissent par le nombre limité des structures de phrases dans lesquelles ils entrent. Les formes simples, ayant perdu leur valeur, leur sens déictique, ne peuvent s'employer que dans les contextes suivants:

- suivies d'une expansion de type groupe prépositionnel: *prép. + groupe nominal, prép. + infinitif, prép. + adverbe*. Le plus souvent, c'est la préposition *de*, mais aussi d'autres: *avant, après, devant, entre*, etc.:

Mateo ne fit pas d'autre geste que celui de porter sa main à son front (Mérimée).

La distinction (...) est aussi confuse que celle entre forme et contenu (Malraux).

- suivies d'une expansion de type *pron. relatif + proposition*:

Amer savoir, celui qu'on tire du voyage! (Baudelaire)

Le grand cloître ou celui, plus petit, qui sert de cimetière (Barrès).

- suivies d'un adjectif-participe: cet emploi est estimé incorrect par les puristes, en français moderne :

Les régions dont je parlais: celles voisines des embouchures (Gide).

Il n'est pas de plus grands crimes que *ceux commis* contre la foi (France).

Ce sont les seuls contextes où puissent apparaître les formes simples et qui sont interdits aux formes composées *celui-ci, celui-là*, etc. La faible valeur démonstrative des formes simples va de pair avec leur manque d'autonomie syntaxique.

LA FORME SIMPLE CE : Le démonstratif neutre *ce* a des emplois relativement restreints mais très vivants en français écrit ou parlé. Il apparaît essentiellement dans les contextes suivants:

- *Ce* suivi d'une expansion de type *pron. relatif + proposition*:

Ce dont je vous parle, ce à quoi je pense, enfin ce qui me tient le plus à coeur maintenant ne doit pas vous intéresser énormément.

Suivi du relatif, le pronom *ce* représente quelque chose d'indéterminé, une idée:

L'automobile s'arrêta devant sa maison, ce qui fit tout un scandale.

- *Ce + que* forme un groupe de forte cohésion qui peut introduire des propositions relatives, interrogatives indirectes ou exclamatives:

Ce que je vous dis là doit vous paraître très connu.

Je me demande ce qu'il va nous raconter en rentrant.

Ce que j'ai pu courir!

Précédé d'une préposition, *ce* se combine avec la conjonction *que* pour former des locutions telles que: *à ce que, de ce que, pour ce que* (cf. aussi la locution conjonctive *parce que*):

M. de Maupassant prend garde à ce que son peintre ne soit jamais un héros (France).

- *Ce + être* : *C'* suivi de *est* (ou une des variantes temporelles ou modales du verbe *être*), forme l'ensemble cohésif *c'est*, appelé communément *locution présentative*.

C'est le présentatif qui a valu au pronom neutre *ce* son succès extraordinaire. Dans cette locution, *ce* fonctionne comme substitut évocateur ou anticipant: il sert alors à identifier ce dont on parle (chose, personne, idée):

Ces paysans, ces paysannes qui passent, ce sont mes frères en veste de laine, mes soeurs en tabliers rouge (Vallès) : *ce* = substitut évocateur.

C'est fragile, vous savez, les vieilles gens (Sarraute) : *ce* = substitut anticipant.

Ce qui m'intéresse, ce n'est pas l'oeuvre, c'est la recette (Valéry) : *ce* = substitut évocateur, il reprend toute une proposition (*ce qui m'intéresse*).

Ou simplement à présenter des êtres, des objets ou des circonstances, à planter un décor:

C'était une large cour étroite... (Fournier).

Le pronom neutre *ce* peut représenter un substantif, un infinitif, une relative substantivée, une complétive introduite par *que*, une proposition introduite par *si*, *puisque*, etc. Dans tous ces cas, le terme représenté peut être antéposé ou postposé:

C'est une belle réussite, son dernier roman. Ou: *C'est une belle réussite que son dernier roman.* / *Penser, c'est dire non* (Alain).

Le présentatif *c'est*, suivi des relatifs *qui* et *que*, permet la mise en relief d'un terme de la proposition (*qui* pour le sujet, *que* pour les groupes compléments):

Hivert ne savait auquel répondre. C'était lui qui faisait à la ville les commissions du pays (Flaubert).

J'avais vingt écus d'or dans cette bourse: c'est dans votre maison qu'ils m'ont été pris (Mérimée).

Pour finir, nous rappellerons aussi l'emploi de *ce* dans quelques suites (figées) telles: *pour ce*, *ce disant*, *ce faisant*, *sur ce*, confinées toutes dans la seule langue écrite (sauf *sur ce* qu'on entend aussi, assez souvent, en langue parlée):

Il me regardait, ce disant, d'un air où je crus voir une sollicitation (Duhamel).

CE / CELA (ÇA): La forme composée *cela* (*ça*, forme contractée de *cela*) remplace la forme simple *ce* dans les cas suivants:

- quand le verbe *être* est pris dans son sens absolu ('exister', 'être vraiment') ou quand on veut appuyer sur le pronom *ce*:

Je vous dis que cela est, que cela sera (Grevisse).

Ça est, ou ça n'est pas; ça n'a pas besoin d'être expliqué (Dumas).

- devant d'autres verbes que le verbe *être*; devant *pouvoir*, *devoir* le français « distingué » conserve le pronom *ce*, alors que le français parlé lui substitue volontiers *cela* ou *ça*.

Ce peut être grave. / Cela (ça) peut être grave.

Ainsi, cela devenait décidément son métier, ces courses nocturnes... (Loti).

- devant les formes composées du verbe *être*, la langue littéraire conserve *ce*, alors que la langue familière met partout la forme *ça*:

Ça a été une bonne fête (Giono).

- enfin, quand le pronom *ce* est séparé du verbe *être* par la négation ou par un pronom personnel conjoint:

Cinquante mille francs, ça n'aura pas été cher (Dumas).

Ça leur est désagréable de donner leur argent (Bernard).

FORMES COMPOSÉES. EMPLOIS

Les formes masculines et féminines s'emploient comme substituts évocateurs:

Julie s'immobilisa, un plat à la main, déposa celui-ci (Simenon).

Les formes composées du démonstratif neutre s'emploient pour représenter, en lui donnant la valeur d'un substantif, n'importe quelle notion ou n'importe quel fait non désigné dans le contexte par un substantif. Ce sont des substituts à la fois évocateurs et anticipants:

Elle avait peut-être tout oublié. Cela ne la gênait pas (Blanchot).

J'en viens à ceci, que les travaux d'écolier sont des épreuves pour le caractère, et non pour l'intelligence (Alain).

Le pronom *cela* (*ça*) peut toutefois représenter un substantif désignant une chose et même une personne. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un effet expressif, insultant ou laudatif :

Goûtez ça [de l'eau de vie], la mère, c'est de la fameuse (Maupassant).

Les groupes étranges y brillaient. Tout cela allait, venait, criait (Hugo).

Ces vieux, ça n'a qu'une goutte de sang dans les veines et à la moindre émotion, elle leur saute au visage (Daudet).

Les serviteurs, ça coûte trop cher, ça mange le pain (Zola).

OPPOSITION DES FORMES EN -CI AUX FORMES EN -LÀ

Les formes en *-ci* sont censées marquer la proximité, les formes en *-là* évoqueraient l'idée d'éloignement dans l'espace, dans le temps ou dans le contexte. Cette opposition n'est plus très vivante en français d'aujourd'hui, où les formes en *là* apparaissent souvent à la place des formes en *-ci*:

*Une autre machine, puissante **celle-là**, une machine d'express, stationnait seule* (Zola).

Seule la langue littéraire exploite encore cette opposition, surtout pour lever une ambiguïté; les formes en *-ci* renvoient alors aux segments les plus proches, à ce qui a été dit en dernier lieu ou encore à ce qu'on va dire, les formes en *-là* réfèrent aux segments les plus éloignés, à ce qu'on a dit en premier lieu ou encore à ce qu'on vient de dire:

*Depuis huit ans, je m'associe...à **vos joies** et à **vos peines**, compatissant à **celles-ci**, et applaudissant à **celles-là*** (Courteline).

Quand elles n'opposent pas deux substances, les formes composées perdent toute valeur démonstrative tout en prenant le sens indéfini du pronom *l'un ... l'autre/ les uns...les autres*:

*Ils abattent ce coin vermoulu de l'église, descendent le coq et le promènent par la ville. Chacun peut le toucher moyennant cadeau. **Ceux-ci** donnent un oeuf, **ceux-là** un sou et Mme Lorient une pièce d'argent* (J.Renard).

ÇA ET LES SUBSTITUTS PERSONNELS

Le pronom *ça* «le seul véritable démonstratif très usité» a étendu ses emplois au domaine des substituts personnels. Ainsi, les pronoms personnels *il, le/la/les, le* neutre, *on* et *en*, y se font concurrencer, en langue parlée, par le démonstratif neutre *ça*.

- *il/ça*: *ça* remplace *il* pour représenter un sujet inanimé. Toutefois, assez souvent, *ça* renvoie à un sujet animé-personne:

*Une voiture comme ça, **ça** bouffe pas mal d'essence.*

***Ça** donne de l'appétit, les amuse-gueule.*

*Des serveurs, **ça** coûte cher, **ça** mange le pain* (Zola).

Ça remplace systématiquement l'impersonnel *il* en français parlé: *ça tombe, ça pleut (ça flotte), ça colle, ça se peut, ça m'étonnerait*, etc. En échange, *ça faut* ne se dit pas; on dira plutôt (*il/i*) *me faut ça*.

- *le, la, les/ça*: cette opposition recouvre les distinctions sémantiques suivantes:

générique/spécifique: *Tu aimes **la** danse?* – *J'adore **ça**.*

*Tu aimes **cette** danse?* – *Je l'aime;*

inanimé/animé: *Tu as lu **mon dernier roman**?* – *Oui, je l'ai lu. Ou: – Oui, j'ai lu **ça**.*

*– Tu as rencontré **ton prof**?* – *Oui, je l'ai rencontré.* (Si l'on répond par : – *Oui, j'ai rencontré **ça***, pour représenter une personne, on vise à obtenir un effet expressif: ironie, mépris, etc.);

- *le* neutre = *ça*, pour représenter une idée, une phrase:
 - *Victor a eu un terrible accident, tu sais?*
 - *Oui, je **le** savais./Je savais **ça**.*
- *en/y* = *de ça/à ça*, pour représenter des inanimés:
 - *Tu vas lui parler **de mon** accident?*
 - *Oui, je vais lui **en** parler./ – Oui, je vais lui parler **de ça**.*
 - *Tu penses toujours **à cet** accident?*
 - *Oui, j'y pense toujours./ – Oui, je pense toujours **à ça**.*
- *De ça* et *à ça*, mis pour des personnes, sont du français populaire ou très familier; ils n'en sont pas moins expressifs:

Ces sales ouvriers ont encore choisi un jour où j'ai du monde. Allez donc faire du bien à ça (Zola): à ça = leur.

- *on/ça*: un sujet indéterminé (*on* = le monde, l'homme en général) est souvent exprimé en français parlé par le démonstratif *ça*:

Ça sonne. Qui ça peut-il bien-être?

Ça roule beaucoup en fin de semaine.

Ça ne répond toujours pas: on n'est pas encore rentré.

Dans ce dernier exemple, le degré d'indétermination de *ça* est plus important que celui de *on*.

Parfois, l'opposition *on/ça* sert à traduire la distinction animé/inanimé:

On ne me dit rien./Ça ne me dit rien.

On n'aboutit à rien./Ça n'aboutit à rien.

On ne m'a rien donné./Ça ne m'a rien donné.

Pour finir, nous dirions que le pronom *ça* marque, en français de nos jours, l'insistance quand il renforce des morphèmes interrogatifs: *Qui ça? Quand ça? Où ça?*, l'approbation: *C'est ça! C'est bien ça! Eh oui! C'est tout à fait ça!* et autres sentiments (indignation, étonnement, etc.): *Ça, par exemple! Ah, ça, alors! Eh bien, ça, c'est quelque chose!*

V.8. LE SYSTÈME DES SUBSTITUTS INTERRO-RELATIFS

Les deux classes de substituts — interrogatifs et relatifs — présentent des formes communes: *qui, que, quoi, lequel, où* et une seule forme spécialisée dans la fonction de substitut relatif: *dont*. Ces unités fonctionnent tantôt comme des substituts anticipants, et c'est le cas des pronoms interrogatifs, tantôt comme des substituts représentants ou évocateurs, qui permettent en même temps de transformer deux phrases juxtaposées en une seule phrase ; ce double rôle revient aux pronoms relatifs (ou conjonctifs). On peut opposer ces deux classes de substituts par la place qu'ils occupent dans la chaîne parlée. Les interrogatifs ouvrent généralement la communication tout en anticipant sur un syntagme nominal qui se trouve dans la proposition réponse: *Que lisez-vous? Une pièce de théâtre*. Les relatifs, eux, s'enchâssent, de par leur rôle de "conjonctifs", dans le corps même de la phrase, à proximité et après le syntagme (l'antécédent) qu'ils représentent: *La pièce de théâtre que vous lisez a déjà été jouée par le National*.

V.8.1. LES PRONOMS INTERROGATIFS

On distingue parmi les interrogatifs trois séries de formes:

- **des formes simples**: *qui, que, quoi*;
- **des formes composées**: *lequel* (et var.);
- **des formes périphrastiques**, dérivées à partir des formes simples et de la particule *est-ce qui* [eski]/*est-ce que* [eskc]. *Est-ce qui* renvoie toujours au syntagme sujet, *est-ce que* aux autres fonctions:

Animé	/	Inanimé
<i>qui est-ce qui</i>		<i>qu'est-ce qui</i>
<i>qui est-ce que</i>		<i>qu'est-ce que</i>
		(Prép) + <i>quoi est-ce que</i>

Les formes simples s'emploient toujours comme anticipants, elles peuvent se combiner avec les prépositions (sauf *que*, qui, dans ce cas, est remplacé par la forme tonique *quoi*) et se placent d'habitude en tête de la phrase, mais aussi bien à la fin, si c'est pour éviter l'inversion du sujet ou l'emploi d'une forme périphrastique, ce qui arrive très souvent dans le français familier; c'est le cas aussi des phrases de reprise telles que: – *Je rencontre à l'instant mon ancien prof de français*. – *Tu rencontres qui?*

Il faut dire aussi que les formes simples connaissent le syncrétisme du genre et du nombre.

QUI: ce pronom s'applique normalement aux animés et peut occuper toutes les positions syntaxiques du substantif:

- sujet: – **Qui** décidera sinon toi? (S. de Beauvoir)
- objet direct:
Quatre jeunes couples: et qui aime qui? (S. de Beauvoir)
– **Qui** as-tu comme amies? (Colette)
- complément prépositionnel: objet indirect, adnominal, circonstanciel, etc.:
De qui croyez-vous que je vous parle? (Saint-Simon)/ **De qui** est-il le fils? **De qui** craignez-vous le blâme? (Duhamel)/ **Chez qui** voulez-vous aller?
- attribut:
Qui est cet homme, lui dis-je, qui nous a tant parlé des repas qu'il a donnés aux grands (Montesquieu).

QUE, forme atone, s'applique à l'inanimé «quand on attend comme réponse un substantif désignant une chose, ou un infinitif, ou une proposition», et il censé remplir les fonctions suivantes:

- sujet réel ou dépendance du présentatif ou de l'impersonnel:
Que s'est-il passé? **Que** vous arrive-t-il? **Qu'y** a-t-il?
On notera que, dans cet emploi, *que* doit être suivi du neutre *il* de reprise, sauf exception: cf. *que* vous importe?. Employé seul, *que* est remplacé par la forme périphrastique *qu'est-ce qui*: **Qu'est-ce qui** s'est passé?
 - objet direct: **Que** murmuraient les chênes? (Hugo)
 - attribut: **Que** sont les cent années de l'histoire de la machine? (Saint-Exupéry)
- Ne pouvant pas se combiner avec une préposition, le pronom *que* peut cependant représenter un groupe prépositionnel entier: *que* = *de quoi*, *à quoi*, *en quoi*, *pour quoi* :
Qu'avaient-ils besoin de venir ici? (Sartre)
Mais que sert de chicaner le hasard sur sa méthode? (Estaunié)

QUOI est la forme tonique de *que*, qu'il remplace dans la plupart de ses emplois prépositionnels:

Mais sait-on jamais à quoi rêvent les jeunes filles (Daudet).

En quoi peut un pauvre reclus vous assister? (La Fontaine)

De quoi demain sera-t-il fait? (Hugo)

Sauf complément prépositionnel, *quoi* peut s'employer:

- comme sujet, dans des phrases elliptiques, relié à un adjectif par la préposition *de*:
Quoi de neuf, **quoi** d'intéressant?/ **Quoi** de plus fatigant que cette manie (Gide);
- en position d'objet direct, placé après le verbe, surtout en français familier:
J'insulte quoi? (Giradoux)
- comme attribut, après le verbe, sous l'accent, ou avant un verbe à l'infinitif:
– *Alors, comme ça, vous l'êtes?* – *Je suis quoi?* – *Jésuite!* (Gyp)/ **Quoi** devenir? **Professeur? Médecin?**

Quoi jouit d'une grande fortune surtout dans la langue familière où, employé seul ou après le verbe, il sert à demander un complément d'information, à faire répéter ce qu'on n'a pas bien compris, etc.;

Bah! ce n'est pas la première fois. – *Que quoi?* – *Que je suis en retard* (R. Rolland)/ *Appelez-moi! crie Milan.* – **Quoi?** demande Radiguet. – *Appelez-moi, j'irai vous aider* (Vaillant).

A la limite, employé dans des tours exclamatifs, *quoi* devient une interjection aux nuances de sens très variées:

*Réponds-moi, **quoi** ! tu as bien compris !* (Malraux)

QUE/QUOI devant infinitif. *Que* et *quoi* seraient des variantes libres en français familier :

*Mais aujourd'hui je ne sais plus **que** dire et, ce qui est plus grave, je ne sais pas **quoi** penser?* (Du Gard)

alors qu'en français littéraire ces pronoms seraient en variation conditionnée par la forme affirmative ou négative du verbe principal (*savoir*) régissant l'interrogative indirecte:

*Je sais **quoi** faire./Je ne sais **que** faire.*

L'interrogatif composé lequel (et var.) réalise l'opposition de genre et de nombre et peut se combiner avec les prépositions et comporte des formes amalgamées dans le cas des prépositions *de* et *à* : *duquel* (*desquels, desquelles*), *auquel* (*auxquels, auxquelles*). *Lequel* (et var.) peut remplir les mêmes fonctions que les pronoms formes simples et il identifie de façon explicite un élément (personne ou chose) appartenant à un ensemble connu, réalisé sous la forme d'un complément partitif (ou de la totalité) placé avant ou après lui ; c'est ce qui vaut à ce dernier de pouvoir fonctionner comme substitut évocateur et anticipant en égale mesure:

– *De ces deux poésies, laquelle aimez-vous le plus?* (évocateur)/ – *Laquelle de ces deux poésies aimez-vous le plus?* (anticipant)/ – *Je demande lequel de ses deux exemples fera le plus d'impression sur cet enfant* (La Fontaine).

Les formes renforcées ou périphrastiques semblent l'avoir emporté sur les formes simples dans la langue courante qui répugne à l'inversion du sujet. Ces formes s'emploient comme il suit:

- *qui est-ce qui* anticipe sur le sujet personne:
***Qui est-ce qui** te dit le contraire?* (Becque)
- *qui est-ce que* anticipe sur l'objet direct personne:
– ***Qui est-ce que** tu as salué tout à l'heure?*
– ***Mon ancien professeur.***
- *qu'est-ce qui* anticipe sur le sujet non-personne:
– ***Qu'est-ce qui** vous intéresse?* – ***Tout ce que vous me dites.***
– ***Qu'est-ce qui** te gêne?* (de Beauvoir)
- *qu'est-ce que* interroge sur l'objet direct ou l'attribut non-personne:
***Qu'est-ce qu'**elle vous a fait, cette pauvre bête?* (Boylesve)
***Qu'est-ce que** nous allons devenir maintenant?* (Hugo)
- *qui* et *quoi*, dans leurs emplois prépositionnels, sont renforcés par la locution *est-ce que*; les séquences *Prép...qui/quoi est-ce que* anticipent sur les groupes prépositionnels personne (*qui*)/non personne (*quoi*):
– ***A qui est-ce que** vous pensez?* – ***A mon fils.***
– ***A quoi est-ce que** tu penses?* – ***A l'examen qui approche.***
- *lequel* peut être renforcé dans le français familier et populaire par la locution *est-ce que*:
– ***Voyez ces belles cartes.*** – ***Lesquelles est-ce que** vous prendriez ?*

Dans l'interrogation indirecte, on emploie en langue littéraire les formes simples:

- *qui* pour l'animé:
*Dites-moi **qui** vient ce soir chez nous* (*qui* = sujet)/*Je ne sais pas encore **qui** on a invité* (*qui* = objet direct)/*Il nous faut pourtant savoir **qui** cela peut-il bien être* (*qui* = attribut).

- *que* (*qu'est-ce qui*), anticipant sur un sujet non animé, est remplacé par *ce qui*; *que* (*qu'est-ce que*), renvoyant à un objet ou à un attribut, prend la forme *ce que*:
 - ***Qu'est-ce qui*** ne va pas?/ – Eh bien, moi, je sais ***ce qui*** ne va pas.
 - ***Qu'est-ce que*** vous mangez?/ – J'ignore moi-même ***ce que*** je mange.

On notera toutefois que le français familier et populaire n'hésite pas à employer les formes périphrastiques même dans les interrogatives indirectes.

Très souvent, la langue parlée renforce les formes périphrastiques et obtient, de la sorte, un effet d'insistance, de focalisation sur le groupe nominal, sujet, objet, ou attribut: *qui est-ce que c'est qui*, *qu'est-ce que c'est que*, etc.

V.8.2. LES PRONOMS RELATIFS

Les pronoms relatifs se caractérisent par un *statut syntaxique* plus complexe:

- ils sont des **substituts évocateurs**; ils peuvent se substituer à un syntagme nominal réalisé par un substantif ou par un pronom, à un adjectif:

*L'étude **que** vous avez faite de la langue italienne doit encore fortifier **un goût avec lequel** vous êtes née, et **que** personne ne peut donner* (Voltaire).

*Là **où** est la France, là est la patrie* (Gambetta).

*Nous t'avons cru, insensés **que** nous étions* (Mérimée).

- ils jouent le rôle de **mots conjonctifs**: ils relient une phrase à une autre tout en gardant leur fonction de syntagme à l'intérieur de la phrase qu'ils introduisent et qu'on appelle **proposition relative** :

*J'ai rencontré **mes amis**; **mes amis** rentraient chez eux.* → *J'ai rencontré **mes amis**; **ils** rentraient chez eux.* → *J'ai rencontré **mes amis qui** rentraient chez eux.*

Les pronoms relatifs présentent deux séries de formes:

- des formes simples: ***qui, que, quoi, dont, où***;
- des formes composées: *le + quel = **lequel*** (et var.); cf. les formes amalgamées: *duquel, auquel*, etc.

Le choix d'une de ces formes relève:

- du genre et du nombre de **l'antécédent** (le terme représenté, placé avant: nom ou pronom) pour les formes composées;
- de la fonction syntaxique du pronom relatif pour toutes les formes;
- de la classe animée ou non animée de l'antécédent; *qui, que* et *dont* s'emploient avec des antécédents animés ou inanimés, *quoi* et *où* évoquent un antécédent non animé, *lequel* peut représenter, dans tous ses emplois, l'animé (personne, animal) aussi bien que l'inanimé.

QUI/QUE

Ces deux pronoms s'opposent par leur fonction syntaxique; *qui* est *sujet*, *que* est le plus souvent *objet direct*; constituant d'un groupe verbal à verbe copule (cf. *être*), *que* peut représenter un adjectif qualificatif ou un substantif et remplir la fonction d'attribut:

*Il y a **des gens qui** croient **que** le catch est un sport ignoble* (Barthes).

***La pierre qui** me servait de pupitre était tiède* (Fromentin).

*Braves gens, prenez garde **aux choses que** vous dites* (Hugo).

*Chaque site est **un ami que** je vois avec plaisir tous les jours* (de Maistre).

LEQUEL À FONCTION DE SUJET : Variable en genre et en nombre, *lequel* est employé en langue littéraire pour lever une ambiguïté :

*Elle était avec son mari, madame Homais et le pharmacien, **lequel** se tourmentait beaucoup sur le danger des fusées perdues* (Flaubert).

PRÉP. + **QUI/QUOI/LEQUEL**

Ces trois pronoms peuvent se combiner avec des prépositions, en fonction de compléments prépositionnels (objet indirect, complément adnominal, circonstanciel) et ils sont en variation conditionnée par la classe — animée/inanimée — de l'antécédent:

- Prép. + *qui* renvoie à l'animé personne :
Ernest Michoux n'avait pas encore regardé le commissaire sur qui il posa un instant son regard (Simenon).
- Prép. + *quoi* réfère à un antécédent indéfini (*ce, cela, rien, la chose, le fait, etc.*) exprimé ou non :
Il chercha à dire quelque chose de pas banal, après quoi on le tint quitte (Aragon).
Ce à quoi la science conduit, ce n'est pas à l'antagonisme des pays civilisés, c'est à la collaboration (Lévy-Bruhl).
C'est à quoi je n'avais pas songé (France): **à quoi = ce à quoi**.
- Prép. + *lequel* peut évoquer aussi bien des noms de personnes que des noms de choses; ce pronom corrige donc une inaptitude des deux autres; les écrivains modernes n'hésitent cependant pas à mettre *qui* ou *quoi* pour représenter des noms de choses :
Une fine couche grise, sur laquelle le doigt eût pu tracer des caractères, couvrait la surface de la table (Gautier).
L'après-midi s'imprègne de cette brûlante douceur par qui le soir est précédé (Claudel).
J'ai constitué un herbier, à quoi j'ai réservé tout un grenier bien clos (Bosco).

DONT

L'éventail des fonctions syntaxiques de ce pronom est un des plus riches ; il peut compléter le sens d'un substantif (complément adnominal exprimant un rapport de possession, d'appartenance, etc.), d'un verbe (complément d'objet indirect, circonstanciel de cause, de moyen, de manière, etc.), d'un adjectif ou d'un adverbe. Ce pronom peut renvoyer à toutes sortes d'antécédents, animés, inanimés, indéfinis (*ce, rien, quelque chose, etc.*):

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix (Corneille): complément de nom.

J'ai passé là des journées dont je me souviens avec délices (M. du Camp): complément d'objet indirect.

Le mal dont j'ai souffert s'est enfui comme un rêve (Musset): complément circonstanciel de cause.

J'essuyai une larme dont la bise qui soufflait sur le quai avait obscurci ma vue (France): complément circonstanciel d'instrument.

Telle est la manière dont j'ai passé mon temps dans cette île (Rousseau).

J'avais trouvé ce titre moi-même dont j'étais très fier (France): complément d'adjectif.

Il gaspillait son argent dont il avait d'ailleurs beaucoup (assez, trop, peu...).

Dont, forme à l'aspect synthétique (à l'origine analytique: *de + unde*), facile à manier, a tendance à supplanter, en français contemporain, les groupes *de + Pronom relatif (de qui, de quoi, duquel...)*; on n'enregistre que deux restrictions quant à l'emploi de *dont* à la place des formes prépositionnelles:

- il ne peut pas compléter un complément prépositionnel :
**L'homme dont je compte sur l'aide* (Robert) est incorrect; il faut dire: *L'homme sur l'aide de qui / duquel je compte...*
- il n'apparaît normalement pas dans la phrase où un pronom personnel représente déjà l'antécédent:

*Le poète **dont** les oeuvres l'ont rendu illustre* n'est pas conseillé par Grevisse (L.B.U., p. 492), qui recommande: *Le poète **que** ses oeuvres ont rendu illustre*.

Dont n'est pas de mise non plus s'il est repris dans la relative par un possessif ou par *en* marquant — déjà ! — la possession :

Les acteurs **dont j'admire **leur** jeu* (ou: *j'**en** admire le jeu*) sont des emplois incorrects.

Dans tous les autres cas, l'emploi de *dont* à la place d'un relatif introduit par *de* est très fréquent:

*Ce frère auquel je dois dire que je ne pense jamais et **dont** (= **de qui, duquel**) je ne me souviens presque plus* (Hugo, in G.L.F.C., p. 256).

OÙ

Substitut relatif, *où* évoque de nos jours un antécédent non animé et marque le lieu et le temps:

*Il se laissa conduire en face de l'hôtel de Ville, **dans un petit restaurant où** l'on serait bien* (Flaubert).

*J'avais connu la fatigue **l'année où** je préparais l'agrégation* (de Beauvoir).

Que, exprimant le temps, apparaît comme la variante stylistique de *où* en langue populaire ou littéraire; cette dernière ne fait que reprendre un usage fort répandu aux siècles classiques:

***Un jour** vint **que** le petit Menétreau s'assit le premier...* (Colette).

*Elle avait fleuri **au temps que** l'on criait la morue sur la place Sainte-Cécile* (Sartre).

D'où/dont sont des variantes sémantiques, le premier réservé à évoquer le non-animé, le second évoquant l'animé personne:

***La chambre d'où** je sortais* (Colette).

***La famille distinguée dont** il sortait* (Proust).

V.9. LES PRONOMS INDÉFINIS

D'entrée de jeu, il faut dire que les pronoms dits indéfinis ne sont pas toujours des substituts représentants: la plupart des pronoms indéfinis peuvent fonctionner aussi bien comme représentants que comme nominaux. Bien plus: dans une phrase telle que ***Aucun** de ces élèves ne travaille* le pronom fonctionne à l'intérieur de son groupe comme un représentant (avec "antécédent" placé après lui), mais son groupe fonctionne dans la phrase comme un nominal. Il y en a qui ne fonctionnent que comme nominaux tels *personne, rien, quelque chose, autre chose, autrui*. D'autre part, tous ne sont pas "indéfinis" (tels *même*, qui exprime l'identité, *autre*, la différence d'identité, etc.) ou ne le sont pas au même degré. Selon ce qu'ils expriment, selon leur sémantisme donc, on parle plutôt de quantitatifs; il y aurait ainsi :

- des pronoms de la **quantité nulle** ou de **sens négatif** (*aucun, nul, personne, rien...*),
- des pronoms de la **quantité positive** conçue sous l'aspect de l'unité (*l'un...l'autre, quelqu'un, le même, etc.*),
- des pronoms de la **pluralité** (*les uns...les autres, d'autres, les mêmes, certains, quelques-uns...*),
- des pronoms de la **totalité** (*chacun, tous, tout, toute*).

V.9.1. PRONOMS NÉGATIFS OU DE LA QUANTITÉ NULLE: *AUCUN/E, NUL/LE, PAS UN/E, PERSONNE, RIEN*

1. *Aucun, nul, pas un* fonctionnent comme représentants ou comme nominaux. *Aucun*, au pluriel, conserve son sens positif dans *aucuns*, «*d'aucuns pensent que...* », ainsi que dans les mêmes contextes que *personne* et *rien* (voir plus loin):

Le catch est une somme de spectacles dont aucun n'est une fonction (Barthes) : substitut représentant.

Nul ne réussit longtemps sans mérite (Maurois) : nominal.

Pourtant des navires nous croisaient assez souvent dans un tumulte effrayant de moteurs, mais pas un ne nous voyait (Bombard, in T. Cristea, 1974).

2. *Personne* et *rien* fonctionnent comme nominaux. Ces deux nominaux peuvent remplir toutes les fonctions syntaxiques du substantif et se lient à leur adjectif-participe à fonction d'épithète au moyen de la préposition *de* :

Personne de content, de blessé. Rien de neuf, de cassé.

Ma vie présente n'a rien de très brillant (Sartre).

N.B. *Aucun, nul, pas un* suivent la même règle.

Personne et *rien* conservent le sens positif d'origine ('quelqu'un' et 'quelque chose') dans les contextes suivants:

- dans les propositions négatives ou dubitatives:
G... est un garçon qui ne tient pas à se mettre mal avec personne (Léautaud, in G.C. et M., p. 200).
Est-il rien de plus bizarre que ma destinée? (Beaumarchais).
- après une principale négative:
Il n'admet pas que rien puisse arrêter l'homme... (Gide).
- après *si* conditionnel:
Si vous faites jamais du mal à personne...
Tout y serait faussé si j'y décidais rien par avance (Gide).
- après *que* comparatif (inégalité):
Je suis meilleur juge que personne (Augier).
- après les prépositions *sans, avant de* et les locutions conjonctives *sans que, avant que, trop (assez)... pour (que)*:
Il restait sans rien dire. Il est parti sans que personne le voie.
Vous êtes trop bonne pour fâcher personne.
Ne vous emportez pas avant de rien reprocher à personne.
- dans la relative dont l'antécédent comporte un superlatif relatif:
C'est la meilleure solution que personne ait jamais donnée à un tel problème.

V.9.2. PRONOMS EXPRIMANT L'UNITÉ: *UN (L'UN)/ UNE (L'UNE), QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE*

1. *UN (l'un) / UNE (l'une)* s'emploient le plus souvent comme représentants; en français parlé, il apparaît avec le corrélatif *en*, alors qu'en langue littéraire il peut s'employer seul:

En voilà un qui ne manque pas de toupet (Daudet).

Les orchidées tourmentées se penchent anxieusement vers Honoré; une a l'air méchant (Proust, L.B.U.).

Il peut fonctionner aussi comme anticipant:

L'une des pièces du devant était ainsi devenue libre (Romains).

Le français familier s'en sert aussi comme nominal:

Un que je plains de tout mon coeur...c'est Gaspard Hénin (Daudet).

2. **QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE** sont des nominaux qui traduisent l'opposition animé/non-animé tout comme *personne* et *rien* dont ils sont l'équivalent positif. Ils en ont d'ailleurs la syntaxe: ils remplissent toutes les fonctions du substantif et construisent l'adjectif épithète avec la même préposition *de*. En position d'attribut (après *être, paraître, devenir...*), ils prennent un sens figuré: '*personne ou chose importante*' :

*On dirait que **quelqu'un** joue du piano **quelque part*** (Fournier).

*Chacun a **quelque chose** en l'esprit* (Hugo).

*Avec quinze mille livres de rente, on est toujours **quelqu'un*** (Flaubert).

*Monsieur veut aujourd'hui devenir **quelque chose** dans le gouvernement* (Balzac).

*Si tu trouves **quelqu'un** de sûr...* (Flaubert).

V.9.3. PRONOMS DE LA PLURALITÉ : **CERTAINS, QUELQUES-UNS, PLUSIEURS, LA PLUPART**

Ils peuvent fonctionner aussi bien comme représentants que comme nominaux.

1. **CERTAINS/CERTAINES** : ce pronom ne s'emploie qu'au pluriel et marque une indétermination qui porte sur l'identité ou sur le nombre, ou sur la qualité des personnes ou des choses évoquées:

*Le plus habile artiste...ne peint jamais que lui-même. **Certains**, à vrai dire, tels que Shakespeare, ont représenté l'Univers* (France).

***Certains** prétendaient que les ordres de marche venaient d'être changés* (Zola).

2. **QUELQUES-UNS/QUELQUES-UNES**: ce pronom se rapproche au point de vue du sens de *certains* ou de *plusieurs*:

***Quelques-uns** des artisans se mirent à rire* (Michelet).

*Il ne faut plus réserver ton enseignement à **quelques-uns*** (Brieux).

3. **PLUSIEURS** : l'indétermination de ce pronom porte sur la quantité des personnes ou des choses évoquées; il s'emploie exclusivement comme représentant:

*Ceci fut redit par **plusieurs*** (Gide).

*D'autres dormaient dans des coins: **plusieurs** mangeaient* (Flaubert).

4. **LA PLUPART**

Ce pronom marque un rapport de majorité, de pluralité malgré sa forme de singulier. Employé seul, il admet le verbe au singulier ou au pluriel; suivi d'un complément, seul le pluriel est admis:

***La plupart** veut (ou: veulent) que...*

***La plupart** des paysans s'y rendaient en skis* (Maurois).

On pourrait rattacher à cette liste des adverbes de quantité: *beaucoup, peu, assez*, etc., qui, employés seuls, fonctionnent comme des nominaux ou comme des substituts représentants:

*Il y avait partout **des manifestants**. **Beaucoup** portaient des pancartes.*

***Beaucoup** croient que...*

V.9.4. PRONOMS DE LA TOTALITÉ: **TOUT ET CHACUN**

1. **TOUT**, au singulier, s'emploie comme nominal à sens neutre:

***Tout** est quelque chose. Rien n'est rien* (Hugo).

Le pluriel, *tous, toutes* représente la totalité sous l'aspect de la discontinuité, à l'opposé de *tout* singulier, et fonctionne comme représentant ou comme nominal:

*Alors, il se livra aux sports, avec fureur. Il essaya de **tous**, il les pratiqua **tous*** (Rolland, in Robert).

*A ce mot, **tous** s'inclinèrent* (Flaubert).

*L'action de chacun profite à **tous**, et l'action de **tous** profite à chacun* (Lamennais).

2. **CHACUN/CHACUNE** évoque l'idée de totalité distributive et s'emploie comme représentant et comme nominal:

Chacun des chefs-d'oeuvre est une purification du monde... (Malraux).

Chacun donne ce qu'il peut: l'un le pain, et l'autre la semence du pain (C Claudel).

V.9.5. PRONOM DE L'IDENTITÉ: **LE MÊME/LA MÊME/LES MÊMES**

Ce pronom est toujours représentant:

*La nature humaine est toujours **la même*** (Gautier, in Robert).

Il a valeur de nominal à sens neutre dans quelques expressions figées: *Cela revient **au même**, c'est du pareil **au même***, etc.

V.9.6. PRONOM DE L'ALTÉRITÉ: **AUTRE (AUTRES)/AUTRUI**

1. Le pronom *autre(s)* se fait précéder, dans la plupart de ses emplois, par un déterminant (article, démonstratif, possessif, etc.); il peut s'employer seul dans quelques tours tels: *entre autres, j'en ai vu d'autres, parler de choses et d'autres, de temps à autre*, etc. Il fonctionne comme représentant et comme nominal:

*Il regardait tomber **les feuilles**. Certaines viraient avant de se détacher, **d'autres** s'inclinaient avec une grâce infinie...* (J.-P. Rosny aîné).

*L'Enfer, c'est **les autres*** (Sartre).

2. *Autrui*, variante littéraire, fonctionne comme nominal en position de complément prépositionnel, rarement en position de sujet ou d'objet:

*L'on ne prête à **autrui** que les sentiments dont l'on est soi-même capable* (Gide, in Robert).

***Autrui** n'a même pas toujours besoin de formuler un conseil* (Duhamel).

3. *Autre chose* s'emploie comme nominal à sens neutre (cf. *quelque chose*):

*Ça n'est pas **autre chose** qu'une "affaire", une "combine"* (Martin du Gard, in Robert).

V.9.7. **L'UN, L'AUTRE ; LES UNS, LES AUTRES (OU D'AUTRES)**

Ces pronoms peuvent s'employer comme représentants et comme nominaux et ils sont joints par diverses conjonctions (*et, ou, ni*) et prépositions (*à, de, pour*, etc.) qui leur permettent d'exprimer des sens très variés:

***Ni l'un ni l'autre** ne se tutoyait encore.*

*Ils excellaient **l'un et l'autre** à parler de leur pays* (Bossuet).

Le plus souvent, ces pronoms servent à opposer deux ou plusieurs personnes (ou choses) tout comme les substituts démonstratifs *celui-ci...celui-là*:

*Chacun donne ce qu'il peut: **l'un** le pain, **et l'autre** la semence du pain* (C Claudel).

V.9.8. **TEL, UN TEL**

Tel s'emploie comme nominal dans les expressions *tel et tel, tel ou tel, tel...tel*. En français contemporain, on s'en sert pour introduire une proposition relative; dans cet emploi, il se rapproche du démonstratif *celui* dont il diffère cependant par sa grande indétermination:

***Tel** consent à être trompé pourvu qu'on le lui dise, **tel autre** pourvu qu'on le lui cache* (Proust, in Robert).

Un tel apparaît comme substitut d'un nom propre:

*Et pourquoi, disait M. Dumontet à sa femme, notre Horace ne parviendrait-il pas comme **un tel, un tel**, et tant d'autres qui avaient moins de dispositions et de courage que lui?* (G. Sand, in Wagner et Pinchon, 1962).

CONCLUSIONS

- La tradition fait entrer dans la classe des pronoms des unités aux rôles, aux formes et au fonctionnement syntaxique aussi différents que variés. Les pronoms sont inclus par la plupart des linguistes dans la classe des substituts. Les substituts sont des mots dont on peut déceler le référent seulement en faisant appel à un autre élément discursif.
- Les pronoms personnels sont les signes linguistiques des trois termes que suppose tout acte de communication : le locuteur, l'interlocuteur et le délocuteur. Le français distingue les formes toniques des formes atones et les formes conjointes des formes disjointes.
- Le pronom *on* s'emploie avec une valeur indéterminée (*On frappe à la porte*) ou avec une valeur déterminée (*On se voit ce soir*).
- Le pronom *en* fonctionne comme substitut d'un nom précédé de la préposition *de*. Le pronom *y* remplace le plus souvent des compléments introduits par la préposition *à*.
- Les formes des pronoms possessifs varient en fonction du genre, du nombre et de la personne. Dans certains contextes, le pronom possessif se lexicalise prenant le statut d'un véritable substantif. (*Je passe le Noël avec les miens*).
- Les pronoms démonstratifs comportent des formes simples et des formes composées. Le plus fréquent des démonstratifs est le neutre *ce*.
- Les pronoms relatifs jouent le rôle de substituts et le rôle de mots conjonctifs (ils relient une phrase à une autre tout en gardant leur fonction de syntagme à l'intérieur de la phrase qu'ils introduisent et qu'on appelle proposition relative). Les pronoms relatifs présentent des formes simples (*qui, que, quoi, où, dont*) et des formes composées (*lequel, duquel, auquel*).
- Dans la classe des pronoms indéfinis, on inclut les pronoms quantifiants (*plusieurs, quelques-uns, nul, aucun*, etc.) et les pronoms identifiants (*l'autre, le même*).

EXERCICES

E.V.1. Remplacez les points par le pronom personnel sujet qui manque :

– Louis, ... ai une grande nouvelle à vous annoncer. ... ne travaille plus avec Béjardy. Fini.

... guettait les réactions de Louis et d'Odille, l'air triomphant.

– Et qu'est-ce que ... allez faire ? demanda Odille.

– Ecoutez, ... n'ai jamais été aussi heureux.

... avait gonflé la poitrine.

– Mais ... avez complètement rompu avec Béjardy ? demanda Louis." (PM)

E.V.2. Répondez affirmativement et négativement aux questions suivantes, en remplaçant les mots soulignés par des pronoms personnels :

Convoquez-vous ses parents à l'école ?

Est-ce que vous confisquez leurs révolvers à eau ?

Peignez-vous la porte de la cuisine ?

Est-ce que tu apprends par cœur cette poésie ?

Vous mangez ces pamplemousses ?

Est-ce qu'il obéit à ses parents ?

Est-ce qu'elle plaît à Paul ?

Mentez-vous souvent à vos collègues ?

Est-ce que ces cadeaux appartiennent à mon frère ?

Téléphonez-vous au président du club ?

Tu recommandes ces disques à Michel ?

Est-ce que vous dites toujours les nouvelles à vos collaborateurs ?
Est-ce que tu communique les nouveaux éléments à ton avocat ?
Rends-tu la bicyclette à Jacques ?
Le moniteur met-il les chaussures aux enfants ?
Vous montrez les revues à votre femme ?

E.V.3. Transformez les phrases suivantes en phrases impératives (d'abord affirmatives, ensuite négatives) et remplacez les noms soulignés par des pronoms personnels.

Modèle : Tu dois prévenir tes amis.

Préviens-les!

Ne les préviens pas!

Il faut parler aux prisonniers. – Vous devez faire peur aux spectateurs. – Tu indiqueras la route aux scouts. – Vous devez raconter le roman aux enfants. – Il faut que vous obéissiez à vos parents. – Tu conseilleras la prudence à ton collaborateur. – Il faudrait rendre les documents à leur propriétaire. – Tu accueilleras mes secrétaires ce soir. – Vous allez démasquer le bandit ; Vous allez livrer le bandit à la police. – Il faut que tu communique les résultats aux élèves. – Il faut que tu annonces ton mariage à tes collègues.

E.V.4. Transformez les phrases suivantes, en remplaçant les noms soulignés par des pronoms personnels :

Modèle : Tu vas répondre à ta mère.

Tu vas lui répondre.

Je vais couper les arbres.

Tu vas sauver cette fille.

Il vient de lire l'annonce à son neveu.

Nous venons de déchirer l'affiche.

Il venait de distribuer les ballons aux spectateurs.

Michel allait donner la bague à sa fiancée ce soir-là.

E.V.5. Mettez en relief les pronoms personnels soulignés à l'aide des présentatifs *c'est ... qui, c'est ... que* :

J'ai répondu à ta sœur. – Nous lui avons expliqué la situation. – Ils ont ouvert la porte. – Je les ai rencontrés près de l'université. – Nous allons vous communiquer notre adresse. – Tu dois payer l'amende. – Je leur ai présenté ma nouvelle collection. – J'ai manqué le train. – Nous les avons vues hier au cinéma. – Elles ont découvert un vaccin.

E.V.6. Remplacez les points par les formes composées convenables des pronoms démonstratifs :

Je n'aime pas ces pommes-ci, je prendrai – Voilà deux cartes : ... est la mienne, ... est la tienne. – Ma mère a acheté deux robes : je trouve que ... est plus moderne que – Nous ne connaissons pas encore les noms de nos voisins, mais nous savons que ... habitent au troisième étage et ... au premier. – Je ne veux pas cette oie-là, elle est trop grasse, je prendrai plutôt – On a plusieurs montres, mais ... est la seule qui n'avance pas. – C'est vrai que j'aimerais des souliers neufs, mais ... ne me plaisent pas. – La couturière a de nombreuses clientes, mais ... est la plus gentille. – Je t'ai fait mal malgré moi ! – Oh! ... arrive !

E.V.7. Reprenez les groupes nominaux suivants sous la forme d'un pronom possessif que vous opposerez au groupe nominal, en changeant de personne, à l'intérieur d'une phrase :

Modèle : mes idées : les miennes :

Pour les idées, les miennes, si elles ne sont pas meilleures, elles sont au moins plus originales que les tiennes.

mes idées ; mon automobile ; vos plantes ; ses géraniums ; leurs lecteurs de cassettes ; votre chalet ; notre villa ; nos billets ; leur parapluie ; tes affiches ; ton allocution ; sa jupe.

E.V.8. *Supprimez les répétitions en utilisant des pronoms possessifs :*

Il m'a offert son fauteuil ; son fauteuil est plus confortable que mon fauteuil.

J'ai prêté mes lunettes à Sylvie parce qu'elle a oublié ses lunettes au bureau.

Il m'a demandé le tracteur parce que les freins de son tracteur ne marchent plus.

Je dois obéir à mon père, il doit obéir à son père.

Nous avons déjà écrit nos discours, tu réfléchis encore au thème de ton discours.

Nous répondrons à tes questions à condition que tu répondes à nos questions.

E.V.9. *Expliquez les sens des pronoms possessifs contenus dans les phrases suivantes :*

Tout à coup, au milieu de ses larmes, l'image des siens passa devant ses yeux.

Je ne pense pas seulement à moi, je pense aussi aux miens.

Il a énervé de nouveau tout le monde : il a fait des siennes.

Vos propriétés ne m'intéressent pas, je ne veux que le mien.

J'y ai mis du mien, sans attendre sa reconnaissance.

J'aimerais mieux y renoncer que de disputer sur le tien et le mien.

E.V.10. *Remplacez les points par **qui** ou par **que** :*

La femme ... tu as rencontrée hier devant la cafétéria est ma sœur. – Je voudrais connaître mieux l'homme ... t'a parlé dans le hall. – Le roman ... je viens de t'offrir est le meilleur livre paru cette année. – Le président, ... était vraiment très occupé, a refusé de le voir. – Cependant nous avons vu plusieurs fois ce film ... tu nous racontes depuis une demi-heure. – Il n'aime pas cette télé ... elle a achetée malgré ses conseils. – Je ne reconnais pas le chanteur ... tu me montres. – Le fauteuil ... a été mis devant la porte peut encore servir. – Cet enfant, ... il ne veut plus revoir, l'aime énormément.

E.V.11. *Remplacez les mots soulignés par des pronoms relatifs et transformez les deux phrases en une seule :*

Modèle : Mon ami ne vient pas à l'université. Mon ami est malade. → Mon ami, qui est malade, ne vient pas à l'université.

a) L'acteur est entré en scène. Cet acteur joue le rôle de Hamlet.

Ma grand-mère va souvent chez ce médecin. Ce médecin est le meilleur de la ville.

Le stomatologiste lui a recommandé d'aller à l'hôpital. Michel a rencontré un stomatologiste.

L'article est passionnant. Je l'ai lu plusieurs fois.

Le moment a constitué le point culminant de la soirée. A ce moment-là, il a reconnu son erreur.

Ce château est splendide. J'aimerais vivre dans ce château.

L'instant était propice à l'action. A cet instant-là, les gangsters regardèrent stupéfaits la jeune femme.

On ne peut pas le transporter dans cet état affreux. Il est dans un état affreux.

Cette villa date du XVIII^e siècle. Nous admirons la ferronnerie de cette villa.

Ce journaliste est devenu mon ami. J'ai remarqué le professionnalisme de ce journaliste dès le début de sa carrière.

b) Je voudrais acheter ce verger. Mon voisin est le propriétaire de ce verger.

Ma famille s'entend bien avec M. Dubois. Ma sœur cadette est la secrétaire de M. Dubois.

J'ai plusieurs cousins. Trois de mes cousins sont aviateurs.

Les organisateurs ont invité beaucoup de femmes à ce défilé. Quelques-unes de ces femmes étaient plus belles que les mannequins.

L'actrice a répondu à toutes les questions. Ce dernier temps on a beaucoup parlé de cette actrice.

La méchanceté de son collègue allait l'empêcher de continuer son projet. Il s'est rendu compte trop tard de la méchanceté de son collègue.

Ce stylo ne t'appartient pas. Tu écris avec ce stylo depuis plus d'une heure.

J'habite un bel hôtel. Derrière cet hôtel il y a la plage la plus magnifique qu'on puisse imaginer.

On pourrait l'inviter au restaurant argentin. Devant le restaurant argentin on trouve des orchidées fabuleuses.

Ces arguments ne sont pas pertinents. Il a fondé sa théorie sur ces arguments.

c) J'ai horreur de ce mois. A la fin de ce mois je devrais passer l'examen le plus difficile de ma vie.

Voilà un joli village. Au milieu de ce village on a fait une piscine.

On voit déjà le petit magasin. On rencontrera nos amis à côté de ce magasin.

Ce palais se dresse avec fierté au milieu de la forêt. On réfléchit souvent au passé de ce palais.

J'ai reçu une belle lunette astronomique. Grâce à cette lunette je pourrai montrer à mon ami les étoiles les plus lointaines.

Ses gestes la gênaient. Elle ne s'était pas accoutumée à ses gestes.

Les messes étaient longues et ennuyeuses. La vieille femme ne manquait jamais à ces messes.

Ce garçon est mal élevé. Je voudrais que tu n'aies plus affaire à ce garçon.

E.V.12. Transformez, tout en faisant les ajustements convenables, les deux phrases en une seule au moyen d'un **pronom relatif**. La première phrase sera la phrase principale.

Modèle : Ton frère deviendra médecin. Tu penses souvent à son avenir. → Ton frère à l'avenir duquel tu penses souvent deviendra médecin.

a) J'aime beaucoup cette fille. Je connais ses parents.

Le directeur de l'entreprise m'a offert une voiture. J'apprécie sa couleur et son confort.

A son anniversaire, ma petite fille, Michèle, a reçu une poupée. Michèle a coupé ses cheveux dès le premier jour.

Le professeur parle du Moyen Age. Nous entendons sa voix.

La jeune présentatrice annonce les prix de l'année. Le public admire son calme et son sourire.

Cette capitale est vraiment superbe. Vincent s'y rendra bientôt.

Cette cafétéria est pleine d'étudiants toute la journée ; on y trouve des savarins, des méringues et beaucoup d'autres gâteaux.

b) La fille est reconnaissante à son médecin. Elle pense souvent à lui.

La mare est entourée par des saules ; les canards y barbotent.

Cet argent ne m'appartient pas ; je ne veux pas y toucher.

Cathie revient de la plage avec une grande récolte de coquillages ; elle en est fière.

Ecoute, Marie, on va donner à notre fils cet aquarium ; il en a vraiment envie.

Je ne trouve plus la clé ; je m'en suis cependant servi ce matin.
Nous avons mangé une tourte délicieuse ; ma mère ne nous en dévoile pas la recette.
Je pars à l'université ; j'en reviendrai dans une heure.

E.V.13. Remplacez les points par *dont* ou par *d'où* :

La région ... tu viens est pauvre. – La région ... tu parles est riche. – Le rêve ... il sort se dissipe. – Le rêve ... il ne se rappelle plus la fin le hante. – J'ai visité plusieurs fois la ville ... il est parti. – Il ne verra plus la ville ... il sait par cœur toutes les rues. – Les gens ne reconnaissaient plus le ciel ... les oiseaux effrayés descendaient par milliers. – J'aime bien ce ciel ... j'admire, émerveillé, les couleurs toujours changeantes.

E.V.14. Remplacez les points par le pronom relatif qui convient :

a) "J'étais surpris de la rapidité avec ... le soleil montait dans le ciel." (AC)
"L'homme avec ... il s'était battu était le frère de cette femme." (AC)
"Elle avait un de mes pyjamas ... elle avait retroussé les manches." (AC)
"Il avait été suivi toute la journée par un groupe d'Arabes parmi ... se trouvait le frère de mon ancienne maîtresse." (AC)
"C'était une idée à ... je ne pouvais pas me faire." (AC)
"Après cinq minutes de suspension pendant ... l'avocat m'a dit que tout allait pour le mieux, on a entendu Céleste ... était cité par la défense." (AC)
"L'horreur ... lui inspirait ce crime le cédait presque à celle ... il ressentait devant mon insensibilité." (AC)
"Il s'est retourné et a marché vers le mur ... il a passé sa main lentement." (AC)
"Il lui fit onze enfants, ... huit survécurent à leur éducation chrétienne." (HB)
b) "Je me doute maintenant du véritable motif pour ... vous avez dû quitter votre ordre." (HB)
"Il est bon qu'il ait peur, lui, qu'il réfléchisse aux inconvénients ... il s'expose." (HB)
"La tension nerveuse à ... j'ai soumis ma pauvre mère a-t-elle précipité l'heure de la crise ?" (HB)
"Enfin, à quatre heures nous remontons l'allée des platanes, au pied ... meurent les dernières jonquilles." (HB)
"Le maître d'hôtel grimpe rapidement par l'escalier d'honneur, ... ses fonctions lui donnent droit." (HB)
"Je savais que le bon Pierrotte avait deux idoles... il ne fallait pas toucher, sa fille et M. Lalouette."

E.V.15. Remplacez les points par *en* ou par *y* ; indiquez-en également la fonction syntaxique

a) Il y a partout des narcisses, j'... cueille toujours un bouquet pour ma grand-mère. – C'est un vase très fragile, n'... touchez pas! – Oh! Les beaux abricots que vous avez! Donnez-m'... quelques-uns! – Cet homme d'affaires est très malin, ne vous ... fiez pas! – La situation est délicate ; peut-on ... remédier ? – Je ne répondrai pas à ses provocations, rien ne m'... oblige. – On ne veut plus de pastèques, on ... a déjà acheté une. – En ce qui concerne la littérature du XIX^e siècle, le critique ne s'... intéresse pas. – Plus tard, ils ne voudront plus le soutenir : réfléchissez-...! – Il est nécessaire que ton fils entre dans le palais et qu'il ... laisse le paquet.
b) Si l'affaire avait réussi, il ... aurait tiré un joli bénéfice. – Raconte-moi toutes tes aventures, on ... fera un roman. – S'il y a encore de la ratatouille, j'... reprendrai. – Il faut s'... aller, il est déjà dix heures et demie. – Il déteste les vacances à la campagne, il s'... souviendra toujours. – Si tu vas au théâtre, je voudrais t'... accompagner. – J'attends cette fête depuis un mois, je n'... manquerai pas. – Vous avez gagné le match : nous ...

sommes contents. – Il n’a pas encore découvert le petit cadeau ? J’... suis étonné. – Ce chat est tellement mignon ! Je trouve tout à fait naturel que ton enfant s’... est attaché.

E.V.16. Remplacez les points par *s’y* ou par *si* :

... Michel veut réussir à ces examens, il suffit qu’il ... prépare. – Pierre partira pour Venise demain soir, sa femme ... rendra à la fin de la semaine. – ... les policiers reçoivent des ordres, ils doivent ... conformer. – Il aime ... passionnément son métier qu’il ... consacre corps et âme. – ... tu cherches la clé dans le tiroir, tu verras qu’elle ... trouve déjà. – Mon frère cadet veut finir ses études jusqu’à la fin du mois, il ... applique avec acharnement. – ... tu penses à son emploi, je peux te dire qu’il ... est déjà habitué.

E.V.17. Remplacez les points par *n’y* ou par *ni* :

C’est un incident désagréable, mais ... prête pas attention, ... toi ... moi ne pouvons rien faire. – ... tes parents ... ton frère ne participeront à cette réunion : mais toi, tu ... vas pas ? – En ce qui concerne ces interventions, il ... pense pas encore. Il est sûr que ... le directeur ... son adjoint ne pourront l’empêcher d’obtenir le poste. – Je ne veux ... ne peux agir.

E.V.18. Répondez aux questions suivantes en employant *en* et les mots indiqués entre parenthèses :

- As-tu acheté plusieurs draps ? (assez)
- Veux-tu ce livre ? (un autre)
- Est-ce qu’ils veulent des enfants ? (trois)
- Avez-vous vu des hippopotames au zoo ? (aucun)
- Est-ce que tu m’as apporté des albums ? (quelques-uns)
- Est-ce qu’on vous a montré des montgolfiers ? (plusieurs)
- Prenez-vous des abricots ? (un)
- Tu as des jouets chez toi ? (beaucoup)

E.V.19. Transformez les phrases suivantes selon le modèle :

Modèle : Voilà une jolie rue ; je ne connais pas son nom.

- a) Voilà une jolie rue dont je ne connais pas le nom.
- b) Voilà une jolie rue, mais je n’en connais pas le nom.

Il m’a donné une tranche de gâteau ; je n’ai pas senti son goût.
On ne lui avait pas expliqué ce mot ; il devinait enfin son sens.
Nous entrons souvent dans cette boutique ; nous admirons souvent ses étalages.
J’ai habité longtemps ce château ; je sais par cœur tous ses coins.
Tu choisiras trois produits ; tu écriras leurs noms sur ces billets.
Le commerçant a perdu le télégramme ; il n’avait pas lu son contenu.
Je crois qu’elle préférera cette robe ; elle aimera sans doute sa couleur.
Mon fils a passé ses vacances dans ce village ; il a découvert tous ses secrets.
Ces articles sont pertinents, mais personne ne connaît leur auteur.
Passe-moi cette jupe-là ; je n’ai pas encore vu son étiquette.

E.V.20. Répondez affirmativement et négativement aux questions suivantes, en utilisant les pronoms adverbiaux :

- Est-elle capable de dessiner ces personnages ?
- Il pense encore à ce qu’il a découvert ?
- Tu es satisfait de l’avoir rencontré ?
- Vous croyez à ce qu’il vous a dit ?
- Ta mère est-elle contente d’avoir obtenu ce rendez-vous ?

Est-ce qu'ils se souviennent de ce qu'ils ont fait il y a deux ans ?
Tu consens à ce que je l'accompagne ?
Est-ce qu'ils se rendent compte de ce qui pourrait se passer ?
S'intéresse-t-elle à ce que nous lui avons proposé ?
Est-ce que tu te réjouis d'avoir obtenu la bourse ?

L'ÉVALUATION

TEST pour l' épreuve écrite

1. (1p) Mettez les déterminants démonstratifs convenables devant les noms suivants:
..... ange ; chanson ; hélices ; hêtre ; briquet ; affiche ; casque ; héritage ; épithète ; gens.
2. (2p) Décrivez les déterminants essentiellement actualisateurs (en six lignes).
3. (1p) Donnez les formes de féminin des noms suivants:
Bouc; jars ; favori ; roi;
héros ; roux; disciple ;
pharmacien; épicier ; danseur
4. (2p) Précisez les valeurs des mots soulignés:
Le cinquième ou le sixième mois, Mme Pardon avait servi un gâteau de riz. Maigret en avait repris deux fois, disant que cela lui rappelait son enfance et que, depuis quarante ans, il n'en avait pas mangé d'aussi bon, ce qui était vrai. Depuis, chaque dîner chez les Pardon, dans leur nouvel appartement du boulevard Voltaire, s'achevait par le même entremets onctueux qui soulignait le caractère à la fois doux, reposant et un peu terne de ces réunions.
5. (1p) Introduisez l'adjectif *long* dans des phrases afin d'illustrer les moyens par lesquels on construit le haut degré d'intensité (au moins cinq phrases).
6. (1p) Quels sont les adjectifs qui ont des formes synthétiques pour les degrés de comparaison?
7. (2p) Formez un groupe nominal qui ait la structure:

Prédeterminant + Déterminant essentiellement actualisateur + Déterminant non-actualisateur + Nom,

ensuite faites remplir à ce groupe nominal plusieurs fonctions syntaxiques (au moins cinq fonctions).

SOLUTION:

1. CET ange ; CETTE chanson ; CES hélices ; CE hêtre ; CE briquet ; CETTE affiche ; CE casque ; CET héritage ; CETTE épithète ; CES gens.
2. **Les déterminants essentiellement actualisateurs** peuvent introduire seuls le nom dans le discours. Ils sont nécessaires et suffisants pour actualiser le nom (le faire passer de la langue à la parole). Ils s'excluent l'un l'autre devant le même nom. Les déterminants essentiellement actualisateurs peuvent être classifiés en deux classes: les définis (l'article défini, le déterminant possessif, le déterminant démonstratif) et les indéfinis (*un, aucun, chaque, du, quelque, certain, plusieurs, je ne sais quel, n'importe quel*).

3. Bouc CHÈVRE; jars OIE ; favori FAVORITE ; roi REINE; héros HÉROÏNE ; roux ROUSSE ; disciple UN DISCIPLE FEMME ; pharmacien PHARMACIENNE; épicier ÉPICIÈRE ; danseur DANSEUSE .

4. Sixième : déterminant non-actualisateur, numéral ordinal
Deux : déterminant actualisateur, numéral cardinal
Lui : pronom personnel, atone, conjoint, complément d'objet indirect
aussi bon : adjectif qualificatif, comparatif d'égalité
chaque : déterminant actualisateur, distributif
les Pardon : nom propre ; la présence de l'article défini indique le fait qu'il s'agit des membres de la famille Pardon
leur : déterminant possessif, actualisateur
du : déterminant actualisateur, article défini contracté
même : déterminant non-actualisateur de l'identité
un peu terne : adjectif qualificatif, bas degré d'intensité

5. Jamais les jours ne me semblèrent si longs!
Le train est long, mais long je veux dire!
Oh! Comme ses cheveux sont longs!
Je trouve que ce texte est beaucoup trop long!
Ils ont construit un tunnel long à ne plus trouver son bout.

6. Bon/bonne – meilleur/meilleure
Petit/petite – moindre
Mauvais/mauvaise – pire

7. Groupe Nominal: **Tous les autres étudiants**

Tous les autres étudiants ont compris le cours. (sujet)

Je vois **tous les autres étudiants** devant la salle 54. (complément d'objet direct)

Tu as raison, mais je pense à **tous les autres étudiants** qui n'ont pas su la vérité.
(complément d'objet indirect)

Les réponses **de tous les autres étudiants** ont été parfaites. (complément du nom)

Les coupables sont **tous les autres étudiants**, mais pas moi. (attribut)

Il a fini très vite, il a fini **avant tous les autres étudiants**. (circonstanciel de temps).

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, M. et alii, 1986: *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Baylon, Ch., Fabre, P., 1973: *Grammaire systématique de la langue française, avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Université/Information/Formation, Paris, Nathan
- Bonnard, H., 1981: *Grammaire française: dix leçons*, Faculté des Lettres, Paris Nanterre, ed. J. Touquet, 1966, (GP).
- Brunot, F., 1936: *La pensée et la langue*, Paris, Masson.
- Callamand, M., 1989: *Grammaire vivante du Français*, Paris, Larousse.
- Chevalier, J.-C. et collab., 1964: *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse (GLFC).
- Cristea, T., 1974: *Grammaire structurale du français contemporain*, București, Editura didactică și pedagogică, (GSFC).
- Dubois, J., 1965: *Grammaire structurale du français: nom et pronom*, Paris, Larousse, (GSF I).
- Dubois, J. et Lagane, R., 1973: *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, (NGF).
- Ducrot, O., Schaeffer, J.-M., 1995: *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil (NDESL).
- Frontier, A., 1997: *La Grammaire du français*, Coll. SUJETS, Paris, Belin.
- Galichet, G., 1968: *Grammaire structurale du français*, Paris-Limoges, Lavauzelle, (GSF).
- Gardes-Tamine, J., (1990): *La grammaire 1/Phonologie, morphologie, lexicologie 2/Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- Grevisse, M., 1969: *Le Bon Usage. Grammaire française d'aujourd'hui*, Paris, Hatier, (LBU).
- Guiraud, P., 1966: *La grammaire*, Paris, P.U.F.
- Mauger, G., 1968: *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui. Langue parlée, langue écrite*, Paris, Hachette (GPF).
- Rigault, A., dir., 1971: *La grammaire du français parlé. Recherches /Applications*, Paris, Hachette.
- Rougerie, A., 1964: *Grammaire française et exercices*, Paris, Dunod.
- (de) Saussure, F., 1968: *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Tesnière, L., 1976: *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Wagner, R.-L. et Pinchon, J., 1962: *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, (GFCM).
- Weinrich, H., 1989: *Grammaire textuelle du français*, trad. de l'allemand par G. Dalgalian et D. Malbert, Paris, Alliance Française, Didier/Hatier.

Revues:

Etudes de linguistique appliquée
La linguistique
Langages
Langue française
Le français dans le monde
Le français d'aujourd'hui
L'information grammaticale
Vie et langage